



HAL
open science

Transformations sociales et revendications nationales dans le Proche-Orient (1876-1945)

Jean-François Legrain

► **To cite this version:**

Jean-François Legrain. Transformations sociales et revendications nationales dans le Proche-Orient (1876-1945). , pp.108, 2016. hal-01422115

HAL Id: hal-01422115

<https://hal.science/hal-01422115v1>

Submitted on 23 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Transformations sociales
et revendications nationales
dans le Proche-Orient (1876-1945)**

Jean-François LEGRAIN

Nouvelle édition, Aix-en-Provence, Aix Marseille Univ., IREMAM, 2016

© Jean-François Legrain, Aix-en-Provence, Aix Marseille Univ., CNRS, Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM), 2016, pour cette deuxième édition.

Première édition, Paris, Ministère de l'Éducation nationale, Centre National d'Enseignement par Correspondance (CNET), septembre 1985, 87 p. dact. Cours de préparation aux CAPES et agrégation d'Arabe (question d'histoire moderne et contemporaine).

Ce cours était destiné à introduire à la lecture des *Mémoires (al-Mudhâkkirât)* (المذكرات) de Muhammad Kurd 'Alî (محمد كرد علي). Les limites matérielles jointes à cette visée particulière m'avaient conduit à limiter mes développements à la Syrie et plus particulièrement à Damas, avec les compléments nécessaires sur l'environnement général. La priorité avait été donnée au factuel et aux acteurs auxquels avait été confronté Kurd 'Alî.

Le texte de cette deuxième édition est sur le fond le même que celui de l'édition d'origine, introuvable. Les transcriptions ont été systématisées, les coquilles ont été corrigées (l'édition de 1985 avait été rédigée sur papier thermique avec une machine à écrire dotée d'une mémoire vive d'une ligne... d'où des montages photocopiés et des corrections manuscrites), et les noms propres arabes ont été ajoutés dans la graphie arabe. Certaines mentions ont été explicitées et une mise à jour bibliographique a été ajoutée.

Table des matières

Table des matières	3
Bibliographie générale.	9
Mises à jour bibliographiques (2016).....	10
Bibliographie concernant Kurd 'Alî.....	11
A - L'Ottomanisme face à la pénétration européenne.....	12
1 - Hégémonie de l'Occident.	12
Domination du capital étranger.	12
Contrôle du commerce.....	13
Maîtrise des communications.	13
Pénétration culturelle.	14
Contrôle politique.....	14
2 - Les réformes ottomanes.	15
Les <i>tanzimât</i> (1839-1876).....	15
La constitution de 1876.	16
3 – Ottomanisme et Turcs libéraux.....	17
Les Jeunes Ottomans.....	17
4 – Le réformisme musulman.....	17
Jamâl al-Dîn Al-Afghânî.....	17
Muhammad 'Abduh.	18
5 – Damas l'ottomaniste.	19
Damas avant 1860.	19
Les événements de 1860.....	20
La réaction de la Porte.....	20
Appropriation privée de la terre.	20
Les nouveaux notables.	22
Prospérité et développement.	22
L'islam et l'opposition au sultan.....	23
6 - Beyrouth et la <i>nahda</i>	23
La renaissance arabe.	23
Le Mont-Liban.	24
7 - La Palestine et les débuts de la colonisation sioniste.	25
L'essor économique et culturel.	25
L'immigration juive.	25
8 – Le séparatisme égyptien.....	26

Muhammad 'Alî.....	26
Tahtâwî et l'émergence d'une conscience égyptienne.....	27
Réformes et modernisation.....	28
Les Puissances triomphantes.	28
Réactions nationalistes.....	28
L'occupation britannique.	29
Renforcement du nationalisme égyptien.....	29
Bilan des réformes.....	30
B – De l'ottomanisme à l'arabisme.	31
1-La révolution des Jeunes Turcs.	31
Naissance du nationalisme turc.	31
Fondation du mouvement Jeunes turcs.....	31
Le Comité Union et Progrès et la révolution de 1908.....	32
2 – Revendications de réformes et identité arabe.....	32
Le cercle du Cheikh al-Jazâ'irî.....	32
Al-Kawâkibî.....	33
<i>Al Ikhâ al-'Arabî al-'Uthmânî</i>	34
Turquification.	34
<i>Al-Muntadâ al-Adabî</i>	34
Le Parti de la Décentralisation.....	35
<i>Al-Qahtâniyya</i>	36
<i>Al Fatât</i>	36
<i>Jam'iyyat Bayrût al-Islâhiyya</i>	36
Le premier Congrès arabe de Paris.	37
L'Irak et <i>al-'Ahd</i>	38
'Azûrî et le séparatisme arabe.....	38
C - De l'arabisme au nationalisme arabe.....	40
1 -L'Orient en guerre.	40
L'Égypte.	40
Damas durant la guerre.....	40
2 –Grandes Puissances et diplomatie.....	41
Correspondance Hussein-Mc Mahon.....	41
Les accords Sykes-Picot.	42
La déclaration Balfour.	42
3 – La révolte arabe.....	43
Damas et la révolte arabe.	43

La chute de Damas.	44
4 - L'occupation de la région.	44
La réaction kémaliste.....	45
La réaction égyptienne.....	45
Les projets de partage.....	45
5 – Faysal à Damas.	46
Faysal en Europe, la Palestine.	46
<i>Al-Nâdî al-‘Arabî</i>	47
<i>Al-Fatât</i>	48
<i>Hizb al-Istiqlâl al-‘Arabî</i>	48
<i>Al-‘Ahd</i>	48
Les divisions nationalistes.	48
Le Congrès syrien.....	49
Les marchandages européens.....	50
La Commission King-Crane.	50
Faysal seul face à la France.....	51
San Remo et l’instauration des mandats.....	51
La chute du gouvernement arabe.	52
Bilan du gouvernement Faysal.	53
Annexes.	54
Constitution du gouvernement de mars 1920.	54
Constitution du gouvernement de mai 1920.	54
D – Le nationalisme arabe face à l’occupation européenne.	55
1 - Résistances à l’occupation (le temps des <i>‘isabât</i>).	55
Révolte alaouite de Cheikh Sâlih al-‘Alî (1918-1921).	55
Révolte de Hanânû (1920-1921).	55
La situation à Damas (1920-1921).....	55
2 – Mise en place des structures et de la politique mandataires.	56
Le mandat et les nationalistes.....	56
La stratégie marocaine.	56
Démembrement territorial.....	57
Jeu des rivalités urbain/rural.....	58
Jeu des rivalités internes aux élites.	59
Présence française.....	59
Structures du gouvernement mandataire.....	59
L'armée.....	59

Justice et <i>Waqfs</i>	60
Économie et Finances.....	60
3 – Réorganisation du mouvement nationaliste.....	61
La Société de la Main de fer et Chahbandar.....	61
Le Congrès syro-palestinien.....	62
Le Parti du Peuple.....	63
Le Parti de l'Unité syrienne.....	64
4 – La Grande révolte syrienne (1925 -1926).....	64
La vieille revendication autonomiste druze.....	64
Les origines de la révolte.....	64
Druze, la révolte devient nationaliste.....	65
Extension de la révolte.....	65
Négociations avec le Congrès syro-palestinien.....	66
Répression et fin de la révolte.....	66
Comment rendre compte de la révolte ?.....	67
5 – Vers l'établissement d'une constitution en Syrie.....	70
Établissement d'une constitution libanaise (1926).....	70
Les élections syriennes de 1926.....	70
Le gouvernement syrien.....	71
Convocation des élections pour une assemblée constituante.....	71
6 – Le mouvement nationaliste au début des années 1930.....	72
La fondation du Bloc national.....	72
Le Bloc comme coalition.....	73
Portrait social des dirigeants du Bloc.....	73
Buts et stratégies.....	73
Organisation.....	74
Nationaliste arabe ?.....	74
Le quartier urbain, base sociale du nationalisme.....	75
Les marchands et les religieux.....	75
Les professions libérales.....	76
7 – L'établissement d'une constitution syrienne (1928).....	76
Les élections.....	76
Le projet de constitution.....	77
Rejet de la France.....	77
Les partis "modérés".....	77
La constitution syrienne.....	78

En vue de nouvelles élections.	78
Royaume ou république ?	79
Préparation des élections.....	79
Les élections de 1931.	80
Le projet de traité franco-syrien.	80
8 - La crise économique et sociale des années 1930 et le mouvement nationaliste.....	81
La crise économique.....	81
La crise de confiance dans le Bloc national.	81
L'Association de la Libération arabe.....	82
La Ligue d'Action nationale.	82
Portrait social des dirigeants de la Ligue.....	83
Annexes	85
Palestine Royal Commission Report, Pre-War Turkish Administrative Districts Comprised in Syria and Palestine, 1937.	85
La contraction territoriale de l'empire ottoman, 1699-1923 (Jacques Thobie, <i>op. cit.</i>).....	86
Le partage de l'empire ottoman selon les accords passés entre les Puissances alliées (Jacques Thobie, <i>op. cit.</i>).....	86
Characteristics of the National Bloc Leadership (1928-1936), of the Nationalist Youth and the League of National Action (Philip KHOURY, <i>PHD</i>).	87
Biographical Data of the National Bloc Leadership (1928-1936) (Philip KHOURY, <i>PHD</i>).	88
Biographical Data on "Moderate" and "pro-French" Politicians and Bureaucrats (1920-1936) (Philip KHOURY, <i>PHD</i>).	89
Biographical Data : The Nationalist Youth (1929-1936) (Philip KHOURY, <i>PHD</i>).....	91
Biographical Data : League of National Action (1933-1936) (Philip KHOURY, <i>PHD</i>).....	92
Transformations sociales et revendications nationales dans le Proche-Orient (1876-1945)	93
Bibliographie complémentaire.....	93
1 - La scène politique syrienne au début des années 1930.	94
Le Bloc national.	94
La Ligue d'Action nationale.	94
Le Mouvement de la Jeunesse nationale et les Chemises de fer.....	94
Les monarchistes.....	95
Le Parti communiste.....	96
2 - Regain du sentiment national.	96
3 – Négociation d'un traité franco-syrien.	97
Une mission syrienne à Paris.....	97
Le projet de traité franco-syrien.	97
Mise en œuvre du traité.....	98

4 – Facteurs de la mise en échec du gouvernement nationaliste.....	99
L'affaire d'Alexandrette.....	99
Les revendications druzes, alaouites et en Djézireh.	101
La crise économique.....	103
La mauvaise volonté française.	103
5 – Opposition syrienne au Bloc et amendements au traité.....	103
Constitution d'une opposition syrienne.....	103
Les amendements de décembre 1937.	104
L'opposition se structure, Front national uni.....	105
Le Bloc constitutionnel.	105
Le protocole franco-syrien de décembre 1938.	106
6 – La rétractation de la France.....	106

Bibliographie générale.

George ANTONIUS, *The Arab Awakening*, Londres, 1938 (1ère édition).

Dominique CHEVALLIER, *La société du Mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, Paris, Geuthner, 2ème édition 1982.

Ernest DAWN, *From Ottomanism to Arabism, Essays on the Origins of Arab Nationalism*, University of Illinois Press, 1973.

François GEORGEON, *Aux origines du nationalisme turc, Yusuf Akçura (1876-1935)*, Paris, ADPF, 1980.

Sylvia HAIM, *Arab Nationalism, an Anthology*, University of California Press, 1962.

Albert HOURANI, *Arabic Thought in the Liberal Age 1798-1939*, Oxford University Press, 1970.

Intellectual Life in the Arab East. 1890-1939, ed. by Marwan R. BUHEIRY, American University of Beirut, 1981.

Elie KEDOURIE, "Political Parties in the Arab World", "The Impact of the Young Turk Revolution in the Arabic Speaking Provinces of the Ottoman Empire", in *Arabic Political Memoirs and Other Studies*, Londres, Casson, 1974.

Rashid KHALIDI, "Social Factors in the Rise of the Arab Movement in Syria", conférence, Sl., Sd., 30 p. dact.

Philip S. KHOURY, *The Politics of Nationalism Syria and the French mandate*, Ph.D. dissertation, Harvard University, 1980.

Philip S. KHOURY, *Urban Notables and Arab nationalism. The politics of Damascus 1860-1920*, Cambridge University Press, 1983.

Philip S. KHOURY, "Syrian Urban Politics in Transition. The Quarters of Damascus during the French mandate", *International Journal of Middle East Studies*, XVI (1984), p. 507-540.

Philip S. KHOURY, "Factionalism among Syrian Nationalists during the French mandate", *International Journal of Middle East Studies*, XIII (1981), p. 441-469.

Stephen Hemsley LONGRIGG, *Syria and Lebanon under French mandate*, Oxford University Press, 1958.

Jean-Paul PASCUAL, "La Syrie à l'époque ottomane", in CEROAC (Centre d'Études et de Recherches sur l'Orient Arabe Contemporain), *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1980, p. 31-54.

Khayriyya QASIMIYYA (خيرية قاسمية), *al-Hukûma al-'Arabiyya fî Dimachq* (الحكومة العربية في دمشق), Le Caire, Dâr al-Ma'ârif, 1971.

André RAYMOND, "La Syrie, du royaume arabe à l'indépendance (1914-1946)", in CEROAC (Centre d'Études et de Recherches sur l'Orient Arabe Contemporain), *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1980, p. 55-86.

Maxime RODINSON, "Arabisme", *Encyclopédie Universalis*, 1985, 2^{ème} édition.

Jacques THOBIE, *Ali et les 40 voleurs, impérialismes et Moyen-Orient de 1914 à nos jours*, Paris, Messidor, 1985.

Lucette VALENSI, "Le monde musulman", in Pierre LEON, *Histoire économique et sociale du monde*, t. IV, *La domination du capitalisme 1840-1914*, Paris, A. Colin, 1978, p. 501-528.

Zeine N. ZEINE, *The Emergence of Arab Nationalism, with a Background Study of Arab-Turkish Relations in the Near East*, New-York, Caravan books, 1973, 3^{ème} édition (1^{ère} en 1958).

Mises à jour bibliographiques (2016).

Philip Shukry KHOURY, *Syria and the French Mandate: The Politics of Arab Nationalism, 1920-1945*, Princeton University Press, 2014.

[France, Syrie et Liban 1918-1946. Les ambiguïtés et les dynamiques de la relation mandataire](http://books.openedition.org/ifpo/3162), Nadine MEOUCHY (dir.), Damas, Presses de l'Ifpo, Institut français d'études arabes de Damas, 2002 (<http://books.openedition.org/ifpo/3162>).

Nadine MEOUCHY et Peter SLUGLETT, *The British and French Mandates in Comparative Perspectives. Les mandats français et anglais dans une perspective comparative* avec la collaboration amicale de Gérard Khoury et Geoffrey Schad, Leyde, Boston, Brill, 2004.

Daniel NEEP, *Occupying Syria under the French Mandate. Insurgency, Space and State Formation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

Michael PROVENCE, *The Great Syrian Revolt and the Rise of Arab Nationalism*, Austin, University of Texas Press, 2009.

Benjamin Thomas WHITE, *The Emergence of Minorities in the Middle East : the Politics of Community in French Mandate Syria*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2011.

Bibliographie concernant Kurd 'Alî.

Kurd 'Alî (محمد كرد علي), *al-Mudhâkkirât* (المذكرات), t. 2, Damas, Matbâ'at al-Trîqî, 1948.

Memoirs of Muhammad Kurd Ali, a Selection Translated from the Arabic by Khalil TOTAH, Washington, American Council of Learned Society, 1954.

Jamâl al-Dîn al-ALUSI (جمال الدين الألويسي), Muhammad Kurd 'Alî (محمد كرد علي), Bagdad, ministère de la Culture, 1966.

Sami DAHAN, "Muhammad Kurd Ali (1876-1953), notice bibliographique", in *Mélanges Massignon*, t. 1, Damas-Paris, 1956, p.379-394.

Sami DAHAN et Henri LAOUST, "L'œuvre de l'académie arabe de Damas, 1921-1950", *Bulletin d'Études Orientales*, XIII (1949-1951), p. 161-207.

Joseph H. ESCOVITZ, "Orientalists and Orientalism in the Writings of Muhammad Kurd Ali", *International Journal of Middle East Studies*, XV (1983), p. 95-109.

Charles PELLAT, "Kurd 'Ali", *Encyclopédie de l'Islam*, 2^{ème} édition, t. V, Leide, Brill, 1982.

Nâzik SABA YARID (نازك سابا ياريد), *al-Ruhhâlûn al-'Arab wa Hadârat al Gharb fî al-Nahda al-'Arabiyya al-Hadîtha* (الرحالون العرب وحضارة الغرب في النهضة العربية الحديثة), Beyrouth, 1979.

Samir M. SEIKALI, "Damascene Intellectual Life in the Opening Years of the 20th Century, M. Kurd Ali and al-Muqtabas", in *Intellectual Life in the Arab East 1890-1939*, American University of Beirut, 1981, p. 125-153.

A - L'Ottomanisme face à la pénétration européenne.

1 - Hégémonie de l'Occident.

Au XIX^{ème} siècle, le Proche-Orient connaît des changements qui affectent tant la nature de l'économie que les structures sociales et l'État ottoman lui-même, et ce sous la poussée de la pénétration occidentale qui conduit à l'intégration de la région dans le système capitaliste mondial.

Cette nouvelle réalité se lit dans l'énorme accroissement des mouvements commerciaux entre l'Europe et le Levant. En Syrie, le montant du commerce maritime est de l'ordre de 1 à 1,5 million de livres sterling vers 1830 ; il atteint 10 millions en 1911 (VALENSI). Le commerce ottoman en Méditerranée, estimé à 2 600 000 livres en 1829, atteint 63 500 000 livres en 1911 (sans compter l'Égypte et les territoires perdus en Europe). Le port de Beyrouth connaît un essor extraordinaire ; entre 1825 et 1855, son commerce est multiplié par 8.

Domination du capital étranger.

La quasi-inexistence de l'accumulation primitive du capital conduit l'État ottoman et l'Égypte à recourir, dès le milieu du XIX^{ème} siècle, aux emprunts en Europe afin de financer leurs projets de modernisation. La Méditerranée orientale, à cette date, est prisée par les capitaux européens en quête de profits substantiels. L'empire ottoman et l'Égypte absorbent à eux seuls 11 % de l'ensemble des capitaux français exportés soit plus que tout l'empire colonial français (THOBIE, p. 16). En 1914, 70 % des capitaux relatifs aux sociétés anonymes opérant en Égypte appartiennent à des étrangers, dont 52 % à des capitaux français. Afin de faciliter la circulation financière, les Puissances européennes créent sur place un système bancaire moderne. Dès 1853, une banque ottomane est créée sous contrôle franco-britannique.

Le faible développement économique et les difficultés politiques font que les sommes empruntées servent principalement à des dépenses non productives (armée, conversion de la dette intérieure, puis service des dettes antérieures). La dépendance s'accroît et la banqueroute atteint l'empire et l'Égypte à partir des années 1870. En 1876, la France et la Grande-Bretagne créent conjointement la caisse de la dette publique égyptienne. Par le décret du 20 décembre 1881, la banque ottomane (franco-anglaise) obtient de pourvoir aux déficiences de l'État, moyennant la perception directe des principaux revenus de celui-ci par le biais d'une nouvelle institution, l'administration de la dette publique ottomane. L'organisme fonctionne comme banque d'État et banque privée étrangère tout à la fois. Les créanciers occidentaux perçoivent ainsi directement les revenus de certains monopoles (sel, tabac, timbres, alcool, soieries) et jouissent de diverses concessions minières, portuaires et ferroviaires.

Contrôle du commerce.

Parallèlement à cette hégémonie financière, les Puissances européennes se sont donné les moyens de leur pénétration commerciale en imposant des traités en leur faveur. La convention anglo-turque de 1838 sert de modèle aux relations entre l'empire et l'Europe jusqu'à la première guerre mondiale. Elle réaffirme les privilèges de quasi-extra-territorialité assurés par les Capitulations dès le XVIème siècle aux consuls européens et à leur personnel direct, privilèges qui seront ensuite étendus à tous leurs agents (pour la plupart issus des minorités religieuses et ethniques) ainsi qu'à leurs familles. La convention supprime les monopoles et autorise tous les marchands anglais (puis européens) à acheter tous les produits dans l'empire. Elle fixe, en outre, des droits de douane largement favorables aux Européens, d'un montant de 5 % sur les importations (8% en 1861, 11% en 1907), de 12% sur les exportations (en baisse par la suite) et de 3% sur le transit. Les mêmes Puissances imposent à l'État ottoman en 1856 et 1867 une réforme accordant aux étrangers non-musulmans le droit d'acheter eux-mêmes des terrains pour l'implantation industrielle et commerciale.

Maîtrise des communications.

Le développement des transports et des moyens de communication sert cette pénétration européenne. Sur mer, l'Europe s'était assuré depuis Lépante (1571) le quasi-monopole des transports tant au niveau des grandes liaisons que du simple cabotage sur les côtes de l'empire ottoman. L'apparition de la navigation à vapeur consolide cette domination (seule l'Égypte parviendra à développer une flotte de quelque importance). Les lignes régulières entre l'Europe, le Levant et l'Extrême-Orient se multiplient. Par l'accroissement de la vitesse et l'augmentation des tonnages, le commerce maritime parvient à réduire considérablement les coûts. La construction de nouveaux ports et l'agrandissement des anciens permet de suivre cet accroissement du trafic. Beyrouth, dont le port est considérablement agrandi entre 1890 et 1895, voit passer sa population de 10 000 habitants en 1830 à 100 000 en 1900. Dans un premier temps, les ports vont ainsi gagner de l'importance au détriment des villes de l'intérieur.

Les Puissances occidentales vont ensuite créer dans la région des infrastructures routières et ferroviaires au gré de leurs intérêts respectifs du moment afin de pénétrer les terres et de mieux drainer les richesses vers et depuis les ports. La France construit la route Beyrouth-Damas en 1859-1863, puis à la fin du siècle, une ligne de chemin de fer entre ces deux villes, poursuivie ensuite vers le Hawrân, grenier à blé de la région. D'autres lignes sont construites au début du XXème siècle entre Hamâh et Alep, Tripoli et Homs puis entre Damas et le Hedjaz pour le pèlerinage (entre 1900 et 1908). Ce réseau cependant n'obéit pas à un plan d'ensemble concerté entre Puissances permettant une interconnexion des lignes (écartement de voies disparates). Seule l'Égypte possède à la fin du

siècle un réseau de communications homogène, entre la route, le fer, le Nil et le canal de Suez (1869).

Pénétration culturelle.

Dans un même esprit de compétition, la pénétration européenne s'accroît dans les domaines de l'éducation et de la culture ainsi que dans celui de l'assistance sanitaire. Cette compétition s'articule essentiellement autour de la question des minorités religieuses et ethniques de l'empire. La France, au nom de son vieux devoir de protection des chrétiens du Levant, développe un très large réseau d'écoles tant en Égypte que dans l'empire ottoman. Le gouvernement de la république subventionne de multiples écoles relevant, pour la plupart, de congrégations religieuses le plus souvent interdites en métropole mais implantées en Orient depuis longtemps. La mission laïque, l'alliance française et les écoles de l'alliance israélite universelle ne viendront concurrencer cet enseignement catholique qu'à la fin du siècle. Plusieurs établissements de prestige assurent la formation des élites de l'empire, tel le lycée impérial ottoman de Galatasaray à Istanbul (1868), l'université S. Joseph des Jésuites à Beyrouth ou l'École de droit du Caire. Les Italiens tentent de battre en brèche cette présence française en récupérant sous leur protection après 1905 plusieurs congrégations catholiques. Tandis que les Russes mènent une même politique sous couvert de la protection des orthodoxes, la Grande-Bretagne et les États-Unis se partagent la protection des missions protestantes dont la réalisation la plus prestigieuse reste le Syrian Protestant College, fondé à Beyrouth en 1871, lequel deviendra l'Université américaine de Beyrouth.

Ces établissements scolaires constituent un complément indispensable à la pénétration économique et politique de la région. Même s'ils ne touchent qu'un nombre restreint d'enfants, ils favorisent une assimilation stable et durable de la langue et de la culture des pays européens. Par la qualité de leur enseignement, ils assurent la formation des futurs responsables. Grâce à leur connaissance des cultures et des langues étrangères, les anciens élèves sont tout naturellement désignés pour devenir les intermédiaires commerciaux, politiques ou administratifs entre l'Europe et l'empire. Éduqués dans ces écoles modernes de missionnaires, les chrétiens d'Orient vont ainsi acquérir une importance commerciale et administrative largement supérieure à leur importance démographique et seront les premiers porteurs des idées "modernes" de l'Occident en Orient.

Contrôle politique.

Les intérêts financiers, commerciaux et culturels conduisent à des formes de domination politique modulées selon le lieu et le moment ("Question d'Orient" in *Encyclopedia Universalis*). Après 1898, l'empire se voit privé de la majeure partie de ses territoires chrétiens dans les Balkans tandis que les populations musulmanes en sont expulsées ainsi que du Caucase et de la Crimée. En ce qui concerne

le Proche-Orient arabe, la Grande-Bretagne occupe l'Égypte à partir de 1882 et fait du Soudan un condominium anglo-égyptien en 1889 ; Aden est administré depuis 1839 par le gouvernement britannique de l'Inde. Des zones d'influences sont réparties entre la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Russie et l'Italie.

Contrôle du capital, des circuits commerciaux et des moyens de communication, pénétration culturelle, occupations militaires et partage de zones d'influence contribuent à la mise en place de la division internationale du travail entre le centre européen, préposé au développement de l'industrie et des manufactures, et la périphérie productrice de matières premières, industrielles et agricoles. L'économie égyptienne au XIX^{ème} siècle passe d'une agriculture à finalité alimentaire d'autosuffisance à une agriculture spécialisée visant l'exportation à travers le développement spectaculaire de la culture du coton en liaison avec la Grande-Bretagne. Au Liban, les besoins des industries européennes, et tout particulièrement françaises, conduisent au développement de la sériciculture (CHEVALLIER).

2 - Les réformes ottomanes.

Face à ces ingérences toujours plus fortes de l'Occident dans ses affaires, l'empire ottoman ne reste pas inactif mais entreprend toute une série de réformes structurelles. Dès la fin du XVIII^{ème} siècle, sous l'impulsion du sultan Selim III (1789-1807), un premier mouvement de modernisation est entrepris. Pour le sultan, le système ottoman demeure le meilleur au monde mais la négligence des techniques et formes d'organisations modernes répandues en Occident est à l'origine de la décadence de l'empire. Selim crée donc une armée de type moderne sous la direction d'experts venus de France, d'Angleterre et d'Allemagne et il fonde les premières écoles techniques, notamment l'école navale d'ingénieurs et l'école de génie militaire.

Opposé à la pénétration occidentale, le peuple emmené par les Janissaires, les ulémas et les softas [étudiants en théologie] dépose Selim et annule toutes les réformes. C'est Mahmut II (1808-1839) qui entreprend la seconde vague de réformes. Il modernise la bureaucratie et crée des écoles laïques ; il parvient surtout à supprimer le corps des Janissaires qui sont tous massacrés en 1826.

Les *tanzimât* (1839-1876).

C'est à partir de 1839 et jusqu'en 1876, sous les règnes d'Abdülmeçit (1839-1861) et d'Abdülaziz (1861-1876), que les occidentalistes ottomans, sous la pression de la France et de la Grande-Bretagne, mettent en œuvre les réformes, les *tanzimât*, à tous les niveaux de la société.

En 1839, le *Hatt-ı Şerif* de Gülhane promet des réformes libérales, mais une opposition quasi générale empêche d'aller plus loin. Tandis que les troubles se multiplient au Liban, entre druzes et

maronites, la mise en place de deux juridictions indépendantes en 1842 ne donne pas les résultats escomptés. Sous la pression des Puissances, la Porte promulgue en 1856 le *Hatt-i Hümayun* qui confirme et élargit les dispositions prévues par le *Hatt-ı Şerif* de 1839 et marque la rupture avec la *charî'a*. Désormais tous les sujets ottomans seront censés jouir d'une égalité de citoyenneté, quelle que soit leur appartenance confessionnelle ou ethnique. L'État ottoman abandonne ainsi le système des *millet* [communautés religieuses reconnues comme telles et protégées] qu'il avait élaboré à partir des règles islamiques de la *dhimma* [protection du pouvoir musulman accordée aux "gens du Livre"] et de divers impératifs pratiques (les frontières entre individus y suivaient la carte religieuse et non la carte ethnique ou sociale ; les non-musulmans étaient organisés en communautés semi-autonomes sous la direction d'une hiérarchie responsable devant le sultan qui réglait tant les questions proprement religieuses que les questions de statut personnel).

L'administration, centrale et provinciale, est réformée. Un Conseil d'État et une Cour suprême sont institués (comprenant tous les deux des musulmans et des chrétiens) ainsi que des départements ministériels avec à leur tête des ministres responsables. Une politique de centralisation est menée par la création de la *vilayet*, division administrative plus dépendante d'Istanbul que l'ancienne *ilayet*. Le judiciaire ne reste pas à l'écart de ce train de réformes. En 1840, un nouveau code pénal est adopté, sur la base du code français ; un code commercial est promulgué en 1850 tandis que des tribunaux spéciaux de commerce sont créés en 1861 ; le système judiciaire est entièrement refondu en 1879 avec la création d'un ministère de la Justice et de tribunaux *nizamiyé* [tribunaux de droit positif] laïques. L'enseignement est réformé lui aussi. De multiples collèges sont créés dans les grandes villes tandis que la scolarité devient théoriquement obligatoire dès l'âge de six ans.

La constitution de 1876.

Cette période de *tanzimât* débouche en 1876 avec l'accession au pouvoir du sultan Abdülhamit. Conseillé par Midhat Pacha, le sultan proclame une constitution (*qanûn-i esasi*) faisant ainsi de l'empire une monarchie constitutionnelle, sur le modèle belge (LEWIS, *Encyclopédie de l'islam*). Elle donne naissance à deux chambres qui constituent l'assemblée et affirme l'égalité de tous les ottomans musulmans et non musulmans devant la loi. Le monarque y conserve cependant de très grandes prérogatives. La liberté d'expression, de culte, de presse, d'association, d'enseignement etc. y figure comme droit inviolable. Cette constitution incarne ainsi l'ottomanisme, "principe politique visant à la création d'une nation ottomane où tous les citoyens auraient les mêmes droits et les mêmes devoirs, sans distinction de langue ou de religion" (GEORGEON, p 11). Le parlement ottoman ne fonctionnera que lors de deux sessions. Suite à la guerre avec la Russie qui débouche sur la proclamation de l'indépendance de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, lors de la paix de Berlin (1878), le sultan suspend la constitution.

3 – Ottomanisme et Turcs libéraux.

"Jusqu'à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la classe dirigeante turque-ottomane de l'empire ne manifestait aucune conscience nationale alors même que les effets du nationalisme parmi les nationalités sujettes s'étaient déjà fait sentir avec l'indépendance de la Grèce et l'autonomie de la Serbie" (GEORGEON, p. 9). Les Turcs avaient tellement intégré la culture islamique qu'ils avaient gommé de leur mémoire collective leur passé antéislamique et asiatique. La langue ottomane de la classe dirigeante, par ses apports arabes et persans, était plus musulmane que turque.

Les Jeunes Ottomans.

L'opposition au sultan se situe elle-même dans ce loyalisme ottoman. Ainsi apparaissent dans les années 1860, les "Jeunes Ottomans" (*Yeni Osmanlılar*), sous la direction de Namik Kemal (1840-1888). Le mouvement centre ses revendications autour de la transformation du régime absolu en régime constitutionnel, décentralisé et garantissant la liberté d'expression ; Kemal n'utilise le terme *vatan* (patrie) que pour désigner l'empire ottoman et le mot turc ne figure qu'en tant que synonyme d'ottoman musulman. L'objectif de cette opposition n'est qu'islamique et réformiste, dans le cadre de l'empire unitaire. C'est d'ailleurs dans la ligne de ce mouvement que se situe l'élaboration de la constitution de 1876 ("Yeni Othmânîlilar", "Hurriyya", "Namik Kemal", *Encyclopédie de l'islam*).

4 – Le réformisme musulman.

Le mouvement laïc Jeune ottoman s'insère dans un courant moderniste libéral qui se répand en Orient durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Puisant aux mêmes idées des Lumières européennes, un mouvement protestataire religieux va également apparaître, retournant les idées de l'Occident contre sa politique en Orient. Joignant dans une même pensée tradition islamique et modernisme rationnel, ce mouvement servira de terreau au nationalisme arabe naissant. L'initiateur de ce mouvement est Jamâl al-Dîn al-Afghânî (جمال الدين الأفغاني) (1838-1897), suivi par son disciple, Muhammad 'Abduh (محمد عبده) (1849-1905).

Jamâl al-Dîn Al-Afghânî.

D'origine irano-afghane mais ayant séjourné dans toutes les régions du monde musulman, Jamâl al-Dîn al-Afghânî (جمال الدين الأفغاني) (1838-1897) prend conscience de l'état déplorable dans lequel se trouvent les peuples musulmans, leurs États se trouvant dans l'incapacité de les protéger des assauts de l'Occident et de leur assurer le bien-être. Il acquiert la conviction que le seul remède à cette situation consiste en la prise en main de sa destinée par le peuple musulman face à ses gouvernants et face à l'Europe. Appartenant résolument à la modernité, al-Afghânî, le premier sans doute, fait de l'islam un outil idéologique ; la religion, pour lui, reste le lien le plus puissant entre les peuples

islamiques désunis et opprimés ; sa puissance de mobilisation reste le seul levier capable de les libérer du joug européen. Aux intellectuels musulmans revient le devoir de renouer avec l'islam des "pieux Anciens" (*salaf*) (السلف) à travers la raison et la science et de mener à bien leur mission de guide du peuple. Activiste de nature, al-Afghânî mène son combat dans toutes les régions du monde musulman, s'en prenant à ceux qui font le jeu de la domination européenne. C'est à ce titre qu'il s'en prend dans son ouvrage le plus connu [en persan], *La réfutation des matérialistes*, au moderniste indien Sayyid Ahmad Khan qu'il accuse d'avoir ébranlé la confiance des musulmans dans leur destin ; certes il leur a enseigné, en bien, la suprématie de la raison ; mais en préconisant la soumission à la Grande-Bretagne, il doute ainsi de la rationalité de l'islam et de sa capacité à libérer les peuples musulmans de l'asservissement et du retard.

Avec son disciple Muhammad 'Abduh, Jamâl al-Dîn fonde à Paris une société secrète et une revue qui portent le même nom, *al-'Urwa wa-l-Wuthqâ* (العروة الوثقى) "le Lien indissoluble" (cf. Coran, 2,256 et 31,22). La revue ne paraîtra que du 13 mars au 16 octobre 1884 mais sera ensuite sans cesse rééditée. Elle véhicule l'affirmation selon laquelle l'islam porte en lui les incitations nécessaires au progrès et à la science et s'accommode des innovations techniques de l'Occident. Elle inaugure une relecture moderniste du Coran et de la tradition. *al-'Urwa wa-l-Wuthqâ* se propose de rétablir la loi de l'islam telle qu'elle fut vécue et exprimée par les "pieux Anciens". Elle vise aussi à fonder un gouvernement islamique conforme à l'idéal du califat primitif, stigmatisant au passage les dirigeants qui trahissent l'islam en s'opposant à l'éducation des élites et en empêchant la modernisation de leur pays. L'union des musulmans dans cet État unitaire moderniste parviendra ainsi à repousser les assauts de l'Occident et à remettre le monde islamique sur le chemin du progrès.

Muhammad 'Abduh.

L'Égyptien Muhammad 'Abduh (محمد عبده) (1849-1905) va diffuser la pensée de son maître Jamâl al-Dîn, tout en l'infléchissant vers le réformisme intellectuel. De formation azharienne, il reste déçu devant l'enseignement figé de la vieille université et s'intéresse très tôt au soufisme et aux *falâsifa* (qui pratiquent la *falsafa*, la philosophie classique), sous le choc décisif de sa rencontre avec Afghânî en 1872. Enseignant à Dâr al-'Ulûm, il fréquente les milieux nationalistes égyptiens ; compromis dans la révolte de 'Urâbî Pacha, il est exilé durant trois ans durant lesquels il répand ses idées entre Paris et Beyrouth. C'est là qu'il rédige son ouvrage le plus connu, *Risâlat al-Tawhîd* (رسالة التوحيد) [*Exposé de la religion musulmane*, selon le titre de la traduction française établie par B. Michel et M. Abdel-Raziq, Paris, Paul Geuthner, 1925], en même temps qu'il enseigne. De retour au Caire en 1888, il occupe jusqu'à sa mort des postes officiels lui permettant de faire passer un certain nombre de réformes dans le domaine de l'éducation. Pour 'Abduh, la raison possède la primauté et l'islam, religion véritable, est constitué d'un noyau de vérités compatibles avec cette raison. Il s'agit donc de

mettre en œuvre la raison afin de démasquer les insuffisances de l'époque, intellectuelles, morales, religieuses et politiques. Ces insuffisances démasquées, la religion interprétée de façon raisonnable devrait permettre de répondre aux besoins du monde musulman en le réinsérant dans la course du progrès. L'éducation, dans sa pensée, joue le rôle principal en fournissant au peuple les instruments de sa libération. En 1898, il fonde avec son disciple Muhammad Rachîd Ridâ (محمد رشيد رضا) une revue, *al-Manâr* (مجلة المنار), qui devient le porte-parole de ce mouvement désormais nommé *al-Salafiyya* (السلفية) et orienté par Ridâ vers un rigorisme moral d'inspiration hanbalite.

5 – Damas l'ottomaniste.

Dans les régions syriennes de l'empire, la pénétration européenne ne produira pas d'éveil de la conscience nationale avant la fin du siècle sinon avant la chute définitive de l'empire ottoman. Jusqu'à cette date, l'appel panislamique autour de la personne du sultan-calife de l'islam fonctionne sans problème majeur. La société syrienne demeure résolument ottomaniste tout en donnant naissance à divers courants réformistes libéraux.

Damas avant 1860.

Avant les événements de 1860, le pouvoir central est représenté à Damas par un gouverneur turc, assez fort pour maintenir la présence ottomane mais suffisamment faible pour ne pas se laisser aller à de trop amples ambitions à l'exemple de Muhammad 'Alî en Égypte. Le pouvoir social se trouve, lui, entre les mains de grandes familles de notables ; fortes de leur domination traditionnelle sur la population locale, elles occupent la position d'intermédiaire entre le peuple et le représentant de l'autorité centrale, seule dispensatrice des postes administratifs et religieux qui leur assurent en retour richesse et puissance.

Ce pouvoir local se répartit en trois groupes. Les '*ulamâ*' (auxquels on peut joindre les *achrâf*, descendants du Prophète, selon la tradition) contrôlent les institutions religieuses, judiciaires et éducatives. Certains occupent les hauts échelons de la bureaucratie locale. Les notables issus de ces familles occupent tous les postes religieux clés, *khatîb* à la mosquée des Umayyades, *muftî* hanafite et *naqîb al-achaf* (chargé de l'organisation du pèlerinage). Ces familles de '*ulamâ*' ne constituent en aucune façon une classe sociale ; groupe ouvert, il accueille de nouveaux membres appartenant à tous les échelons de la société. Depuis plusieurs décennies déjà, les '*ulamâ*', pour acquérir et asseoir leur pouvoir, ont besoin toujours plus de l'appui d'Istanbul.

Le deuxième groupe à se partager le pouvoir local à Damas est constitué par les *aghawât*, chefs des garnisons locales. Habitant hors les murs, principalement dans le quartier du Mîdân (S. de Damas sur la route du Hawrân céréalier et du pèlerinage), ces dignitaires prennent peu à peu le contrôle du

commerce des grains et des troupeaux. Par des alliances bien choisies avec des familles religieuses, ce groupe social se trouve être en expansion.

Les leveurs d'impôts et les marchands constituent, enfin, le groupe social en ascension depuis 1840.

Les événements de 1860.

À Damas, ces événements vont fournir au pouvoir ottoman l'occasion d'accroître la centralisation de l'empire et d'accélérer sa politique de modernisation. Début juillet, à Bâb Tûmâ (quartier chrétien de la ville), la population connaît de véritables massacres. Dérivé en partie du soulèvement social et politique du Mont-Liban, ce mouvement plonge ses racines dans les années 1840 avec l'ouverture à l'Europe et les *tanzimât*. Les minorités ont obtenu l'égalité de citoyenneté avec leurs concitoyens musulmans, participent au *majlis* local et jouissent de la protection des Puissances ; ils connaissent une prospérité toute nouvelle tandis que les '*ulamâ*' ont tendance à voir leur pouvoir contenu. En juillet 1860, mis à l'écart du pouvoir par les *tanzimât*, les '*ulamâ*' et certaines factions qui leur sont liées lancent le petit peuple contre les minoritaires au nom de la lutte pour l'islam. Les notables traditionnels séculiers ne peuvent maîtriser la situation. Les événements entraînent un débarquement de troupes envoyées par Napoléon III. Le pouvoir central décide alors de châtier les coupables et de mettre en œuvre une nouvelle politique.

La réaction de la Porte.

Les notables locaux musulmans sont délibérément écartés du pouvoir par la Porte. Un bon nombre de membres musulmans du *majlis* qui s'opposaient aux *tanzimât* sont soit exécutés soit exilés. Un comité mixte de musulmans et de chrétiens est créé en vue de dédommager les chrétiens qui vont alors connaître une longue période de prospérité. Parallèlement à cette mise à l'écart du leadership traditionnel, la Porte favorise l'émergence d'une nouvelle élite qui lui soit plus fidèle et plus utile, tout en menant une politique de centralisation. Dorénavant, on ne jouira d'un pouvoir local qu'en fonction de sa place dans l'administration contrôlée par Istanbul. De nouvelles institutions laïques sont mises en place, contribuant à l'accélération de la mise à l'écart des familles religieuses traditionnelles.

Une nouvelle classe sociale qui s'identifie aux intérêts de la Porte apparaît ainsi ; elle tire son pouvoir de sa place dans l'administration ottomane et l'accroît en profitant du processus en cours d'appropriation privée de la terre au détriment de l'État.

Appropriation privée de la terre.

Ce phénomène, déjà ancien, remonte au début du XIX^{ème} siècle mais ne fait que s'accélérer avec les *tanzimât* et sous le double impact de la concurrence des produits occidentaux et de la

commercialisation des récoltes. Suite à une politique de sédentarisation des bédouins et d'accroissement de la sécurité dans les campagnes, de nouvelles terres sont mises en culture, conquises sur le désert syrien et mis à la disposition des acquéreurs.

La constitution de cette nouvelle classe, au sens économique du terme, n'aurait pu cependant avoir lieu sans la promulgation d'un nouveau code de la terre en 1858, dans l'esprit des *tanzimât*. Les terres du domaine public, appelées *miri*, pouvaient être soit données en concession à des spahis (régime *timar*) soit louées à des fermiers d'impôts (*iltizâm*). Les *timar* depuis longtemps étaient vendus. Au début du XIXème, un acheteur de *timar* reçoit un bail sur les revenus de la terre concédée, bail qui devient dans les faits un titre de propriété permanente. L'autre forme de concession des terres, l'*iltizâm*, aboutit au même résultat. L'affermage reste dans les mêmes familles, se transmettant héréditairement. Le paysan dépend de l'arbitraire du *multazim*, censé prélever un impôt dont le montant est fixé selon la superficie et la qualité de la terre, montant reversé ensuite à la Porte moins la commission du *multazim*. L'empire s'affaiblissant, le montant de l'impôt se calcule dorénavant en fonction des besoins d'Istanbul ; les *multazimîn* en arrivent à avancer à l'État le produit de leur affermage ; le paysan se voit dans l'obligation de payer des sommes exorbitantes pour couvrir les demandes de la Porte, les intérêts des sommes avancées à cette même Porte par le *multazim*, les droits liés à la revente de l'affermage à de multiples collecteurs d'impôts. En Syrie, on estime que les fermiers s'octroient une rente superposée à l'impôt demandé par la Porte pouvant aller jusqu'à 4/5 de la récolte quand ils fournissent les semences et assument les autres frais de culture. Devant l'endettement croissant de l'empire, ces fermiers obtiennent la transformation de leur concession en titre de propriété, *mülk*, ou usurpent tout simplement les droits de l'État. Ainsi prend naissance une nouvelle classe de grands propriétaires terriens, absentéistes, vivant dans les grandes villes de l'empire (VALENSI, p. 513).

Le code foncier de 1858 a pour but de supprimer ces nombreux intermédiaires entre le paysan et l'État pour que celui-ci puisse récupérer les sommes énormes confisquées par les *multazimîn*. Il vise aussi la suppression des formes tribales et collectives de disposition de la terre. Les paysans sont invités à enregistrer sous leur nom les terres domaniales qu'ils cultivent. Mais leur méfiance traditionnelle à l'égard du pouvoir qu'ils soupçonnent de vouloir par cette mesure accroître la conscription et le montant de l'impôt, les agissements des grandes familles de fermiers et les droits élevés d'enregistrement conduiront à la constitution de gigantesques propriétés privées entre les mains des ex-fermiers. Ceux-ci, en effet, n'auront aucune peine à convaincre les paysans de faire inscrire les terres sous leur nom, leur promettant en retour protection contre l'État.

Les nouveaux notables.

À la fin du XIX^{ème} siècle, apparaît ainsi une nouvelle classe de gros propriétaires terriens absentéistes dont les revenus leur permettent d'acquérir des postes dans l'administration ottomane ; les revenus de ces charges leur permettent en retour d'acquérir de nouvelles terres et ainsi de suite. Par leur sens aigu de la cohésion familiale, les notabilités damascènes dominent le paysage social grâce à des alliances interfamiliales opportunes et à l'accroissement de clientèles ; au tournant du siècle, une douzaine de ces grandes familles est dénombrée, toutes musulmanes, auxquelles se joint une cinquantaine d'autres, d'importance moindre ; les riches familles chrétiennes, malgré leur prospérité, ne peuvent cependant prétendre atteindre leur niveau. Ces nouvelles notabilités urbaines s'identifient à l'ottomanisme et se montrent les agents zélés de la centralisation et de la modernisation dont ils profitent au détriment des élites traditionnelles. La plupart envoient leurs enfants étudier dans les grandes écoles d'Istanbul ; y ayant acquis un savoir moderne et turc, ils sont en mesure lors de leur retour au pays d'occuper les hauts postes de l'administration ottomane acquis par leurs parents.

Prospérité et développement.

Après la dépression commerciale de 1870 et durant une quarantaine d'années, les provinces arabes de l'empire connaissent une certaine tranquillité et prospérité dont profite cette nouvelle classe de propriétaires terriens-fonctionnaires. Les communications entre la Syrie intérieure et les échelles de Méditerranée sont considérablement améliorées (route Beyrouth-Damas, 1863 ; voie ferrée Beyrouth-Damas-Hawrân, 1894 et Rayyâq (dans la Bekaa), Homs-Alep, début du siècle ; chemin de fer du Hedjaz, 1908). Par une politique de sédentarisation des nomades, la superficie de terres cultivées est accrue à l'Est ; la sécurité est mieux assurée dans les campagnes. La Syrie, bien que de plus en plus rattachée au marché mondial, ne connaît cependant pas de spécialisation agricole aussi poussée qu'au Liban ou en Égypte. Suite à un accroissement de la demande urbaine et rurale, une petite industrie locale point. Dans le domaine de l'enseignement, les institutions missionnaires ouvrent de nouvelles écoles ; outre le collège des Lazaristes (1775) et la mission protestante (1853), s'ouvrent une école de la British Syrian Mission et un collège des Jésuites (1872) tandis que l'enseignement des jeunes filles est dispensé par les Filles de la charité. Midhat Pacha, auteur de la constitution de 1876 puis gouverneur de Damas en 1878, tentera de développer l'enseignement officiel mais en vain. Le premier journal arabe rédigé et imprimé à Damas, *al-Châm* (الشَّام), n'apparaît qu'en 1897. Le vrai centre intellectuel de l'époque reste Le Caire et ce sont ses journaux, *al-Muqattam* (المقطم) et *al-Muqtataf* (المقتطف), qui sont lus en Syrie (Nikita ELISSEEF, "Dimashk", *Encyclopédie de l'islam*).

L'islam et l'opposition au sultan.

Celle-ci reste très peu développée à Damas. Les notables, d'une part, sont bien intégrés au système ottoman surtout depuis la politique panislamique menée par Abdülhamit qui s'entoure de conseillers syriens ; les chrétiens, d'autre part, plus facilement séduits par l'Occident sont peu nombreux. Les religieux traditionnels seuls s'opposent au pouvoir central ; incapables de s'adapter aux nouvelles règles sociales et politiques, ils perdent leur pouvoir et tentent de cristalliser une opposition au sultan autour de la lutte contre la sécularisation et l'importation de modèles occidentaux. Le réformisme musulman, en pleine expansion en Égypte ou même à Beyrouth (cf. *infra*), n'atteint pas la Syrie intérieure qui connaît, au contraire, un retour aux pratiques les plus traditionnelles de l'islam populaire, visites aux tombeaux et aux saints par exemple. Les partisans de la décentralisation et de la liberté se trouvent, quant à eux, en exil à Beyrouth d'abord puis au Caire ou en Europe avec la montée du despotisme d'Abdülhamit.

6 - Beyrouth et la *nahda*.

Contrairement à Damas, l'opposition à la Porte trouve une certaine audience à Beyrouth, principalement parmi la nouvelle bourgeoisie commerciale chrétienne et les intellectuels chrétiens, éduqués par les missionnaires, qui réagissent face à la politique panislamique d'Abdülhamit. Ces chrétiens bénéficient de la tranquillité et de la prospérité d'après 1860. Sous le contrôle des capitaux lyonnais et grâce à des techniques françaises, la sériciculture et la filature de la soie prennent un essor remarquable, contribuant à créer un capitalisme local et une bourgeoisie nouvelle (Dominique CHEVALLIER, *La société du Mont-Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, Paris, Geuthner 1982, 2^{ème} édition). La primauté des Arabes en constitue le thème principal avec la langue arabe pour cœur. C'est la *nahda* (النهضة) ou renaissance arabe.

La renaissance arabe.

Un courant libéral moderniste apparaît en Orient au XIX^{ème} siècle, mettant l'accent sur l'esprit scientifique, le rationalisme philosophique et le libéralisme politique, s'inscrivant dans l'héritage des Lumières, de la révolution française et de la franc-maçonnerie. Ce modernisme trouve sa terre d'élection au Liban dans la mouvance de rénovation des Églises chrétiennes d'Orient. L'Église maronite entretient des liens très serrés avec Rome depuis le XVI^{ème} siècle par l'envoi régulier d'étudiants auprès du Siège apostolique. La diplomatie de Béchir II favorise les relations avec la chrétienté, la France en particulier. Par le passage, enfin, d'Ibrâhîm pacha, partisan de la modernisation, les rives de la Méditerranée orientale connaissent un mouvement de renaissance culturelle.

Une École nationale supérieure est créée à Beyrouth en 1863, parallèlement aux institutions européennes. Le mouvement de traductions des langues européennes vers l'arabe, inauguré par les missions étrangères (traduction de la Bible en 1840 et d'ouvrages de théologie) prend de l'ampleur en passant entre les mains des Arabes eux-mêmes. Un mouvement de publications (en 1784, déjà, Volney signale l'existence d'une imprimerie de livres religieux dans le couvent de Mâr Hannâ près de Tripoli) prend un essor sans précédent avec Butrus al-Bustânî (بطرس البستاني) (1819-1883), auteur d'un dictionnaire et d'une encyclopédie, et Fâris al-Chidiâq (أحمد فارس الشدياق) (1804-1887). La presse fait son apparition tant à Istanbul qu'au Caire et à Beyrouth sous l'impulsion des Syro-Libanais. En 1860, Fâris al-Chidiâq fonde à Istanbul *al-Jawâ'ib* (الجواب) qui bénéficie d'un large soutien du gouvernement turc et d'une large diffusion ; en 1869, les Jésuites créent à Beyrouth *al-Bachîr* (البشير), premier véritable journal arabe ; en 1860, Butrus al-Bustânî avait créé à Beyrouth une feuille en arabe, *Nafîr Sûriyya* (نفير سورية), mais c'est à partir de 1870 qu'il fonde *al-Janna* (الجنة) ; en 1877, toujours à Beyrouth, paraît le *Lisân al-Hâl* (لسان الحال), fondé par Khalîl Sarkîs (خليل سركيس) ; en 1876, *al-Ahrâm* (الأهرام) paraît au Caire, fondé par Salîm et Bichâra Taqlâ (بشارة وسليم تقلا), et *al-Muqattam* (المقطم) en 1881. Des revues apparaissent aussi, *al-Jinân* (الجنان) en 1870 et *al-Muqtataf* (المقتطف) en 1871 à Beyrouth, *al-Hilâl* (الهلال) au Caire en 1892. Partout, ce sont les Libanais, majoritairement chrétiens, qui tiennent les places de premier plan dans cette presse, la plupart ayant quitté Beyrouth pour l'Égypte ou l'Europe avec l'avènement de l'autoritarisme d'Abdülhamit II en 1876 ("Djarîda", *Encyclopédie de l'islam*).

Le Mont-Liban.

Cette presse syro-libanaise se fait l'écho d'une volonté de réformes qui peu à peu laisse place à certaines revendications d'autonomie. *al-Jinân* (الجنان) en 1870, par exemple, tout en appelant à l'unité à l'intérieur du *watan* ottoman poursuit : "l'empire est notre *watan*, mais notre *bilâd* est la Syrie". En 1875, quelques chrétiens de l'entourage de Bustânî créent une petite société secrète ; quatre ans plus tard, la société placarde des affiches appelant, à Beyrouth, le peuple syrien à s'unir, à demander l'autonomie de la Syrie en union avec le Liban, la proclamation de l'arabe langue officielle et l'arrêt des diverses censures. D'autres chrétiens du Mont-Liban vont peu à peu cultiver l'idée d'un Liban indépendant, centre d'une vie chrétienne libre, placé sous la protection d'une Puissance catholique européenne. Bûlus Nujaym (بولس نجيم) (sous le pseudonyme de Monsieur Jouplain) se fait, par exemple, le défenseur de cette idée.

L'opposition libérale au sultan recrute principalement dans les milieux chrétiens ; elle s'acquiert aussi la partie la plus moderniste de l'intelligentsia musulmane qui combat la politique autocrate d'Abdülhamit après 1878, réclamant le retour de la constitution et la liberté d'expression. À ces libéraux se joignent des commerçants, musulmans eux aussi mais décidés à combattre le sultan jugé

incapable de contrecarrer la concurrence occidentale.

7 - La Palestine et les débuts de la colonisation sioniste.

L'essor économique et culturel.

La Palestine connaît elle aussi les ambitions rivales de l'Europe et son intégration au capitalisme européen. Les intérêts politiques et religieux ont conduit la création de très nombreux hôpitaux, écoles et églises par les missionnaires français, anglais et russes, soucieux de s'acquérir les sympathies de leurs minorités protégées respectives. À la fin du XIX^{ème} siècle, la méfiance à l'égard de ces écoles confessionnelles décroissant, la population musulmane peut à son tour profiter du savoir occidental moderne. Les grandes villes de Palestine, Jérusalem, Jaffa et Haïfa, connaissent les effets des transformations économiques inaugurées dès la domination égyptienne (1831-1840) et poursuivie durant la première période des *tanzimât* (1839-1856) ; suite à la guerre de Crimée, la Palestine connaît vingt-cinq années d'essor économique ; la production importante de surplus agricoles (blé, sésame, huile d'olive, agrumes) permet de nourrir en partie la Syrie du nord et d'entretenir une balance commerciale excédentaire avec le marché européen. Contrairement à l'Égypte ou au Liban, la Palestine ignore la monoculture d'exportation. L'agriculture entre, cependant, dans la sphère capitaliste ; les plaines côtières et intérieures deviennent régions de cultures permanentes, en fonction des marchés extérieurs, le phénomène s'accroissant plus tard avec la colonisation sioniste (Alexandre SCHOLCH, "Le développement économique de la Palestine, 1856-1882", *Revue d'Études palestiniennes*, n° 10, hiver 1984, p. 93-113).

L'immigration juive.

À partir de 1882, la Palestine commence à connaître les effets du nationalisme juif européen, en gestation en Europe centrale, principalement dans les régions de l'ancienne Pologne passées sous domination russe après 1815 (Lituanie surtout). Tandis que de nombreux juifs de cette région émigrent vers l'Europe ou les États-Unis, certains se rendent en Palestine, y retrouvant l'ancienne communauté juive autochtone, le Yichouv. De 10 000 membres environ en 1855, la communauté double en 1880 avant de quintupler en 1895 (Nathan WEINSTOCK, "Le mouvement ouvrier juif en Palestine avant 1914", *Revue d'Études palestiniennes*, n° 12, été 1984, p. 51-63). Les premiers immigrés sont bien accueillis par les Palestiniens.

Suite à la publication par Theodor Herzl (1860-1904) en 1896 de *l'État juif* et à la tenue du premier congrès sioniste à Bâle l'année suivante, un mouvement d'immigration massif a lieu entre 1904 et 1905 conduisant à l'apparition puis à l'accroissement d'une résistance diffuse des fellahs palestiniens, déjà dépossédés à la fin du siècle d'immenses étendues de terres dans la région de Tibériade. La

colonisation sioniste a en effet pour caractéristique de vider de ses occupants les terres qu'elle s'acquiert (Elie SANBAR, *Palestine 1948, l'expulsion*, Washington, Les livres de la Revue d'Études palestiniennes, 1984). Des nouveaux propriétaires terriens absentéistes, apparus avec la loi de 1858 et habitant le Liban pour la plupart, vendent leurs terres aux colons, vides de leurs occupants ; leurs propriétaires vivant en Palestine n'ayant aucun intérêt à se voir expulser de leur résidence s'abstiendront de vendre.

Même si les sionistes n'avaient acquis en 1945 que 12,75 % des terres cultivables (chiffres anglais, *Ibid.*, p. 25), les Palestiniens, depuis de nombreuses années déjà, avaient saisi le processus ; ils se battaient "pour la persistance d'un monde, non pour la récupération d'une portion donnée de terres". Le premier cri d'alarme est lancé par les notables de Jérusalem qui adressent le 24 juin 1891 un télégramme à la Porte demandant qu'interdiction soit faite aux juifs d'entrer en Palestine et d'y acquérir des terres. Istanbul accepte cette requête mais une pression britannique rend le firman impérial sans effet. L'arrivée au pouvoir des Jeunes Turcs avec l'éphémère démocratisation qui s'en suit, l'apparition des nouvelles élites de culture moderne et la montée de la colonisation sioniste vont conduire à partir de 1908 à l'apparition de réactions palestiniennes populaires et organisées à l'instar des mouvements arabes de Syrie et d'Égypte, d'abord ottomanistes puis nationalistes arabes.

8 – Le séparatisme égyptien.

L'empire, dans ses régions arabes, connaît dès séparatismes autres que chrétiens ; musulmans, ces séparatismes présentent des caractères différents selon les pays et les époques. Si le Nedjd, au XVIIIème siècle, avait connu une tentative de rupture de la dépendance envers la Porte, il s'agissait avant tout d'une ambition tribale, celle de la famille Sa'ûd, qui avait décuplé ses forces en se faisant le porte-drapeau d'un mouvement réformiste religieux pensé par Muhammad ibn 'Abd al-Wahhâb (محمد بن عبد الوهاب) (1703-1787 ou 92). Depuis la reconquête par Ibrâhîm, fils de Muhammad 'Alî, en 1818, la région est rentrée dans le sein de l'empire, les liens avec Istanbul restant très lâches du fait de la distance.

Muhammad 'Alî.

Le séparatisme égyptien de Muhammad 'Alî ne présente pas plus de caractère nationaliste, mais s'analyse en termes d'ambition personnelle. Reconnu gouverneur d'Égypte par le sultan après avoir réduit la révolte des Mamelouks (1805), cet Albanais d'origine défend les intérêts de l'empire dans la péninsule Arabique (1811-1818), au Soudan (1821-1822) et en Grèce (1825-1826). En conquérant la Syrie et une partie de l'Asie mineure en 1831, il se retourne contre le sultan mais doit se replier sur intervention de l'Europe. L'appartenance de l'Égypte à l'empire est, certes, réaffirmée mais Muhammad 'Alî parvient à faire reconnaître par la Porte le caractère héréditaire de sa charge de

gouverneur. Sa volonté indépendantiste repose sur cette ambition et non sur un nationalisme qu'il soit arabe ou égyptien. La classe dirigeante qu'il met au pouvoir se recrute, par exemple, presque exclusivement dans les rangs des non-Égyptiens, Turcs principalement, et il faudra attendre son successeur, Muhammad Sa'îd (1854-1863) pour que des Égyptiens d'origine parviennent à de hautes responsabilités et que l'arabe devienne la langue des actes officiels. En 1867, l'autonomie égyptienne est reconnue tout autant que le lien avec Istanbul avec l'octroi à Ismâ'îl par le sultan du titre de khédivé, vice-roi.

Tahtâwî et l'émergence d'une conscience égyptienne.

Une prise de conscience d'une identité proprement égyptienne se fait jour, pourtant, dans le sillage de l'expédition de Bonaparte qui inaugure l'égyptologie. L'un des premiers à diffuser des idées réformistes et à dessiner les contours d'une identité égyptienne intégrant le passé pharaonique est Rifâ'at al-Tahtâwî (رفاعة الطهطاوي) (1801-1873). De formation azharienne traditionnelle, il est désigné par Muhammad 'Alî pour être l'imâm de la première mission égyptienne à Paris (1826-1831). Solidement ancré dans sa culture d'origine, sa curiosité le pousse cependant à la confrontation et à l'expérience. Il discute avec les plus grands intellectuels français de l'époque, tout particulièrement avec les orientalistes. De retour en Égypte, alors qu'il occupe divers postes de responsabilité dans l'édition de traductions, l'enseignement et la formation des techniciens égyptiens, il rédige une relation de voyage, *Takhîs al-Ibrîz fi Talkhîs Bârîz* (تَخْلِيصُ الْإِبْرِيْزِ فِي تَلْخِيصِ بَارِيْزِ) (*Le raffinement de l'or : abrégé de Paris*, selon la traduction française), tout à la fois guide touristique, itinéraire intellectuel et catalogue de réformes. Par les vertus qu'elle suppose et les bienfaits qu'elle prouve, la civilisation occidentale, fondée sur la raison humaine, rejoint les bases de la révélation divine. Il s'agit donc pour Tahtâwî d'acclimater la civilisation qu'a développée l'Europe dans son pays, ce dernier fournissant la composante morale incarnée dans l'islam, dont l'absence en Occident mène à certaines distorsions. Tahtâwî ramène aussi de France le concept de patrie qu'il applique à l'Égypte. Cette Égypte se doit retrouver son passé glorieux qu'une certaine interprétation islamique avait occulté ; elle doit aussi assumer pleinement sa mission de soldat du progrès en Orient. Ce nationalisme égyptien naissant n'oublie pas de manifester sa gratitude aux Arabes, ce peuple qui a diffusé la vraie religion. 'Alî Mubârak (علي باشا مبارك) (1824-1893), ingénieur, historien, ministre de l'Instruction publique, présente peu après des idées semblables.

C'est un peu plus tard, alors que le pays subit de plus en plus les assauts de l'Occident, qu'un nationalisme égyptien, politique celui-là, fait son apparition. "Une conscience nationale moderne [...] (se développe) dans une élite peu nombreuse, les élèves des écoles nouvelles, militaires et civiles [...] Officiers, ingénieurs, médecins, professeurs de matières "modernes", traducteurs, fonctionnaires de tous ordres, ils ont une certaine ouverture sur l'Europe" (Gilbert DELANOUE, "Le nationalisme

égyptien", in GREPO (Groupe de recherches et d'études sur le Proche-Orient), *L'Égypte d'aujourd'hui, permanence et changements, 1805-1976*, Paris, CNRS, 1977, p. 129-156).

Réformes et modernisation.

Muhammad Sa'îd et Ismâ'îl poursuivent l'œuvre de modernisation inaugurée par Muhammad 'Alî, tout en renonçant à ses ambitions extérieures très coûteuses. Par la réforme de 1858, les particuliers obtiennent le droit de posséder des terres à titre héréditaire ; la classe des gros propriétaires terriens apparaît. Une autre réforme accorde aux Égyptiens le droit d'accéder aux plus hauts échelons de l'armée. Répondant aux aspirations de la nouvelle élite égyptienne en formation, Ismâ'îl institue en 1866 une assemblée consultative, sans grand pouvoir, mais formée de représentants de tout le pays. La laïcisation se poursuit ; les tribunaux religieux sont dépouillés de toute compétence hormis celle du statut personnel en 1881. Les écoles se multiplient ainsi que les sociétés savantes. À partir de 1875, le khédivé cherche à s'appuyer sur une opinion publique nationale face aux Puissances et laisse paraître des journaux arabes, pour beaucoup fondés et dirigés par des Syro-Libanais de formation occidentale comme les frères Salîm et Bichâra Taqlâ (بشارة وسليم تقلا), fondateurs d'*al-Ahrâm* (1875), Salîm al-Naqqâch (سليم النقاش) et Adîb Ishâq (أديب إسحاق), fondateurs de *Misr* (مصر) et *al-Tijâra* (التجارة) (1877). Le développement économique est poursuivi, un réseau ferroviaire est construit et le canal de Suez est inauguré en 1869.

Les Puissances triomphantes.

Cependant, par manque de capitaux propres, cette modernisation économique, au lieu de conduire à l'indépendance du pays, accroît l'endettement et la soumission aux créanciers occidentaux. En 1876, la dette représente plus de dix années de ressources du gouvernement ; la moitié des revenus annuels de celui-ci est consacrée à payer les intérêts et à rembourser le capital ; les finances égyptiennes sont alors placées sous le contrôle d'un organisme franco-anglais. Bien plus, le contrôle économique des Puissances se fait cette fois-ci ouvertement politique puisqu'à partir de 1877 le ministre des Finances doit être britannique et celui des Travaux publics français.

Réactions nationalistes.

Cette mesure suscite une révolte populaire qui est suivie de la formation de groupes nationalistes. Des jeunes de la société cosmopolite d'Alexandrie constituent l'association *Misr al-Fatât* (مصر الفتاة) qui publie un journal de même nom, français et arabe, défendant l'idée de l'instauration d'un régime libéral à l'européenne qui tâcherait autant que possible de se libérer de l'emprise des Puissances étrangères.

Un groupe de pachas et de gros propriétaires terriens fondent la même année un groupe semi clandestin qui prend le premier le nom de Parti national (*al-Hizb al-Watani*) (الحزب الوطني).

L'année suivante, le flambeau de la résistance populaire de 1877 est repris par l'armée dont un bon nombre d'officiers sont maintenant des Égyptiens de souche décidés à s'opposer à cette domination étrangère. En 1879, Ahmad 'Urâbî (أحمد عرابي), l'un de ces nouveaux officiers supérieurs, prend la tête d'un soulèvement militaire. Le khédivé, fort de l'appui populaire, chasse les ministres étrangers mais, sur ordre de la Porte poussée par la Grande-Bretagne et la France, doit abdiquer en juin 1879.

L'occupation britannique.

Tawfiq accède au pouvoir avec l'agrément des Anglais. Les officiers, décidés à chasser les Turcs revenus en grâce et leurs tuteurs européens, contraignent le khédivé à nommer ministre de la Guerre 'Urâbî. La flotte anglaise bombarde Alexandrie en juillet 1882 et occupe militairement le pays au terme d'une guerre de deux mois où le thème du *jihâd* anime les foules, tandis que celui de la défense du *watan* fait une première apparition.

Le statut de l'Égypte demeure juridiquement le même qu'auparavant, soumise à la Porte à laquelle, cependant, elle suspend le paiement du tribut ; dorénavant c'est le consul général britannique qui "approuve" la nomination des ministres. L'armée égyptienne est dissoute. Une nouvelle armée est constituée, dont les principaux cadres sont britanniques. La gestion financière du pays est entièrement soumise aux décisions de l'administration de la dette. De grands travaux sont menés pour étendre les surfaces cultivées tandis que l'agriculture est entièrement orientée vers la production du coton et son exportation vers les filatures anglaises.

Renforcement du nationalisme égyptien.

Peu après l'installation de l'occupation anglaise, en même temps que la révolte mahdiste enlève provisoirement le Soudan au contrôle du nord, le courant panislamiste se développe (cf. *supra*). À la fin du siècle, parallèlement au succès rencontré par les idées d'al-Afghânî, un mouvement nationaliste apparaît sous la direction de Mustafâ Kâmil (مصطفى كامل) (1874-1908) et de son organisation, le Parti national (الحزب الوطني). Dans son sillage, deux partis politiques sont fondés en 1902 : le parti *Umma* (حزب الأمة), sous la houlette d'Ahmad Lutfi al-Sayyid (أحمد لطفي السيد) (1872-1963), attire les notables ; avec son *Journal, al-Jarîda* (الجريدة), il draine la plupart des intellectuels dont l'activité se déploiera durant l'ère libérale (1919-1952) ; le parti *Umma* vise à l'indépendance de l'Égypte à la fois vis à vis de l'empire ottoman et de la Grande-Bretagne. Le Parti national (الحزب الوطني), sous la direction de Mustafâ Kâmil, insiste sur le panislamisme et les liens avec la Porte pour réclamer l'indépendance par rapport à la Grande-Bretagne.

A la veille de la première guerre mondiale, l'Égypte possède un réseau ferroviaire homogène, une balance commerciale excédentaire et un taux de scolarisation tout à fait acceptable. Le Caire sert de refuge aux nationalistes syriens et sa presse jouit d'une certaine liberté. Le sort du pays, cependant, est décidé à Londres ou dans les bureaux de ses représentants sur place. La nouvelle élite est en possession d'une conscience nette de son identité égyptienne mais cherche tout à la fois le chemin de son expression, en symbiose ou en rupture avec la Porte.

Bilan des réformes.

Ces quarante années de *tanzimât* affichent un bilan nuancé. L'empire, d'une part, a acquis des infrastructures administratives et politiques qu'il conservera jusqu'à sa disparition. Un mouvement de rénovation et de liberté permet l'éclosion d'une abondante production intellectuelle tant littéraire que journalistique. La grande déficience de cette période porte sur la politique financière et économique, domaine peu à peu confisqué par les Puissances européennes. L'empire va, certes, bénéficier d'une infrastructure économique et commerciale mais son contrôle lui échappant, cette infrastructure ne fera que drainer ses richesses vers l'Europe tout en accroissant sa dépendance. Grâce à la puissance de mobilisation de l'islam, les peuples de l'empire, Turcs et Arabes, pensent en termes d'ottomanisme et leur opposition au sultan et à l'assujettissement à l'étranger s'exprime quasi exclusivement à travers des mouvements libéraux réformistes, laïques ou religieux, ne remettant pas en cause l'unité de l'empire. Le séparatisme reste massivement ignoré sauf en Égypte, très tôt coupée du cœur de l'empire, et au Mont-Liban dans certains groupes d'intellectuels proches du patriarcat maronite.

B – De l'ottomanisme à l'arabisme.

1-La révolution des Jeunes Turcs.

Naissance du nationalisme turc.

Dans les premières années de XX^{ème} siècle, le courant nationaliste turc n'existe pratiquement pas dans la partie turque de l'empire qui s'est assimilé à l'islam. Trois groupes se partagent la scène politique, les "occidentalistes", les "ottomanistes" (parmi lesquels figurent les Jeunes Turcs) et les "religieux".

Le terrain cependant se prépare pour accueillir la nouvelle notion de nationalisme ethnique, linguistique et culturel. Sous l'impulsion de savants hongrois en lutte contre le panslavisme et d'émigrés tatars, l'étude de l'héritage linguistique et historique des tribus nomades turques est entreprise. Mais ce n'est qu'avec la montée des nationalismes séparatistes d'Europe qu'un nationalisme turc, fondé sur une communauté de race, de langue et de culture, prend une réelle importance. Une Société turque (*Türk Derneği*) est fondée en 1908 pour étudier la culture turque sous tous ses aspects. Cette société publie une revue, le *Türk Yurdu* (*La Patrie turque*), qui développera le turquisme politique. Ziya Gökalp, l'une des principales figures du mouvement nationaliste turc, y exposera ses idées, envisageant même une union politique de tous les Turcs dans un nouveau *turan* [terme utilisé pour désigner l'idéal d'un grand empire réunissant tous les peuples turciques] (panturquisme ou pantouranisme).

Fondation du mouvement Jeunes turcs.

Abdülhamit, face aux menaces extérieures et à leurs répercussions intérieures, accroît l'absolutisme de sa politique et va même en 1894 et 1896 déclencher des massacres d'Arméniens, croyant ainsi ressouder la communauté islamique dans la liquidation d'un bouc-émissaire. Des revendications de réformes se font jour ; de jeunes officiers et des intellectuels cherchent à constituer un empire libéral qui se dégagerait de l'emprise européenne. Dans la lignée des "Jeunes Ottomans" (cf. *supra*), ils fondent leur propre organisation dite "Jeunes Turcs" (*Genç Türkler*) qui, outre des Turcs musulmans, comprend des Arabes (dont quelques juifs). Appartenant à la classe moyenne en ascension, élevés dans les écoles militaires modernes de Turquie ou d'Europe, ses membres sont pétris d'idées occidentales, celles de la révolution française, de la franc-maçonnerie et du radicalisme français. Suite à une sévère répression en 1897, le mouvement Jeunes Turcs est mis en veilleuse en Turquie et se réfugie au Caire où un bureau est ouvert en 1899 afin de publier un journal, *al-Qânûn al-Asâsî*. Le mouvement se développe à Paris, sous la direction de deux princes ottomans, Sabahattin et

Lütfullah, et d'Ahmet Rıza. Des tensions se font cependant sentir entre Sabahattin, partisan d'une décentralisation délibérée comme remède aux tendances séparatistes des nationalités, et Ahmet Rıza Bey, partisan d'un centralisme autoritaire.

Le Comité Union et Progrès et la révolution de 1908.

En août 1906, une dizaine de Turcs, militaires pour la plupart, fondent à Salonique une "Société ottomane de la liberté" (*Osmanlı Hürriyet Cemiyeti*). En 1907, le groupe prend contact avec les Jeunes Turcs exilés en Europe ; de la fusion, nominale, des deux groupes, naît le Comité Union et Progrès (*İttihat ve Terakki Cemiyeti*) (CUP). Le comité prend le pouvoir en juillet 1908, contraignant le sultan à réinstaurer la constitution de 1876 et à réactiver la vie parlementaire. Pendant un an, le CUP demeure une organisation secrète déléguant auprès du sultan et des ambassades quelques unionistes connus chargés d'exposer la politique décidée par le Comité. En avril 1909, alors que le Parlement capitule devant les "contre-révolutionnaires", le CUP décide de prendre directement le pouvoir en main ; Abdülhamit est déposé et remplacé par Mehmet V (1909-1918). En juin 1913, le CUP organise un quasi coup d'État, écartant toute opposition et mettant au pouvoir un triumvirat pro-germanique, Enver, Talat et Cemal.

Durant les cinq premières années de leur pouvoir, les Jeunes Turcs mènent une politique fidèle à l'ottomanisme, sur un programme de modernisation politique, économique et administrative visant une décentralisation. La perte des Balkans conduit le CUP à ne se préoccuper que d'intégrité territoriale ; il ne pense la maintenir que par une politique de centralisation à outrance et de turquification, entraînant ainsi une réaction arabe.

2 – Revendications de réformes et identité arabe.

La Syrie, jusqu'à la chute de l'empire, demeure fondamentalement ottomaniste. Des organisations réformistes apparaissent, cependant, conjointement à l'émergence tant à Istanbul qu'à Paris ou au Caire d'un certain arabisme non-séparatiste dont Damas constitue le cœur. Ce mouvement touche les couches de l'élite urbaine, intellectuels et journalistes, officiers ottomans, propriétaires terriens absentéistes et membres de l'administration. Il n'est en rien structuré politiquement mais regroupe des coalitions hétérogènes autour de certaines personnalités.

Le cercle du Cheikh al-Jazâ'irî.

Le mouvement réformiste arabe rejoint les cercles culturels et littéraires, tel le groupe de jeunes musulmans réunis autour du Cheikh Tâhir al-Jazâ'irî (طاهر الجزائري) (inspecteur de l'Éducation à Damas entre 1880 et 1905). Connu sous le nom de *Halaqat Dimashq al-Kubrâ* (حلقة دمشق الكبرى) (le Grand cercle de Damas), le cercle, fondé au début de ce siècle, réunit les cheikhs Jamâl al-Dîn al-

Qâsimî (جمال الدين القاسمي), 'Abd al-Razzâq al-Bîtâr (عبد الرزاق البيطار) et Salîm al-Bukhârî (سليم البخاري) ; peu à peu, des jeunes rejoignent les disciples d'al-Jazâ'irî, parmi lesquels Muhammad Kurd 'Ali (محمد كردعلي) ainsi que 'Abd al-Rahmân Shahbandar (عبد الرحمن الشهبندر), Muhibb al-Dîn al-Khatîb (محب الدين), Salâh al-Dîn al-Qâsimî (صلاح الدين القاسمي), 'Abd al-Hamîd al-Zahrâwî (عبد الحميد الزهراوي), Chukrî al-'Asalî (شكري العسلي) et Salîm al-Jazâ'irî (سليم الزائري). Au fur et à mesure de l'entrée des plus jeunes, le cercle élargit ses discussions de la littérature et de l'histoire aux questions politiques.

Quelques membres parmi les plus jeunes ayant rejoint Istanbul, dont Muhibb al-Dîn al-Khatîb (محب الدين الخطيب) et 'Arif al-Shihâbî (عارف الشهابي), fondent en 1906 une société secrète. La *Jam'iyyat al-Nahda* (جمعية النهضة) (Association de la Renaissance) s'attache à développer l'intérêt pour l'histoire et la littérature arabes ainsi que pour la situation des provinces arabes. Salâh al-Dîn al-Qâsimî (صلاح الدين القاسمي) et Lutfî al-Haffâr (لطفی الحفار) animent la branche damascène (KEDOURIE, p. 40).

Al-Kawâkibî.

Cette conscience d'une spécificité arabe se répand aussi dans les milieux réformistes religieux, tout particulièrement chez 'Abd al-Rahmân al-Kawâkibî (عبد الرحمن الكواكبي) (1849-1902), qui fait paraître en 1901-2 au Caire un ouvrage sous le titre *Umm al-Qurâ* (أم القرى). Issu d'une famille de notables sunnites d'Alep, al-Kawâkibî travaille comme journaliste et s'occupe également de la municipalité d'Alep ; entré en conflit avec le gouverneur, il est exilé au Caire. Dans *Umm al-Qurâ*, publié en feuilleton dans *al-Manâr*, al-Kawâkibî exalte la supériorité des Arabes sur les Turcs et préconise la régénération de l'islam sous l'impulsion d'un califat arabe installé dans la "mère des cités", La Mecque. Le pouvoir du calife, cependant, ne serait que spirituel, le politique constituant un secteur autonome par rapport au religieux. Ses attaques contre les Turcs ne sauraient cependant en faire un nationaliste arabe ; s'il glorifie la supériorité des Arabes, c'est que les Arabes sont de meilleurs musulmans et savent mieux que les Turcs protéger et défendre l'islam. al-Kawâkibî s'attache aussi à dénoncer l'absolutisme dans son autre ouvrage, *Tabâ'i' al-Istibdâd* (طبائع الاستبداد) (*Du despotisme*, selon la traduction française), en fait traduction d'un ouvrage de Vittorio Alfieri, *Della Tirannide*.

La révolution des Jeunes Turcs en 1908, accompagnée du rétablissement de la constitution de 1876, entraîne la suppression de la censure et le retour en Syrie de nombreux réformistes arabes jusque-là exilés soit au Caire soit en Europe. Les vicissitudes de la vie parlementaire empêchent les partis politiques de fonctionner comme tels et c'est la presse qui constitue l'un des principaux vecteurs des revendications de réforme. Entre 1908 et 1914, soixante nouveaux journaux apparaissent à Beyrouth.

Des groupes éphémères et aux effectifs variant et souvent réduits, voient le jour. Tous se réclament pratiquement d'une même idéologie faite de revendication de décentralisation, de respect de l'identité et de la langue arabes et de libéralisation. Toutes sont encore fondamentalement ottomanistes. Ces groupes réformistes arabes se différencient par leur zone de recrutement ou la prépondérance parmi leurs membres soit des officiers soit des intellectuels. L'homogénéité d'idéologie et la précarité de fonctionnement de ces organisations permettent à leurs membres de passer d'une organisation à l'autre selon les nécessités du temps ou de leurs déplacements.

Al Ikhâ al-'Arabî al-'Uthmânî.

Une première organisation arabe est fondée à Istanbul en septembre 1908, *al-Ikhâ' al-'Arabî al-'Uthmânî* (Association de la Fraternité arabo-ottomane) (جمعية الإخاء العربي العثماني), par un damascène, Shafîq Mu'ayyad al-'Azam (شفيق مؤيد العظم), et des intellectuels arabes, en majorité syriens, officiers et notables, en présence de membres du CUP. Le groupe se donne pour tâche de veiller à la protection de la constitution, d'unifier les groupes ethniques dans une même loyauté à l'égard du sultan, de promouvoir le bien-être des provinces arabes de l'empire en veillant à l'instauration d'une réelle égalité entre ethnies, de travailler enfin à l'expansion de l'éducation en arabe et au respect des coutumes arabes. Le groupe, créé en pleine lune de miel turco-arabe, sera interdit dès avril de l'année suivante lorsque le CUP, désormais maître du pouvoir, s'en prend à toutes les organisations créées par des non-Turcs.

Turquification.

Les Jeunes Turcs entendent privilégier désormais l'élément linguistique turc sur l'élément religieux de l'identité nationale. Dans les écoles et l'administration des régions arabes, la langue turque devient langue officielle obligatoire. Tous les Arabes du gouvernement central, particulièrement nombreux au temps d'Abdülhamit, sont exclus et remplacés par des Turcs. Les notables arabes sont exclus de l'administration. Cette politique de turquification forcée engendre l'émergence de nombreux groupes arabes décidés à défendre leur identité et leur langue dans le cadre d'une décentralisation. Des organisations officielles se créent ainsi que des sociétés secrètes.

Al-Muntadâ al-Adabî.

Une première organisation officielle, *al-Muntadâ al-Adabî* (Club littéraire) (المنتدى الأدبي), est fondée à Istanbul durant l'été 1909 par des officiers, députés, gens de lettres et étudiants arabes dans le but de créer un lieu de rencontre pour les Arabes de passage ou en fonction dans la capitale de l'empire. Parmi les fondateurs se trouvent 'Abd al-Karîm Qâsim al-Khalîl (عبد الكريم قاسم الخليل), musulman du Liban), Sâlih Haydar (صالح حيدر), musulman de Baalbek), Rafîq Sallûm (رفيق رزق سلوم), chrétien de

Homs), Jamîl Husaynî (جميل الحسيني, musulman de Jérusalem), Yûsuf Mukhaybar (يوسف مخيبر حيدر, musulman de Baalbek) et Sayf al-Dîn al-Khatîb (سيف الدين الخطيب, musulman de Damas) (ANTONIUS, p. 108). Une bibliothèque et une hôtellerie sont ouvertes au public. Les autorités ottomanes tolèrent l'existence d'un tel lieu et prendront ses animateurs pour interlocuteurs lors de négociations engagées avec les Arabes pour atténuer les différends. Le Club comptera de très nombreux membres. Il sera fermé en 1915 quand les autorités turques exécuteront son secrétaire, le Syrien 'Abd al-Karîm Qâsim al-Khalîl, accusé de trahison (KEDOURIE, p. 41).

Le Parti de la Décentralisation.

La seconde organisation publique émane des milieux syriens émigrés en Égypte et regroupés autour de Rachîd Ridâ (محمد رشيد رضا) et de son journal, *al-Muqattam* (المقطم). Fin 1912-début 1913, est fondé le *Hizb al-Lâmarkaziyya al-Idâriyya al-'Uthmânî* (حزب اللامركزية الإدارية العثمانية) (Parti ottoman de la Décentralisation administrative), groupant dans son comité exécutif des Syriens de toutes confessions appartenant à des milieux aisés, souvent dotés d'un passé public, tels Rafîq al-'Azîm (رفيق العظم, musulman de Damas) président, Rachîd Ridâ (محمد رشيد رضا, musulman de Tripoli de Syrie), Iskandar 'Ammûn (إسكندر عمون, chrétien du Liban), Fu'âd al-Khatîb (فؤاد الخطيب, musulman du Liban), Salîm 'Abd al-Hâdî (سليم عبد الهادي, musulman de Jénine), Hâfiz al-Sa'îd (حافظ السعيد, musulman de Jaffa), Nâyif Tillû (نايف تلولو, musulman de Damas) et 'Alî al-Nachâchîbî (علي النشاشيبي, musulman de Jérusalem) (ANTONIUS, p. 109). Ce parti, bien organisé, crée très vite des cellules tant en Syrie qu'en Irak. Son programme ressemble à celui de l'Union libérale turque (*Hürriyet ve İtilaf Fırkası*) opposée au CUP, visant à réformer l'empire de l'intérieur et à obtenir une large décentralisation. Parmi ses seize articles, quatre donnent une idée claire de ses objectifs : "- art. 1 : "L'État ottoman (*dawla*) est un État constitutionnel doté d'un gouvernement parlementaire représentatif. Chacune de ses *vilâya* constitue une part inséparable du sultanat, lui-même indivisible dans quelque circonstance que ce soit. L'administration locale de chaque *vilâya* se fera cependant sur la base de la décentralisation, étant entendu que le sultan nommera le *walî* et le juge suprême. [...] art. 4 : Dans la capitale de chaque *vilâya* seront mis sur pieds une assemblée générale, un conseil administratif, un conseil de l'éducation et un conseil des waqf. [...] art. 14 : Chaque *vilâya* aura deux langues officielles, le turc et la langue locale des habitants. [...] art. 15 : L'éducation se fera dans chaque *vilâya* dans la langue des habitants de cette *vilâya*" (*al-Manâr*, 8 mars 1913, cité in ZEINE, p. 86).

En un an, le parti devient le porte-parole le mieux organisé et le plus écouté des revendications arabes.

Al-Qahtâniyya.

À côté de ces organisations publiques, apparaissent des sociétés secrètes. L'une d'entre elles, fondée à Istanbul fin 1909 par des officiers et des étudiants syriens pour la plupart, dont Salîm al-Jazâ'irî (سليم الجزائري, musulman de Damas, officier), les émirs Amîn (الأمير شكيب أرسلان) et 'Adil Arslân (الأمير عادل أرسلان) (druzes du Liban), Khalîl Himmâda (خليل حماده المصري, musulman de Beyrouth), Amîn Kazma (أمين كزما, chrétien de Homs), Safwat al-'Awâ (صفوت العوا, musulman de Damas, officier), 'Alî al-Nachâchîbî (علي النشاشيبي, musulman de Jérusalem, officier) et Chukrî al-'Asalî (شكري العسلي, musulman de Damas) (ANTONIUS, p. 110), prend le nom de l'ancêtre éponyme des Arabes, *al-Qahtâniyya* (الجمعية القحطانية), et réclame une large décentralisation sur le modèle de l'empire austro-hongrois, binational. Entièrement secrète, l'organisation est dirigée par un officier de l'armée ottomane, 'Abd al-'Azîz 'Alî al-Masrî (عبد العزيز علي المصري), et groupe, pour la première fois, un certain nombre d'officiers arabes de cette armée. Infiltrée par un agent du gouvernement, l'organisation cesse pratiquement ses activités au bout d'un an d'existence. al-Misrî fondera plus tard *al-'Ahd* (cf. *infra*) qui défendra la même idée d'un empire binational (idée commune à *al-Fatât*).

Al Fatât.

Une autre société secrète est fondée en 1909 par sept jeunes Arabes, tous musulmans et étudiant en France : 'Awnî 'Abd al-Hâdî (عوني عبد الهادي, Jénine), Jamîl Mardam (جميل مردم بك, Damas), Muhammad al-Mihmisânî (محمد المحمصاني, Beyrouth), Rustum Haydar (محمد رستم حيدر, Baalbek), Tawfîq al-Nâtûr (توفيق الناطور, Beyrouth), Rafîq Tamîmî (رفيق التميمي, Naplouse) et 'Abd al-Ghanî al-'Uraysî (عبد الغني العريسي, Beyrouth) (ANTONIUS, p. 111). D'abord appelée *Jam'iyyat al-Nâtiqîn bi-l-Dâd* (Association de Ceux qui prononcent le Dâd [seul l'arabe est censé comporter cette lettre]) (جمعية الناطقين بالضاد), l'organisation prend en 1911 le nom de *Jam'iyyat al-Umma al-'Arabiyya al-Fatât* (Association de la Communauté arabe – la Jeunesse) (جمعية الامة العربية الفتاة). Politiquement, l'organisation défend l'idée du remplacement de la structure impériale par une monarchie binationale. Les provinces arabes constitueraient un royaume doué d'un parlement et d'un gouvernement local dont la langue officielle serait l'arabe. À l'image de l'empire austro-hongrois, ce royaume arabe appartiendrait à un empire turco-arabe, le sultan ottoman jouissant des couronnes turque et arabe tout à la fois. La société vise aussi à hisser la *umma* arabe au niveau de progrès social et éducatif atteint par l'Occident. Peu nombreuse mais disciplinée et cohérente, l'organisation prend de l'ampleur suite au retour de ses fondateurs à Beyrouth et Damas après 1913. *al-Fatât* restera en activité jusqu'à la chute de l'empire (ZEINE, p. 83 sv.).

Jam'iyyat Bayrût al-Islâhiyya.

Les réformistes beyrouthins créent leur propre société sous le nom d'*al-Jam'iyya al-'Umûmiyya al*

Islâhiyya (Association générale réformatrice) (الجمعية العمومية الإصلاحية). Composée de quatre-vingt-six membres élus par les conseils de *millet*, elle se présente comme multiconfessionnelle (42 musulmans, 16 grecs orthodoxes, 10 ou 12 maronites, 6 grecs catholiques, 2 protestants, 2 syriens catholiques, 2 arméniens catholiques, 2 latins et 2 israélites, selon le consul général britannique cité par ZEINE, p. 89). Réunis pour la première fois en janvier 1913, les fondateurs de la société élisent un comité exécutif de vingt-quatre membres, publient un journal, *Le Réveil*, et fondent un club de rencontres. Un programme de réformes en quinze articles est élaboré. Dans son préambule, le gouvernement ottoman est défini comme "le gouvernement représentatif constitutionnellement". L'article 1 demande que les affaires extérieures à la *vilâya* de Beyrouth, l'armée, les douanes, les communications postales et télégraphiques, la législation et les impôts relèvent de l'administration centrale tandis que les affaires intérieures soient placées sous le contrôle d'un conseil général de *vilâya* (qui aurait le pouvoir de déposer le *walî* par une majorité de 2/3). L'article 14 demande que la langue arabe soit reconnue comme langue officielle de la *vilâya* et comme langue officielle au même titre que le turc à la Chambre et au Sénat. Les autorités turques déclarent le Comité beyrouthin de la Réforme illégal en avril, malgré le soutien de quelques 1 300 notables et du Parti de la Décentralisation.

Le premier Congrès arabe de Paris.

Un groupe arabe de Paris prend le relais de la revendication de décentralisation. Avec le soutien du Parti de la Décentralisation et du Comité beyrouthin de la Réforme, un premier Congrès arabe est organisé à Paris du 18 au 23 juin 1913 par *al-Jâliyya al-'Arabiyya* (الجالية العربية). Le comité organisateur est composé de membres de cette organisation parisienne, tels Chukrî Ghânim (شكري غانم), 'Abd al-Ghanî al-'Uraysî (عبد الغني العريسي), Nadrah Mutrân (ندره مطران), 'Awnî 'Abd al-Hâdî (عوني عبد الهادي), Jamîl Mardam (جميل مردم بك), Charles Debbas (شارل دبّاس), Muhammad Mihmisânî (محمد محمصاني) et Jamîl Ma'lûf (جميل معلوف). 'Adb al-Hamîd Zahrâwî (عبد الحميد الزهراوي) et Iskandar 'Ammûn (إسكندر عمون) représentent le Parti de la Décentralisation. Salîm 'Alî Salâm (سليم علي سلام), Ahmad Mukhtâr Bayhûm (أحمد مختار بيهوم), Khalîl Zayniyya (خليل زينية), al-Chaykh Ahmad Hasan Tabbâra (الشيخ أحمد حسن طبارة), Ayyûb Thâbit (أيوب ثابت) et Albert Sursock (ألبيير سروسق) sont délégués par le Comité de la Réforme beyrouthin (ZEINE, p. 91). Chrétiens et musulmans sont représentés, Syriens en majorité ; l'Irak est représenté par deux délégués et les communautés arabes des États-Unis par trois délégués. Quelques 200 auditeurs arabes assistent aux débats. Deux questions figurent à l'ordre du jour, le droit des Arabes dans l'empire ottoman et la nécessité de réformes sur la base de la décentralisation. Quelques divergences apparaissent entre Syriens de l'intérieur, qui insistent sur une autonomie arabe avec Damas pour pivot, et les Libanais, partisans d'une autonomie vis-à-vis tant de la Porte que de Damas.

N'ayant pu empêcher la tenue du Congrès, le CUP envoie son secrétaire, Midhat Şükri Bey, négocier avec les organisateurs. À la mi-juillet 1913, le gouvernement turc annonce qu'un accord a été réalisé, reconnaissant les droits des Arabes dans l'empire et la nécessité de décentraliser. En 13 articles, le gouvernement accepte que l'enseignement élémentaire et secondaire soit donné en arabe, que les Arabes assujettis au service militaire l'effectuent dans les régions proches de leur lieu de naissance, qu'au moins trois ministres soient Arabes et que de nombreux conseillers dans les ministères le soient aussi, que des experts étrangers soient envoyés dans les provinces arabes. Pendant deux mois, les relations entre les réformistes et le gouvernement sont au beau fixe ; de multiples rencontres ont lieu.

L'illusion d'un compromis sera de courte durée. Les guerres des Balkans, qui se traduisent par la perte de toute la partie européenne de l'empire, renforcent les tendances centralistes et absolutistes du gouvernement. Des postes honorifiques sont distribués à quelques personnalités arabes dans le but de s'acquiescer leur neutralité tandis qu'un décret impérial censé mettre en œuvre l'accord de Paris, par ses ambiguïtés et ses réserves, vide l'accord de son contenu.

L'Irak et *al-'Ahd*.

L'Irak ne reste pas en dehors du mouvement avec la création en 1913 par le libéral Sayyid Tâlib al-Rifâ'î al-Naqîb (طالب الرفاعي النقيب) d'un Comité de Réformes à Basra (voir ZEINE, p. 95 sv.) ; des comités apparaissent aussi à Mossoul et Bagdad.

Une organisation est créée à Istanbul mais compte une majorité d'Irakiens. La *Jam'iyat al-'Ahd* (Association du Pacte) (جمعية العهد) est fondée en octobre 1913 par 'Azîz 'Alî al-al-Misrî (عزيز المصري). Elle ne recrute que des officiers dont Salîm al-Jazâ'irî (سليم الجزائري), Nûrî al-Sa'îd (نوري السعيد), Yâsîn al-Hâchimî (ياسين الهاشمي) et Taha (طه الهاشمي) son frère, Tahsîn 'Alî (تحسين علي), Mûlûd Mukhlis (مولود), Amîn Lutfî (أمين لطفي), 'Alî Jawdat al-Ayyûbî (علي جودت الأيوبي) et 'Abd Allâh al-Dulaymî (عبد الله الدليمي). Seuls deux civils sont admis dont l'émir 'Adil Arslân (الأمير عادل أرسلان). Son programme reprend en gros celui d'*al-Qahtâniyya* (الجمعية القحطانية), fondée elle aussi quelques années plus tôt par al-Misrî, visant à promouvoir l'autonomie des provinces arabes et la transformation de l'empire en une monarchie binationale sur le modèle austro-hongrois (idée commune avec *al-Fatât*).

'Azûrî et le séparatisme arabe.

Quelques revendications séparatistes arabes apparaissent mais ne sont le fait que de Libanais pour la plupart, intellectuels chrétiens ou commerçants, en lien avec la France. Outre le groupe de 1875 déjà cité, le cas le plus connu est celui de Najîb 'Azûrî (نجيب عازوري) (mort en 1946) qui fonde dès 1905 à Paris une "Ligue de la patrie arabe" (*Râbitat al-Watan al-'Arabî*) (رابطة الوطن العربي) en collaboration

avec un haut fonctionnaire français, E. Blunt. De formation francophone, 'Azûrî occupe des fonctions officielles ottomanes à Jérusalem avant de s'exiler à Paris puis en Égypte. Reprenant le thème cher à Kawâkibî d'un califat arabe installé au Hedjaz, la Ligue va plus loin en affirmant que les Arabes constituent une "homogénéité nationale, historique et ethnographique" qui entend désormais se détacher de l'empire ottoman et "se constituer en État indépendant". Ces idées, 'Azûrî les reprend dans son livre rédigé en français, *Le réveil de la nation arabe* (1905), puis dans une revue fondée par lui en 1907, *L'indépendance arabe*. L'audience de 'Azûrî reste cependant limitée aux milieux francophones et francophiles minoritaires par rapport aux tenants de l'idée d'unité ottomane.

Un autre groupe, constitué de maronites libanais réfugiés au Caire comme Iskandar 'Ammûn (اسكندر عمون), Antûn al-Jumayyil (انطوان الجميل) et Da'ûd Barakât (داود بركات), *Hizb al-Ittihâd al-Lubnânî* (حزب الاتحاد اللبناني) (Parti de l'Union libanais), insiste sur l'autonomie libanaise. Au programme de ce parti figure la demande de meilleures facilités commerciales accordée au Mont-Liban, de l'extension des pouvoirs de son assemblée et de l'annexion au Mont-Liban de la Bekaa, de Tripoli et de Beyrouth afin de constituer une région qui correspond à ce que sera le grand Liban créé par la France quelques années plus tard.

Lors de la déclaration de guerre, l'ottomanisme reste l'idéologie la plus répandue et la plus profondément ancrée dans les provinces arabes de l'empire. Le nationalisme arabe, en tant qu'idéologie politique de revendication d'indépendance, n'existe pas encore. Seul se développe l'arabisme, volonté de défendre la spécificité arabe face à la turquification grandissante entreprise par les Jeunes Turcs. Les intérêts de l'élite arabe demeurent liés à ceux de la Porte.

C - De l'arabisme au nationalisme arabe.

1 -L'Orient en guerre.

Tandis que les Puissances européennes poursuivent leur dépeçage de l'empire (voir carte p. 83), les guerres des Balkans débouchent sur la perte de la quasi-totalité de la partie européenne de l'empire. Le gouvernement Jeunes Turcs, sous la direction du triumvirat Enver, Talat et Cemal, mène une politique de plus en plus autoritaire et accentue son rapprochement avec l'Allemagne intéressée à poursuivre sa marche vers l'Est (depuis peu, on a découvert du pétrole en Iran et en Irak) et à cause du projet Bagdadbahn ; des officiers allemands sont appelés pour réorganiser l'armée ottomane. L'empire se range aux côtés de l'Allemagne le 2 novembre 1914 pour affronter son principal ennemi, la Russie. Les combats en Europe orientale et balkanique donnent la victoire aux Turcs (Dardanelles, 1915-1916) tandis que l'avancée russe en Anatolie orientale se trouve annihilée par la révolution de 1917. Les bouleversements sont profonds dans la partie arabe de l'empire.

L'Égypte.

L'Égypte constitue un enjeu stratégique de premier ordre. Dès l'entrée en guerre de l'empire ottoman, la Grande-Bretagne y proclame la loi martiale ; le lien nominal qui retient encore l'Égypte à la Porte est officiellement rompu, l'Égypte devenant protectorat britannique. Le consul général anglais prend le titre de haut-commissaire. Les tentations ottomanistes qui pouvaient encore diviser le nationalisme égyptien sont balayées ; les restrictions liées à l'état de guerre et la main-mise britannique sur le pays ne font qu'accélérer la constitution d'un nationalisme égyptien qui s'organise dès 1919.

Dès la fin de 1914, la Grande-Bretagne pénètre en Irak mais n'occupe Bagdad qu'en 1917.

Damas durant la guerre.

La Syrie subit durement les effets de la guerre. Les Anglais, d'une part, établissent un blocus maritime. Les décisions turques d'autre part, réquisitions de produits agricoles et de bétail, conscription, travail forcé sur les routes et les chemins de fer, désorganisent l'économie et installent la famine ; il y aurait eu en Syrie, entre 1914 et 1918, 300 000 victimes de la faim et de la malnutrition (André Raymond in *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 55-85).

En décembre 1914, Cemal Pacha arrive à Damas en qualité de commandant en chef de la 4^{ème} armée turque afin de préparer une offensive contre le canal de Suez. Il doit aussi assurer l'ordre en Syrie. Suite à son échec dans la campagne de Suez en février 1915, Cemal décide d'éliminer un bon nombre de leaders arabes, les condamnant à mort pour trahison, accusés d'avoir voulu, à travers la

décentralisation, démembrer l'empire et le vendre à des Puissances étrangères. Le 21 août 1915, il fait pendre 11 notables (10 musulmans et un chrétien) à Beyrouth ; le 6 mai 1916, 14 notables sont pendus à Beyrouth et 7 à Damas (17 musulmans et 4 chrétiens). D'autres exécutions, individuelles, ont lieu. 71 notables sont condamnés à mort par contumace. De nombreuses familles sont exilées en Anatolie et de nombreuses propriétés confisquées. Certains leaders échappent à la mort, leur silence acheté par des postes honorifiques ou par de l'argent. Il semble que cette vague de répression soit liée à la peur de Cemal Pacha d'une dénonciation de ses propres tentatives de négociations avec la France et la Russie en vue d'une séparation des provinces arabes de l'empire, sous sa domination.

2 –Grandes Puissances et diplomatie.

Correspondance Hussein-Mc Mahon.

Un mouvement, entre temps, embrase la péninsule Arabique et devient le drapeau du tout jeune nationalisme arabe. Parrainée par la Grande-Bretagne, la "révolte arabe" de 1916 trouve ses origines dans les ambitions du chérif de La Mecque, Hussein, et de ses fils, de la lignée des Hachémites [Descendants supposés de Hâchim, l'arrière-grand-père du Prophète]. Devenu chérif de La Mecque en 1908, Hussein a des relations difficiles avec la Porte qui cherche à imposer une administration directe sur le Hedjaz. Il parvient à contenir les ambitions d'Istanbul en menaçant de ne plus assurer la sécurité du Pèlerinage. Par l'intermédiaire de son fils 'Abdallâh, il contacte les Anglais au Caire dès avril 1914 pour savoir dans quelle mesure ils seraient prêts à soutenir une révolte contre les Turcs. Aucune aide concrète n'est alors décidée, l'empire demeurant jusqu'à nouvel ordre "Puissance amie" ; à cette raison s'ajoute une lutte entre l'administration des Indes (dont dépendent les protectorats du Golfe) favorable aux Sa'ûd et l'administration d'Égypte favorable à Hussein.

L'entrée en guerre de la Porte pousse les Anglais à promettre à 'Abdallâh son soutien face à toute agression extérieure et à "la nation arabe dans son ensemble". Pendant un an et demi, il refuse de prendre une position publique répondant par des messages conciliants aux demandes de la Porte de déclarer la guerre sainte sans jamais se lancer dans la bataille.

Dès le début de la guerre, Hussein entre en contact avec les organisations réformistes arabes. Lors de séjours à Damas entre mars et mai 1915, Faysal reçoit le soutien de diverses personnalités arabes dont des membres influents d'*al-Fatât*. Parmi ses hôtes figurent 'Alî Ridâ Pacha al-Rikâbî (علي رضا باشا) (الركابي) (*al-Fatât*), Yâsîn al-Hâchimî (ياسين الهاشمي) (*al-'Ahd*), cheikh Badr al-Dîn al-Husaynî (بدر الدين) (الحسيني), l'un des plus grands cheikhs syriens), Nasîb Bey al-Attrache (نسيب الأطرش, chef druze), cheikh Nawwâf al-Cha'lân (نواف الشعلان, fils du chef d'une grande tribu bédouine du désert syrien). En juin 1915, lors d'un conseil de famille tenu à Tâ'if, il semble que décision soit prise de lancer une révolte arabe le printemps prochain.

Du 14 juillet 1915 au 30 janvier 1916, une négociation écrite s'engage entre le chérif Hussein et le haut-commissaire anglais du Caire, sir Henry Mc Mahon. Hussein réclame l'indépendance d'un État arabe rassemblant les provinces arabes de l'empire ottoman, avec au nord Mersin et Alexandrette. L'Angleterre accepte cette indépendance ainsi que la proclamation d'un califat arabe et l'abolition des capitulations. Elle précise cependant que ni Mersin ni Alexandrette ni le littoral syrien (mention est faite ici des "intérêts de la France") ne seront "purement arabes" et doivent être exclus des limites demandées. L'Angleterre bénéficiera, en outre, de la préférence dans toutes les entreprises économiques ; elle "protègera les lieux-saints et conseillera le nouveau gouvernement. " La région de Bagdad et Bassora sera occupée militairement par la Grande-Bretagne à titre provisoire. Le chérif refuse d'abandonner le littoral syrien mais considère que cette correspondance suffit à garantir son engagement à ses côtés (texte du manifeste de Hussein du 14 juillet 1915, in *Revue du monde musulman*, XLVI (1921), p. 4 -10).

En janvier 1916, Faysal retourne à Damas afin de donner le signal de la révolte. La politique ferme de Cemal Pacha ayant décapité les milieux nationalistes, il lui faut retourner à La Mecque sans résultat.

Les accords Sykes-Picot.

Parallèlement à cette correspondance avec le chérif de La Mecque, la Grande-Bretagne négocie avec la France et la Russie pour le partage de l'empire ottoman. Si la partie arabe intéresse peu la Russie, qui se sert du côté d'Istanbul et de l'Arménie, la France revendique ce qui sera le Liban et la Syrie tandis que l'Angleterre convoite la Palestine et l'Irak. En mai 1916, Sir Mark Sykes, attaché au War Office britannique pour les Affaires du Proche-Orient, et François Georges Picot, diplomate français, parviennent à un accord entre les deux Puissances. D'après cet accord, le littoral de la Syrie et la Cilicie seront placés sous administration directe de la France tandis que les vilayets de Bagdad et Bassora ainsi que le port de Haïfa seront sous administration anglaise. La Palestine (sauf Harfa) sera placée sous une administration internationale à définir avec la Russie protectrice des orthodoxes. Tout le pays situé entre ces trois zones appartiendra à "l'État arabe ou à la confédération des États arabes" qui sera créé ; deux sphères d'influence seront, cependant, concédées dans ce pays formellement indépendant, française en Syrie intérieure et à Mossoul et anglaise entre la frontière égyptienne et l'Irak. L'accord, en pleine contradiction avec les engagements britanniques envers Hussein, restera secret jusqu'en décembre 1917 ; il est alors rendu public par les bolcheviks.

La déclaration Balfour.

Le 2 novembre 1917, dans une lettre adressée à Lord Rothschild, représentant l'Organisation sioniste mondiale, la Grande-Bretagne, par la voix d'Arthur James Balfour, le titulaire du Foreign Office, s'engage à "envisager favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple

juif", étant entendu que seront sauvegardés "les droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine". En contradiction flagrante avec les promesses faites à Hussein, cette "déclaration" vise sans doute à s'attirer les faveurs de la communauté juive des États-Unis pour leur entrée dans la guerre et l'assurance d'une position favorable durable en Palestine.

3 – La révolte arabe.

Le 5 juin 1916, la révolte contre les Turcs est officiellement proclamée. Faysal, troisième fils de Hussein, prend la tête des troupes, conseillé par un Britannique, le colonel Lawrence. Les Arabes prennent La Mecque puis Djeddah mais échouent devant Médine contrôlée par une garnison turque. Le 29 octobre 1916, Hussein se proclame "roi des Arabes". La Grande-Bretagne, la France et l'Italie le considèrent comme "roi du Hedjaz". Opérant plus au nord, les Arabes isolent Médine en attaquant la ligne ferroviaire. En juillet 1917, l'armée chérifienne prend 'Aqaba et fait sa liaison avec les forces britanniques du Sinaï (qui ont envahi la Palestine du sud en janvier 1917). Le 9 décembre 1917, Jérusalem est prise.

Damas et la révolte arabe.

Damas, à la veille de sa chute en 1918, demeure ottomaniste en majorité. La répression de 1915-16 a conduit à la pendaison d'un certain nombre de leaders, une cinquantaine d'entre eux échappant à la mort en s'exilant au Caire d'où ils ne conservent que peu d'influence sur la Syrie. Les quelques réformistes arabes demeurés en Syrie constituent une faible minorité, sans organisation politique ni militaire, incapables de lever une révolte contre le pouvoir ottoman. Les notables damascènes restent attachés à l'ottomanisme, source de leurs intérêts, et montrent de l'hostilité aux Hachémites. C'est dans le Hedjaz que la révolte antiturque éclate ; les Syriens y sont très peu nombreux ; l'idéologie élaborée par leurs groupes réformistes n'y joue aucun rôle et pourtant cette révolte arabe constituera un quasi acte de naissance du nationalisme arabe par ses conséquences.

À l'annonce de la révolte, les réactions syriennes sont mitigées. Les réformistes se montrent intéressés par cette révolte contre ceux qu'ils considèrent comme leurs oppresseurs. Des contacts sont pris avec les Hachémites et la Grande-Bretagne par certains réformistes exilés au Caire, tels Rafiq (رفيق العظم) et Haqqî al-'Azm (حقي العظم). Si l'on trouve, cependant, dans l'armée chérifienne des officiers arabes, la plupart d'entre eux le sont devenus après avoir été faits prisonniers ; les officiers et soldats arabes ayant déserté les rangs de l'armée ottomane au profit de l'armée chérifienne ont été peu nombreux. L'armée chérifienne est constituée en majorité de soldats originaires du Hedjaz et d'Irakiens. Si *al-Fatât* a contribué à l'effort de guerre au profit des chérifiens, la population syrienne demeure réticente à se révolter contre les Turcs. L'accusation de trahison de l'islam et de l'empire au profit de leurs ennemis, lancée par le gouvernement ottoman, porte ses fruits. L'empire, malgré les

reproches que la population arabe peut faire à son gouvernement, demeure le lieu identitaire tant religieux que social et politique.

A la nouvelle de l'arrivée imminente des alliés et des Hachémites, ces notables prennent conscience de la nécessité de faire taire leurs sentiments anti-hachémites et pro-ottomans afin de sauvegarder leur rôle d'intermédiaires entre un pouvoir central et la population locale.

La chute de Damas.

En 1918, opérant à l'est du Jourdain, les troupes chérifiennes assurent la sécurité du général Edmund Allenby, commandant de la Force expéditionnaire égyptienne, sur cette région. Le 1er octobre 1918, l'armée arabe, commandée par Nûrî al-Sa'îd (نوري السعيد), entre dans Damas, suivie le lendemain par l'armée britannique. Lors de la reddition de la ville, Amîr Muhammad Sa'îd al-Jazâ'irî (أمير سعيد الجزائري) et son frère 'Abd al-Qâdir (أمير عبد القادر) (descendants de l'émir algérien) se présentent comme investis par l'ancien gouverneur turc des fonctions de gouverneur civil. Les Jazâ'irî affirment aussi avoir proclamé l'indépendance de la Syrie et leur droit à gouverner Damas au nom du chérif Hussein. Cependant, lors de l'arrivée de Lawrence le lendemain, celui-ci démet les Jazâ'irî de leurs fonctions du fait de leurs liens supposés avec la France et nomme à leur place Chûkrî al-Ayyûbî (شكري الأيوبي), notable damascène proche de Faysal. Les occupants répriment durement une éphémère révolte de la clientèle des Algériens dans les rues de Damas, témoignage de l'hostilité d'une bonne partie de la population et des notables aux Hachémites.

4 - L'occupation de la région.

Les troupes anglo-égyptiennes flanquées à leur droite des troupes chérifiennes occupent progressivement la zone littorale syrienne, la Cilicie, une partie de l'Arménie et atteignent le lac de Van. Allenby et Picot organisent dans les zones occupées trois administrations militaires, dont les limites territoriales se montrent conformes à l'accord Sykes-Picot, sans officiellement laisser présager de l'avenir de ces régions. La zone sud (Palestine) est administrée par un officier anglais, la zone nord (Mont-Liban et littoral) par un officier français et la zone est (Syrie intérieure) par Rikâbî Pacha (علي رضا باشا الركابي) (représentant les troupes chérifiennes) auquel est adjoint un officier français après en avoir chassé le général Chukrî Pacha al-Ayyûbî (شكري الأيوبي) (qui avait installé un gouvernement se réclamant de Faysal. Faute de troupes métropolitaines, la légion formée d'Arméniens et de Syriens volontaires n'occupe que très progressivement le littoral jusqu'à la Cilicie pour y relayer les Britanniques.

L'armistice de Moudros (30 octobre 1918) consacre la défaite turque et entraîne l'occupation par les alliés des pourtours de l'Anatolie. En novembre 1918, l'armée britannique contrôle Istanbul et les

détroits, et occupe les principaux ports de la mer Noire. Des détachements français et italiens complètent ensuite symboliquement le dispositif. Si les décisions sont discutées à trois, elles sont en fait prises par le haut-commissaire anglais, dont les troupes sont omniprésentes dans toute la région.

La réaction kémaliste.

Le gouvernement d'Istanbul ne peut s'opposer au démembrement de l'empire. Un officier, Mustafa Kemal, se dresse contre le démembrement de l'Anatolie, ralliant les populations anatoliennes. Il rejette les décisions du traité de Sèvres (10 août 1920) qui entérine le démembrement de l'empire et la réduction de la Turquie au seul plateau anatolien et envisage la création d'États kurde et arménien. De 1920 à 1922, Mustafa Kemal mène la guerre contre les Grecs, soutenus par les Anglais, tandis qu'il reçoit le soutien officiel de l'URSS et l'appui officieux de la France et de l'Italie. La Turquie nouvelle est créée lors du traité de Lausanne (24 juillet 1923) ; le 29 octobre de la même année, la république est proclamée et le 3 mars 1924, le califat est aboli.

La réaction égyptienne.

En ce qui concerne les régions arabes, la Grande-Bretagne réprime très violemment le soulèvement égyptien de mars 1919 ; dès le mois de novembre 1918, Saad Zaghloul (سعد زغلول) (se rend chez le haut-commissaire anglais à la tête d'une délégation (*wafd*) pour réclamer l'indépendance. Devant son refus catégorique, il crée le *Wafd*, parti politique qui deviendra le drapeau du nationalisme égyptien.

Suite au refus de la Société des Nations d'entendre les revendications du *Wafd* et à la déportation de Zaghloul vers Malte, le peuple égyptien se soulève en mars. Durant deux mois, la répression se fait terrible.

Les projets de partage.

Début 1919, le Foreign Office préconise l'établissement de mandats pour la Grande-Bretagne sur la Mésopotamie et sur la Palestine, d'un mandat français sur la côte syrienne de Beyrouth à Alexandrette et d'un royaume arabe à l'intérieur, avec Damas pour capitale, ménageant à l'Angleterre une solide base d'influence.

A Paris, le président du Conseil, Georges Clémenceau, laisse à A. Tardieu, délégué à la conférence de paix, le soin des affaires de Syrie. Celui-ci, instinctivement hostile au nationalisme arabe, est sensible aux pressions du "parti syrien" animé par Robert de Caix, lui-même écouté du quai d'Orsay ; celui-ci se réclame du Comité central syrien, animé par Chukrî Ghânîm (شكري غانم), partisan une fédération syrienne sous autorité française. C'est lui qui participe à la conférence de la paix, présenté comme porte-parole autorisé du peuple syrien alors que les maronites même le récuse. Ce "parti syrien"

organise à Marseille en janvier 1919 le Congrès français de la Syrie où celle-ci est présentée comme depuis toujours prête à accueillir la protection de la France. Forte de cette conviction, la France s'attache à s'entendre avec Londres avant de se débarrasser de Faysal.

5 – Faysal à Damas.

Durant la présence de Faysal à Damas (octobre 1918 - juillet 1920), les notables essaient de conserver leur rôle traditionnel d'intermédiaire avec le nouveau pouvoir auquel ils font allégeance nominale. Dans le cœur, les notables restent encore dubitatifs quant au nationalisme. Certains n'hésitent pas à prendre contact avec les officiers français dans l'espoir que ceux-ci feront ensuite appel à eux pour contrecarrer la politique nationaliste de Faysal.

Sous le règne hachémite en tous cas, les notables traditionnels de Damas sont constamment mis à l'écart du pouvoir, ignorés ou même insultés. Seuls les proches de l'émir participent au pouvoir, ses troupes armées du Hedjaz, des officiers irakiens et les Syriens qui avaient déserté de l'armée ottomane durant la guerre ainsi que de jeunes civils, Syriens et Palestiniens, qui avaient pris position pour la révolte arabe dès la guerre.

Du point de vue économique et social, la situation est catastrophique. La guerre a dévasté le pays ; la production et la distribution ont été interrompues ; la production locale, déjà mise à mal durant la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle s'effondre avec la guerre et l'après-guerre ; la corruption règne et favorise l'extension de la famine ; le système financier et monétaire se trouve en état de quasi effondrement ; le réseau routier et ferroviaire est désorganisé ; la division administrative de la Grande Syrie en zones d'influence menace l'unité du pays, les villes de l'intérieur formant l'épine dorsale de l'État de Faysal se trouvant peu à peu coupées de leurs débouchés maritimes. L'afflux de réfugiés Arméniens et d'immigrés hedjaziens compromet la lente reprise de la production agricole.

Absorbé par les négociations diplomatiques en Europe, Fayçal n'entreprend pas de réforme de l'appareil gouvernemental qui continue de fonctionner sur le modèle ottoman, le personnel ayant été renouvelé. Les jeunes nationalistes, intellectuels ou fonctionnaires, obtiennent des postes dans cette administration au détriment des anciens pro-ottomans.

Faysal en Europe, la Palestine.

Laissant le soin de la politique intérieure à ses adjoints, Faysal se consacre à contrecarrer les ambitions françaises dans la région et se rend dès novembre 1918 en Europe afin de défendre l'idée d'un État arabe unifié. À Londres, Lord Balfour le reçoit en décembre et le rassure sur les intentions de la France. En lâchant du lest sur la Palestine, promise aux sionistes, il sauverait son royaume en Syrie du nord. Une semaine plus tôt, pourtant, un accord a été passé avec Clémenceau au terme

duquel la France "renonce" à Mossoul et à la Palestine en échange de la reconnaissance par la Grande-Bretagne de l'influence exclusive de la France sur le reste de la Syrie.

La France réserve à Faysal un accueil courtois mais demeure intransigeante face à ses revendications sur la Syrie. En janvier, il soumet un mémorandum à la Conférence de la paix. En tant que représentant du roi Hussein (à qui les promesses Mc Mahon avaient été faites), il demande que les populations arabophones habitant au sud de la ligne Alexandrette-Diyarbakir soient reconnues comme souveraines et indépendantes, avec la garantie de la Société des Nations, à l'intérieur de frontières qui seraient fixées par la suite sur la base de l'autodétermination. Devant le refus français de l'entendre, il réitère ses demandes en février, précisant qu'il revendique l'auto-détermination arabe au nom de la promesse de Mc Mahon et des principes de la déclaration franco-anglaise de novembre 1918 sur le droit des peuples à l'autodétermination. Il accepte de faire une exception pour Aden et reconnaît que la Palestine peut revendiquer un régime spécial. L'Irak accepterait une "aide" de la Grande-Bretagne et le Mont-Liban ferait de même avec la France. Pour le reste de la Syrie, Faysal demande l'indépendance. La France maintient son refus en mettant en avant la position de Comité central syrien, présidé par Chukrî Ghânîm (شكري غانم) et entièrement à son service. Constitué d'une majorité de chrétiens, le Comité prétend parler au nom de toute la Syrie et réclame un mandat français. Les États-Unis suggèrent alors l'envoi d'une commission d'enquête auprès des populations afin de recueillir leurs souhaits.

En quête de soutien contre Paris, Faysal avait signé dès janvier 1919 un accord avec Chaïm Weizmann, le président de l'Organisation sioniste mondiale, lui donnant toute latitude pour accroître "l'infiltration" juive en Palestine en échange du soutien des sionistes à son État arabe de Syrie. Faysal compte aussi obtenir ainsi l'appui des juifs américains à une intervention des États-Unis pour l'indépendance de la Syrie. Il semble que Faysal ne considérait pas la Palestine comme une question cruciale et n'envisageait pas, en tous cas, la création d'un foyer national juif indépendant. L'application de l'accord était de toute façon subordonnée à l'existence effective d'un royaume arabe indépendant.

Al-Nâdî al-'Arabî.

La réaction palestinienne, musulmane et chrétienne, soudée depuis 1908 dans une opposition au sionisme, ne se fait pas attendre. À Damas, au moment des négociations Faysal-Weizmann, des militants Palestiniens et des réformistes syriens constituent une organisation politique et un front culturel ; son leadership est cependant entièrement palestinien. *al-Nâdî al-'Arabî* (Club arabe) (النادي العربي) est mis en place pour défendre le nationalisme arabe et conduire l'opposition au sionisme. Plusieurs membres du club appartiennent à la haute administration de Faysal.

Al-Fatât.

D'autres groupes et partis extra-gouvernementaux défendent avec force le nationalisme et soutiennent, tout en critiquant parfois, Faysal. Le plus influent est sans doute *al-Fatât*. La société continue à agir clandestinement comme avant-guerre ; son leadership reconstitué après la chute de Damas inclut des chérifiens tels l'irakien Yâsîn al-Hâchimî (ياسين الهاشمي) et le gouverneur militaire de Damas 'Alî Ridâ al-Rikâbî (علي رضا باشا الركابي), de même que de jeunes civils membres de l'organisation dès ses débuts, tels Jamîl Mardam (جميل مردم بك), Nasîb al-Bakrî (نسيب البكري), Ahmad Qadrî (أحمد قدرى) et Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي). Jusqu'à la fin 1919, aucune décision de Faysal ne peut quasiment être prise sans l'accord d'*al-Fatât*.

Hizb al-Istiqlâl al-'Arabî.

Si *al-Fatât* en tant que telle décide de demeurer clandestine, elle est aussi à l'origine de la création d'un large front destiné à lui servir de porte-parole en Syrie. Le *Hizb al-Istiqlâl al-'Arabî* (Parti de l'Indépendance arabe) (حزب الاستقلال العربي) est fondé en décembre 1918 avec pour but de "libérer tous les pays arabes de la domination étrangère". Ses membres sont en majorité syriens mais on y trouve aussi quelques Palestiniens. Parmi les leaders figurent le syrien Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي) et le palestinien 'Izzat Darwaza (محمد عزة دروزة).

Al-'Ahd.

Une autre organisation appelée à jouer un rôle considérable sous Faysal est la *Jam'iyyat al-'Ahd* (Association du Pacte) (جمعية العهد). Créée en 1913 pour défendre l'idée d'une monarchie binationale, elle soutient dorénavant les Hachémites ; elle demeure exclusivement constituée d'officiers ; à dominante irakienne, elle concentre de plus en plus ses intérêts sur l'Irak.

Les divisions nationalistes.

Les dirigeants de ces trois organisations, *al-Nâdî al-'Arabî*, *al-Fatât* (incluant le *Hizb al-Istiqlâl*) et *al-'Ahd*, dominent la vie politique syrienne sous Faysal. Bien qu'elles maintiennent une position commune quant à la complète indépendance arabe vis à vis des Européens, elles traduisent des intérêts et des tendances régionales et locales qui peu à peu prennent le dessus sur leurs sentiments panarabes.

Le Club arabe est le premier à retirer son soutien à Faysal. Son leadership palestinien accuse l'émir et les autres organisations nationalistes, en particulier *al-'Ahd*, de ne pas prêter une attention suffisante à la question palestinienne. *al-Fatât* (et *al-Istiqlâl*), quoique partageant les critiques du Club sur cette question -plusieurs notables, tels Jamîl Mardam (جميل مردم بك), Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي) et

Ahmad Qadrî (أحمد قدرى) appartiennent aux trois organisations- continuent d'accorder leur soutien à Faysal.

L'autre division est régionale, entre la Grande Syrie et l'Irak. Contrairement aux liens entre Syrie et Palestine déjà anciens, les liens entre Irak et Syrie sont nouveaux et ne semblent être que circonstanciels, forgés dans une même opposition à la domination étrangère. Les tensions s'aggravent entre les Irakiens (surtout militaires) et le gouvernement syrien.

Le Congrès syrien.

À la mi-1919, Faysal se trouve dans une mauvaise posture. Au risque d'effondrement économique s'ajoutent les divisions internes à son gouvernement calquées sur les divisions locales et régionales de ses organisations nationalistes de soutien. Au même moment, certains notables de Damas cherchent à retrouver leur pouvoir en s'appuyant sur les Puissances extérieures (France en particulier).

En réponse à ces menaces, Faysal décide de convoquer à Damas un congrès élu qui devrait coordonner les organisations nationalistes dans un soutien plus fort à sa politique et constituer un appareil représentatif et uni qui pourrait accueillir la mission d'enquête occidentale. Des élections ont lieu en Syrie intérieure selon le mode ottoman ; des délégués relativement représentatifs sont envoyés pour représenter le littoral libanais et palestinien où les élections ne peuvent avoir lieu. À Damas, les notables traditionnels rassemblés autour de Muhammad Fawzî al-'Azm (محمد فوزي العظم) et de 'Abd al-Rahmân al-Yûsuf (عبد الرحمن اليوسف), vieux ennemis des Hachémites, en profitent pour montrer leur influence sur la population. Face à la vieille garde ottomaniste, se trouvent Jamîl Mardam (جميل مردم بك), Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي) et les autres nationalistes. Les élections donnent la victoire aux "conservateurs" qui obtiennent 14 des 16 sièges de Damas ; seuls 2 nationalistes sont élus dans la capitale syrienne, Fawzî al-Bakrî (فوزي البكري) et Fâyiz al-Chihâbî (فايز الشهابي).

Le Congrès syrien (المؤتمر الوطني السوري) est convoqué le 6 juin 1919 à Damas. Quatre-vingt-neuf représentants des villes, des campagnes et des bédouins de Syrie, de Palestine et du Liban y participent (40 % viennent des villes de Syrie sous contrôle hachémite). Tout comme à Damas, les représentants de Homs, Hamâh et Alep appartiennent pour la majorité aux familles traditionnelles de propriétaires terriens et de fonctionnaires.

Le 2 juillet 1919, le Congrès adopte son programme résolument nationaliste. Cette ligne ne changera pas, le Congrès n'hésitant pas dans certaines circonstances à avancer les thèses les plus ultra-nationalistes, au détriment de la politique de négociation de Faysal. Appelant à l'indépendance complète de la Syrie à l'intérieur de ses frontières naturelles (comprenant le Liban, la Palestine et la

Cilicie), il préconise la création d'une monarchie constitutionnelle avec l'octroi de garanties aux minorités. Il rejette les prétentions sionistes sur la Palestine et françaises sur le Liban, ainsi que le système mandataire et toute autre forme de contrôle étranger. Il souhaite cependant une aide technique et économique de la part des États-Unis et de la Grande-Bretagne pour une période de 20 ans. Il défend le principe de l'unité arabe et souhaite l'instauration d'une union économique entre la Syrie et l'Irak indépendant.

Les marchandages européens.

Côté des grandes Puissances, le marchandage se poursuit sur le Levant. Clémenceau donne son accord sur l'octroi aux Anglais de Mossoul (qui se trouvait dans la zone A des accords Sykes-Picot) (Cf. carte, p. 83) moyennant leur appui aux revendications françaises sur la Syrie et la Cilicie ainsi que sur la participation dans la Turkish Petroleum Co. Un affrontement entre France et Angleterre apparaît quant à la délimitation sud du mandat français en Syrie. Si Clemenceau abandonne la Palestine aux Anglais en échange de garanties sur la Rhénanie, il refuse catégoriquement la proposition anglaise de fixer la limite sud de la Syrie au niveau de Palmyre, en échange d'un mandat arménien dédaigné par les Américains.

La Commission King-Crane.

Suite à la suggestion du président des États-Unis Woodrow Wilson, les pourparlers s'engagent pour la constitution d'une mission d'enquête en Orient. "L'Angleterre, qui craint que la commission ne s'intéresse à l'Irak, la France qui ne veut pas d'enquête "sous la dictature d'Allenby" et les Italiens qui vouent à Wilson une haine sincère refusent de désigner un délégué" (THOBIE, p. 52). La Commission ne comprend donc que des Américains, sous la présidence de Henry C. King (de l'American University of Beirut) et de Charles R. Crane (millionnaire de Chicago). La Commission se rend en Palestine et en Syrie en juin et en juillet 1919 où elle rencontre de très nombreux représentants des villages et des villes. Son rapport remis en août s'exprime en termes de mandat tout en faisant preuve d'une certaine clairvoyance. En ce qui concerne la Palestine, la commission recommande la réduction du programme sioniste, jugé inacceptable par la population de Palestine. La Syrie devrait constituer un État unifié (comprenant la Palestine), sous le règne constitutionnel de Faysal, avec les États-Unis (à la rigueur la Grande-Bretagne mais en aucun cas la France) pour Puissance mandataire. Un mandat pourrait être confié à la France sur le petit Liban. L'Irak souhaiterait un mandat britannique. Les conclusions de la commission demeureront lettre morte, les États-Unis se retirant peu après de la conférence de la paix.

Faysal seul face à la France.

Le 15 septembre 1919, un accord est atteint entre Clémenceau et Allenby. La Grande-Bretagne, qui replie ses troupes sur la Palestine et l'Irak, laisse la France prendre sa relève dans la zone littorale syrienne et la Cilicie ; des troupes arabes doivent prendre la relève en Syrie intérieure (autant dire que l'armée chérifienne se trouve désormais seule face à la France). Faysal, qui n'a pas été consulté par la Grande-Bretagne, se voit conseillé par celle-ci de négocier avec la France. Le 27 novembre, un accord est en effet passé : la France occuperait le Liban et la Syrie littorale mais non la Bekaa qui serait considérée comme zone neutre. Faysal serait roi de Syrie et l'État arabe demanderait à la France l'aide qui lui est nécessaire. Cet accord ne deviendrait définitif qu'avec l'accord des Syriens et qu'après les décisions finales de la conférence de la paix. En novembre, le général Henri Gouraud débarque à Beyrouth et succède à Georges Picot comme haut-commissaire en Syrie et Cilicie. La solution militaire semble être choisie par la France.

Durant l'été et l'hiver 1919, différents comités de défense du Congrès se créent un peu partout dans les villes syriennes, tandis que des irréguliers participent à des heurts avec les troupes françaises du littoral. Certains groupes, principalement au nord du pays, font alliance avec les kémalistes de Turquie. En décembre 1919, de violentes manifestations ont lieu à Damas contre la politique de compromis de Faysal. Lorsque le départ des Anglais est annoncé, la conscription d'une force de 12 000 hommes est décidée en Syrie, ce qui conduit Allenby à interner le commandant de l'armée Yâsîn al-Hâchimî (ياسين الهاشمي) et à suspendre son aide financière au gouvernement arabe.

La politique de Faysal consiste alors à stabiliser son gouvernement, puis, fort du fait accompli d'un gouvernement syrien derrière lui, retourner en Europe défendre l'indépendance de son pays. Pour se faire, il convoque le Congrès en février 1920, Congrès qu'il avait suspendu en décembre. Des manifestations ont lieu dans tout le pays pour réclamer une proclamation immédiate de l'indépendance. En février, le Congrès se réunit en tant que Conférence de la Palestine qu'il déclare partie de la Syrie ; le Congrès rejette le sionisme et appelle à une indépendance complète de la Syrie unie. Le 8 mars, le Congrès proclame l'indépendance de toute la Syrie, une monarchie constitutionnelle avec Faysal pour roi et la formation d'un gouvernement national (au même moment, *al-'Ahd* proclame l'indépendance de l'Irak avec 'Abdallâh pour roi).

San Remo et l'instauration des mandats.

La France et la Grande-Bretagne considèrent comme nulles les décisions prises à Damas ce qui empêche Faysal d'obtenir un mandat du Congrès syrien pour représenter la Syrie au conseil suprême des Puissances Alliées et Associées. Celui-ci se réunit à San Remo du 18 au 24 avril 1920 en présence de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Japon mais en l'absence d'une délégation

syrienne. Il annonce l'instauration de mandats français sur la Syrie et anglais sur la Palestine et l'Irak. Londres, soutenu par Rome, écarte la prétention de Paris à un droit de regard sur les Lieux-saints. Les chartes et accords qui définissent les mandats mettent entre les mains de la Puissance mandataire les grandes décisions en matière d'économie, de finances et de relations extérieures des pays concernés. Le caractère provisoire des mandats est souligné. Les accords sont déposés sur le bureau de la Société des Nations en juillet 1922 et entérinés à l'automne 1923.

Ces dernières décisions renforcent le sentiment populaire anti-européen tant en Palestine que dans certaines parties du Liban où des manifestations ont lieu. En Syrie, la protestation contre l'accord de San Remo se fait très vive. Faysal, refusant d'aller jusqu'à déclarer la guerre à la France, accepte la formation d'un gouvernement nationaliste sous la direction de Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي). En juillet, un projet de constitution est approuvé ; il prévoit l'unité de toute la Syrie dans le cadre d'un système fédéral doté de deux Chambres élues. L'autorité à Damas passe ainsi aux nationalistes les plus extrêmes, Faysal ne pouvant plus s'appuyer sur les "modérés" réduits au silence après les décisions de San Remo.

La chute du gouvernement arabe.

Pendant ce temps, la France renforce ses positions militaires sur la côte syrienne et encourage la réunion, le 22 mars à Ba'âbda dans la banlieue de Beyrouth, de membres du conseil administratif du Liban, de quelques notables et dignitaires chrétiens ainsi que quelques personnalités druzes ; ils rejettent les proclamations du Congrès syrien et proclament l'indépendance du Liban par rapport à la Syrie. L'armistice avec la Turquie signé le 30 mai permet à la France de se consacrer tout à la Syrie. Le 14 juillet 1920, le général Gouraud lance un ultimatum : acceptation du mandat français, acceptation de la monnaie émise par la banque (française) de Syrie, disposition de chemin de fer RAYYÂQ-Alep (stratégique pour l'occupation de la Cilicie), réduction de l'armée arabe et châtement des coupables d'activités anti-françaises.

Faysal accepte globalement mais tergiverse dans le détail. Des manifestations de rue ont lieu tandis que le Congrès syrien adopte une position intransigeante. Faysal le dissout le 19 juillet. Le gouvernement syrien, après avoir hésité, conseille à Faysal d'accepter, à l'exception de Yûsuf al-'Azma (يوسف العظمة) ; la Grande-Bretagne lui donne le même conseil. Le 20, les ministres acceptent les conditions posées ; l'armée réprime avec violence une émeute à Damas. Pour des raisons obscures, le télégramme d'acceptation ne parvient pas à Gouraud et l'armée française reprend son avance. Sâti' al-Husrî (ساطع الحصري), alors ministre de l'Éducation, reprend des négociations aboutissant à un nouveau délai. Faysal se prépare à exécuter l'ultimatum ; il démobilise des unités nouvelles et retire des troupes tandis que l'armée française avance. Une émeute éclate alors à Damas tandis que

quelques centaines de démobilisés et de civils sous les ordres du ministre de la Guerre se joignent à l'armée arabe. Gouraud lance son armée et défait la petite armée syrienne à Maysalûn, le 24 juillet. Gouraud occupe Damas le lendemain. Avant de partir, Faysal met en place un cabinet dirigé par 'Alâ' al-Dîn al-Durûbî (علاء الدين الدروبي), censé être accepté par les Français ; le 27 juillet, il est informé que la France souhaite le voir quitter le pays.

Bilan du gouvernement Faysal.

Si le royaume arabe se termine sur un désastre, son bilan n'est pas entièrement négatif. Pour la première fois depuis bien longtemps, les Arabes syriens ont connu un gouvernement arabe ; pour la première fois, ils ont fait l'expérience d'une certaine démocratie avec un organisme élu et représentatif, le Congrès syrien. Une administration a été mise en place, non sans mal, tandis qu'une armée nationale était mise sur pied. Une politique culturelle de défense de la langue arabe conduit non seulement à la constitution de la langue arabe en tant que langue officielle mais à la fondation d'une Académie de langue arabe en juin 1919, à la création de la bibliothèque arabe en mars 1919 et du musée des Antiquités arabes. Face à l'extrémisme des positions européennes, les nationalistes ont refusé la politique de compromis de Faysal. Les jeunes réformistes arabes des cercles ottomans sont dorénavant des nationalistes arabes, décidés à obtenir coûte que coûte l'indépendance des Arabes face aux Puissances étrangères.

Annexes.

Constitution du gouvernement de mars 1920.

Président : 'Alî Ridâ al-Rikâbî (علي رضا باشا الركابي)

Président du Conseil d'État : 'Alâ' al-Dîn al-Durûbî (علاء الدين الدروبي)

Intérieur : Ridâ al-Sulh (رضا الصلح)

Affaires étrangères : Sa'îd al-Husanî (سعيد الحسني)

Guerre : 'Abd al-Hamîd al-Qaltaqjî (عبد الحميد القلطي)

Commerce et Agriculture : Yûsuf al-Hakîm (يوسف الحكيم)

Justice : Jalâl al-Dîn Zuhrî (جلال الزهري)

Finances : Fâris al-Khûrî (فارس الخوري)

Éducation : Satî' al-Husrî (ساطع الحصري)

Constitution du gouvernement de mai 1920.

Président et Intérieur : Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي)

Affaires étrangères : 'Abd al-Rahmân Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر)

Finances : Fâris al-Khûrî (فارس الخوري)

Président du Conseil d'État : Ridâ al-Sulh (رضا الصلح)

Commerce : Georges Bey Rizqallâh (جورج رزق الله)

Justice : Jalâl al-Dîn Zuhdî (جلال الزهدي)

Éducation : Sâtî' al-Husrî (ساطع الحصري)

Défense : Yûsuf al-'Azma (يوسف العظمة)

(LONGRIGG, p. 100.)

D – Le nationalisme arabe face à l’occupation européenne.

1 - Résistances à l’occupation (le temps des ‘isabât).

Quelques mouvements de résistance armée apparaissent çà et là en Syrie, sans toutefois parvenir à arrêter durablement la progression des troupes françaises. Il s'agit de bandes armées (*'isabât*) (عصابات) constituées autour de chefs locaux qui lancent des opérations de harcèlement dans les régions montagneuses de Syrie (et du grand Liban), Jabal 'Amil, Bekaa, Jabal alaouite, Jabal Sahyûn, Antioche, Deir ez-Zor, Hawrân, Golan, Jabal Durûz.

Révolte alaouite de Cheikh Sâlih al-'Alî (1918-1921).

Déjà fort d'une résistance à la pénétration ottomane dans les montagnes alaouites, un mouvement s'organise autour d'un chef tribal et religieux, le cheikh Sâlih al-'Alî (صالح العلي), afin de s'opposer à la pénétration française dans la montagne. Pratiquement maître du Jabal al-Ansâriyya en juillet 1919, le cheikh le reste pendant un an au moins. Suite à la chute de Faysal et à l'accord franco-turc d'octobre 1921, le rapport de forces s'inverse et les troupes françaises mettent fin à la révolte alaouite en peu de temps.

Révolte de Hanânû (1920-1921).

Ibrâhîm Bey Hanânû (إبراهيم هنانو), d'origine kurde, ex-fonctionnaire ottoman rallié aux nationalistes et à l'armée chérifienne, dirige une résistance énergique à la pénétration française à partir de la région d'Antioche -où agissaient déjà des bandes sous la direction de Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي)-, parvenant à occuper les régions de Harîm et Jisr al-Chughûr, fin 1920, mais sans parvenir cependant à susciter une insurrection populaire à Alep. La France redevient maîtresse de la situation en juillet 1921, là encore suite à l'accord avec la Turquie qui suspend son aide aux mouvements syriens de résistance. Se sentant abandonnée, Alep, qui jusqu'à maintenant était demeurée éloignée du mouvement nationaliste damascène et cultivait des sentiments pro-turcs, se trouve dorénavant réorientée vers le nationalisme syrien, tout en continuant à cultiver sa spécificité.

Le nord de la Syrie demeure la proie de bandes venant de Turquie jusqu'à la mi-1924. Dans l'est, Deir ez-Zor tombe en juin 1921 mais des bandes kurdes continuent à opérer dans la Djézireh jusqu'en 1929-30.

La situation à Damas (1920-1921).

La France ne rencontre pas de révolte à proprement parler dans la région de Damas. Contrairement aux régions nord, aucune aide extérieure ne parvient ; les Palestiniens sont retenus par leur propre

problème tandis que 'Abdallâh connaît la surveillance de la Grande-Bretagne, soucieuse à ce moment de ne pas s'aliéner la France. Beaucoup de leaders nationalistes, en outre, ont pris le chemin de l'exil avant l'entrée des troupes françaises dans la ville.

Tandis que plusieurs gouvernements sont constitués avec des notables pro-français, tels 'Alâ' al-Dîn al-Durûbî (علاء الدين الدروبي) (25 juillet-21 août 1920), Jamîl al-Ulchî (جميل الألسي) (7 septembre 1920-décembre 1921) et Haqqî al-'Azm (حفي العظم) (3 décembre 1921 - 27 juin 1922), le mécontentement des masses se manifeste à travers des pétitions et des mouvements de grève dans le souk.

2 – Mise en place des structures et de la politique mandataires.

Les conditions dans lesquelles la France occupe de force la Syrie et dépose le roi Faysal constituent un singulier départ pour un mandat dont la justification théorique est d'aider le pays à parvenir à l'indépendance. L'administration française est dominée par les militaires, d'expérience marocaine principalement ; forts de la loi martiale imposée jusqu'en 1925 et du cumul de la charge de haut-commissaire et de chef des armées du Levant avec les trois premiers hauts-commissaires, les généraux Henri Gouraud (1919-1922), Maxime Weygand (1923-1924) et Maurice Sarrail (1925), l'armée impose une politique d'administration quasi directe tout en exploitant les particularismes locaux, claniques, ethniques, religieux et culturels.

Le mandat et les nationalistes.

Avant-guerre, la France entretenait au Levant des relations quasi exclusives avec les populations minoritaires, maronites du Mont Liban principalement. Dès le début de son mandat, la France décide de négliger le mouvement nationaliste, à dominante sunnite. La vision la plus répandue dans les milieux au pouvoir, catholiques et militaires coloniaux, veut voir dans le nationalisme syrien un simple fanatisme musulman dirigé contre la civilisation occidentale et le progrès, lequel serait incarné par la nation française ; ce mouvement serait avant tout d'inspiration britannique et anti-française et menacerait directement l'hégémonie de la France en Afrique du nord. Seuls les partis anticléricaux et le Parti communiste accordent un certain soutien aux mouvements nationalistes.

La stratégie marocaine.

La stratégie marocaine qui est mise en œuvre par l'armée s'appuie sur trois politiques : exploiter les différences ethnico-religieuses en créant des zones autonomes ; jouer les zones rurales peu politisées contre les centres urbains nationalistes ; gouverner à travers les éléments malléables de l'élite politique traditionnelle.

Démembrement territorial.

L'impérialisme européen au Proche-Orient à dominantes britannique et française se partage l'ancienne province ottomane de Syrie en zones d'influence, elles-mêmes sous-divisées ; des entités géographiques sont créées de toutes pièces : Palestine, Transjordanie et Irak appartiennent à la sphère britannique. La France, de son côté, crée dès le 30 août 1920 un grand Liban, adjoignant au Mont-Liban les villes du littoral, Tripoli, Beyrouth, Tyr et Saïda, les quatre cazas de Hâsbayâ, Râchayyâ, Mârj'ayûn et al-Mu'âllaqa ainsi que la Bekaa.

La Syrie intérieure connaît elle aussi un dépeçage, variable selon les époques. En septembre 1920, sont créés un État d'Alep (incluant Deir ez-Zor et le sandjak d'Alexandrette, ce dernier étant cependant doté d'une large autonomie administrative) et un État de Damas (incluant les districts de Homs et de Hamâh). Un gouverneur syrien est nommé à la tête de chacun de ces deux États, assisté d'un délégué français qui possède le pouvoir véritable. Les élections, rapidement organisées au Liban, n'ont lieu qu'en juin 1923 en Syrie intérieure et donnent la victoire aux notables pro-français, l'opposition nationaliste ne pouvant se contenter que de dénoncer les innombrables irrégularités du scrutin. En 1922, le Djebel druze constitue une unité séparée sous protection française dotée d'un gouverneur et d'un congrès élu. Un Territoire des-alaouites, devenu État des alaouites en 1922, couvre la région nord-ouest de la Syrie. Les tribus bédouines du nord-est sont placées sous l'autorité militaire directe du "contrôle bédouin" français.

À la mi-1922, sur la suggestion du général Catroux, délégué du haut-commissariat à Damas, une fédération syrienne est créée, regroupant Damas, Alep et les alaouites et présidée par Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي). La fédération sera de courte durée ; tandis qu'Alep et Damas souhaitent une unité réelle, les alaouites cultivent leur autonomie.

En décembre 1924, un État unitaire syrien est créé, duquel sont exclus le Grand-Liban, le Djebel druze et les alaouites ; il comprend, outre Damas et Alep, le sandjak d'Alexandrette. Damas en est la capitale. Un président est élu par un conseil représentatif (en fait, un amalgame des conseils des deux États précédemment séparés) et un cabinet de 5 membres constitué, nommé par le président. Le pouvoir réel demeure entre les mains du haut-commissaire et de son délégué à Damas. Ce n'est qu'en 1936, sous l'influence du premier gouvernement nationaliste, que l'État alaouite et le Djebel druze seront rattachés à la Syrie (puis détachés à nouveau en 1939 lors de la chute de ce gouvernement) ; le sandjak d'Alexandrette sera, quant à lui, cédé par la France à la Turquie en 1939 en échange de la neutralité de celle-ci dans la seconde guerre mondiale.

Ces divisions répondent à l'idée sous-jacente de contenir au maximum le nationalisme anti-français dans l'État de Damas ou dans celui de Syrie version 1925 tout en conservant toute latitude dans les

États périphériques, sièges de minorités compactes traditionnellement rebelles à la domination ottomane puis damascène de Faysal.

Jeu des rivalités urbain/rural.

Suite au processus d'appropriation privée de la terre et de commercialisation des produits agricoles, l'interdépendance villes/campagnes s'est accrue mais au seul profit des classes urbaines de propriétaires terriens absentéistes, faisant aussi office de prêteurs le plus souvent usuriers. Les grandes familles qui contrôlent le système foncier sont aussi celles qui fournissent le pourcentage le plus haut de fonctionnaires, juges, financiers, politiciens, leaders religieux et intellectuels. Cette élite urbaine de propriétaires terriens et fonctionnaires mène depuis longtemps une politique visant à interdire tout développement d'une conscience politique rurale et ce avec le concours de la bourgeoisie commerçante urbaine.

En 1920, la France tente de briser cette dépendance des campagnes vis à vis des villes, par opportunisme politique autant que par idéalisme. Briser le système *muchâ'* (مشاع) constitue la priorité, ce système communautaire étant considéré comme le principal obstacle au libre exercice de la propriété individuelle. Une régie du cadastre est créée tandis qu'une distribution de terres aux paysans est entreprise. Un nouveau code de la propriété est promulgué en 1930 pour renforcer ces mesures. Dans les faits pourtant, les résultats sont inverses au but recherché. Loin d'affaiblir les propriétaires terriens absentéistes, la réforme agraire renforce leur puissance ; les nouvelles mesures françaises entraînent la méfiance des petits paysans qui soupçonnent la Puissance mandataire de vouloir briser leur mode traditionnel de vie. Le manque d'investissement financier de la part de la France conduit les nouveaux petits propriétaires à une dépendance accrue vis à vis des gros propriétaires, seuls à accepter de leur avancer de l'argent, à un taux usuraire d'ailleurs. Entre 1924 et 1944, les pourcentages des propriétés de moins de 10 ha chute de 35 à 16 % des propriétés privées totales, les moyennes propriétés entre 10 et 100 ha passent de 22 à 39 % et les propriétés de plus de 100 ha passent de 24 à 45 % (cité in KHOURY, *PHD*, p. 229).

Le rôle des grandes familles de propriétaires terriens absentéistes se trouve accru du fait même des exigences d'une politique de type mandataire, trouver des intermédiaires autochtones pour diriger le pays. Seule cette classe sociale des propriétaires terriens absentéistes-fonctionnaires se trouve être capable de les fournir. Il ne reste donc plus à la Puissance mandataire de jouer les propriétaires terriens ruraux et les cheikhs de tribus contre ces propriétaires terriens absentéistes, animateurs du courant nationaliste.

Jeu des rivalités internes aux élites.

Dans les villes, la France ne parvient pas à susciter de groupes influents de collaborateurs locaux. Les chrétiens uniates de Damas et d'Alep, malgré l'ancienneté de leurs liens avec la France, hésitent à collaborer ouvertement par peur de réactions musulmanes violentes. La Puissance mandataire se doit donc de jouer des rivalités internes à l'élite urbaine traditionnelle, trouvant appui par exemple chez les notables évincés lors du gouvernement nationaliste de Faysal pour leur engagement ottomaniste trop prolongé.

Présence française.

Le mandat implique une présence française minimale. 350 fonctionnaires français travaillent pour le haut-commissariat et un millier d'officiers français encadrent la troupe. À part ces officiels, on ne trouve qu'une petite communauté française compacte de marchands, d'éducateurs et de missionnaires entretenant peu de relations avec la population autochtone. Le Club social franco-syrien (النادي الاجتماعي السوري), créé à la fin des années 1920 par Muhammad 'Alî al-'Abid (محمد علي) et Mu'ayyad al-'Azm (مؤيد العظم), ne comptera jamais plus d'une centaine de membres.

Structures du gouvernement mandataire.

La volonté de contrôler étroitement le pays conduit la France à mettre en place un système de tutelle très lourd. À Beyrouth réside le haut-commissaire, directement responsable auprès du ministre des Affaires étrangères français ; doté de services équivalant à un gouvernement, il émet des arrêtés et possède un droit de veto sur les décisions prises par les gouvernements autochtones. Le secrétaire-général, sous le contrôle direct du haut-commissaire, dirige les services spéciaux et la sûreté générale. Des départements gouvernementaux s'occupent de la Sécurité publique, de l'Éducation, des Travaux publics, des Antiquités et des Affaires bédouines. Le haut-commissaire possède aussi sous sa juridiction les "intérêts communs", touchant à la fois la Syrie et la France (douanes, postes et télégraphes, contrôle des concessions). Des officiers français sont délégués auprès des gouvernements indigènes, avec droit de veto sur leurs décisions ; d'autres officiers français occupent les postes de conseillers dans les départements ministériels indigènes avec un pouvoir équivalent à celui de directeur. En 1921, 500 officiers occupent ces postes de conseillers. En haut de la hiérarchie militaire, on observe la prépondérance d'officiers à expérience marocaine ; avec l'arrivée de Henri Ponsot et de Damien de Martel, c'est l'Extrême-Orient d'où viennent les deux hommes qui fournit de nombreux cadres de l'administration.

L'armée.

Le pivot des forces françaises dans la région est "l'armée du Levant", constituée de bataillons de la

légion étrangère, de batteries d'artillerie et d'un corps de génie et d'aviation. La majeure partie des hommes de troupe viennent des colonies ; les Sénégalais et les Marocains sont le plus souvent appelés au maintien de l'ordre. Fin 1921, les effectifs considérables se montent à 70 000 hommes ; ils sont ensuite réduits à 15 000 hommes fin 1924. Le coût de cette armée, d'abord entièrement pris en charge par la France, est ensuite partiellement couvert par les budgets des divers gouvernements autochtones, grevant ceux-ci et les empêchant de faire des investissements productifs (de 4 % de ces budgets en 1926, on passe à 24 % en 1927).

Les "troupes spéciales" du Levant sont constituées d'autochtones (6 500 hommes en 1924, dont 137 officiers français et 48 indigènes ; au milieu des années 1930, 14 000 hommes, 378 officiers dont 201 indigènes, formés à l'Académie militaire de Damas, transférée ensuite à Homs). Le recrutement intéresse principalement les minorités, Circassiens, Kurdes, druzes, alaouites et réfugiés Arméniens, moins sensibles à l'appel du nationalisme ; la rareté des sunnites peut aussi s'expliquer par leur mépris traditionnel pour l'armée.

La gendarmerie, recrutée et employée localement, est surtout implantée dans les campagnes. La police, quant à elle, se charge des villes. Gendarmerie et police sont financées par les gouvernements locaux à l'autorité desquels elles sont soumises. L'armée, cependant, prend souvent leur relève dans le maintien de l'ordre, ainsi assuré par le haut-commissaire.

Justice et *Waqfs*.

Le haut-commissaire contrôle dans les faits la Justice et les Biens religieux. Malgré la suppression des Capitulations, des cours spéciales présidées par des juges français continuent à juger les affaires dans lesquelles des Européens sont impliqués ; les tribunaux *nizâmiyya* et *char'iyya* demeurent, par ailleurs, quasi intacts. Afin de mieux contrôler les autorités sunnites, le haut-commissaire place sous son autorité directe l'administration des *Waqfs* et c'est lui qui nomme son contrôleur général, conservant un droit de veto sur les décisions du conseil religieux.

Économie et Finances.

Les hauts-commissaires cherchent à rejeter au maximum les dépenses sur les gouvernements locaux, principalement en matière de sécurité et de défense. À titre d'exemple, l'État de Syrie voit déjà 32 % de son budget consacrés à la Défense ; 29 % vont ensuite à l'Administration locale et à la Justice ; 23 % seulement sont consacrés au Développement économique, 10 % à l'Éducation et à la Santé et 7 % pour les "dépenses extraordinaires". Les ressources de ces États proviennent principalement des "intérêts communs" gérés par le haut-commissaire et ensuite répartis entre les gouvernements (de façon inégale d'ailleurs, le Liban ayant droit à 47 % du total), et des impôts directs.

En 1920, la France impose la livre syro-libanaise, en remplacement de la livre égyptienne introduite par les Britanniques. Les échanges importants entre autochtones continuent cependant à se faire en pièces d'or turques. Émise par une banque privée, la banque de Syrie, devenue en 1924 banque de Syrie et du Grand-Liban, la livre syro-libanaise est dépourvue de couverture or. Liée au franc français, elle va connaître une succession de dévaluations accentuant le sentiment populaire de pillage des richesses nationales. Évitant tout risque, la banque préfère investir ses avoirs dans des valeurs françaises sûres ; refusant les investissements productifs locaux, elle étouffe les tentatives de développement économique local.

3 – Réorganisation du mouvement nationaliste.

Ayant fui l'arrivée des Français ou exilés par eux, les dirigeants nationalistes mettent un an avant de reprendre pied en Syrie.

La Société de la Main de fer et Chahbandar.

Suite à l'amnistie accordée à certains nationalistes à l'automne 1921, des notables, retour à Damas, créent une première organisation nationaliste secrète, la Société de la Main de fer (*Jam'iyyat al-Yad al-Hadidiyya*) (جمعية اليد الحديدية), visant à discréditer le gouvernement jugé collaborateur de Haqqî al-'Azm (حقي العظم), tout en rétablissant les contacts avec les marchands, les chefs de quartiers et les étudiants.

Parmi les nationalistes les plus influents de cette période, 'Abd al-Rahmân Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) tient la première place. Damascène né en 1880 d'une famille de marchands relativement prospères mais sans lien avec l'aristocratie, il étudie au Syrian Protestant College de Beyrouth et fréquente le cercle du cheikh al-Jazâ'irî. Médecin, il enseigne à Beyrouth mais s'occupe surtout de politique en s'opposant à la turquification ; demeuré à Damas au début de la guerre, il rejoint Le Caire en 1916 où il soutient la révolte arabe et fréquente les milieux britanniques. Sous Faysal, il sert d'interprète à la commission King-Crane avant de devenir l'agent de liaison du roi avec la Grande-Bretagne puis son ministre des Affaires étrangères.

Contestant le droit de la France à diriger la Syrie, Chahbandar et la Main de fer profitent de la visite privée de C. R. Crane en avril 1922 pour organiser une vaste manifestation dans la vieille ville. La répression se fait sans pitié, on compte plusieurs morts, de nombreuses arrestations sont menées, des notables sont expulsés, d'autres sont condamnés à des peines de prison (dont Chahbandar à 20 ans) ; la Société de la Main de fer est démantelée. Pour la première fois cependant, Damas a connu un soulèvement anti-français, le souk restant fermé par solidarité durant quinze jours. Des mouvements sont observés en même temps à Homs, Hamâh et Alep où agit la Société de la Main

rouge (*Jam'iyyat al-Kaff al-Ahmar*) (جمعية الكف الأحمر), dirigée par Sa'dallâh al-Jâbirî (سعد الله الجابري) depuis le début de 1922.

Le Congrès syro-palestinien.

Dès la fin de 1918, des Syriens résidant au Caire, pour la plupart anciens membres de l'ex-Parti de la Décentralisation, fondent une nouvelle organisation, le Parti de l'Union syrienne (*Hizb al-Ittihad al-Sûrî*) (حزب الاتحاد السوري). Tout en soutenant le gouvernement arabe de Damas, ce parti prône l'idée de la grande Syrie et entretient quelques liens avec la Grande-Bretagne.

Avec l'effondrement du gouvernement de Faysal, le Parti devient le coordinateur des activités des divers groupes nationalistes syriens et Palestiniens. En juin 1921, un Congrès syro-palestinien (المؤتمر السوري الفلسطيني) est réuni à Genève, demandant à la Société des Nations l'unité et l'indépendance syriennes. Un comité exécutif est créé ; présidé par Michel Lutfallâh (ميشال لطف الله), il comprend Rachîd Ridâ (محمد رشيد رضا), vice-président, Najîb Chuqayr (نجيب شقير), secrétaire, As'ad al-Bakrî (أسعد البكري), druze du Mont-Liban), Khalîl Michâqa (خليل مشاققة), protestant de Damas), Hâjj Adîb Khayr (الحاج خير الدين), marchand de Damas), Sa'îd al-Talî'a (druze du Mont-Liban), Chukrî al-Quwatî (شكري القوتلي), As'ad Dâghir (أسعد داغر), écrivain, grec catholique du Mont-Liban) et Khayr al-Dîn al-Zirikî (خير الدين الزركلي), écrivain damascène d'origine kurde).

Le comité exécutif du Congrès, domicilié au Caire, assume désormais deux fonctions, ramasser les fonds (pays arabes, émigrés arabes aux États-Unis) pour les organisations nationalistes opérant dans les territoires occupés et mener les campagnes de sensibilisation à la cause arabe. Une représentation permanente, non officielle, est créée à cet effet auprès de la Société des Nations à Genève, présidée par Chakîb Arslân (الأمير شكيب أرسلان), aidé d'Ihsân al-Jâbirî (احسان الجابري).

Très tôt des divisions apparaissent au sein du Congrès. Dès 1922, les représentants palestiniens décident de se retirer, lui reprochant son manque d'intérêt pour la question palestinienne (situation liée à la composition exclusivement syro-libanaise du comité exécutif). Certains nationalistes syriens, préoccupés par la question syrienne, avaient même conseillé à ces représentants de négocier avec les sionistes.

Mais les divisions atteignent aussi les rangs syriens du Congrès, y créant deux groupes. Autour de Michel Lutfallâh (ميشال لطف الله) et de 'Abd al-Rahmân Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) s'organise un courant en lien avec les Hachémites et la Grande-Bretagne ; éduqués à l'occidentale, ses membres sont dépourvus de culture ottomane et n'appartiennent pas à la vieille aristocratie de service. On y trouve aussi Nazîh Mu'ayyad al-'Azm (نزيه مؤيد العظم), Hasan al-Hakîm (حسن الحكيم) et Sa'îd Haydar (سعيد حيدر).

Le second courant, anti-hachémite et anti-britannique, se regroupe autour de Chakîb Arslân (الأمير شكيب أرسلان), avec Rachîd Ridâ (محمد رشيد رضا), Ihsân al-Jâbirî (إحسان الجابري) et les anciens membres du Parti Istiqlâl en exil. De culture ottomane et traditionnelle, ses membres se montrent méfiants vis à vis des Hachémites et de la Grande-Bretagne et recherchent de l'aide plutôt du côté de la Turquie. Ils insistent aussi sur la place de l'islam en tant que l'un des principes moraux à la base de la civilisation arabe.

La division, déjà existante en 1922, devient patente en mars 1924 lors de la revendication du califat par le chérif Hussein. Rachîd Ridâ prend la tête de ceux qui dénie aux Hachémites tout droit au califat (ce seraient des mercenaires, des ambitieux et seraient incapables intellectuellement de faire de la théologie). La prise de La Mecque par Ibn Sa'ûd et l'abdication de Hussein achèveront de balayer les derniers espoirs de Hussein à assumer le califat.

Le Parti du Peuple.

Le mouvement nationaliste se réorganise sur place autour de Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) ; libéré prématurément en octobre 1923, le leader nationaliste rejoint Damas après un exil d'une année dont il profite pour répandre les revendications syriennes tant en Europe qu'aux États-Unis. Officiellement fondé en juin 1925, le *Hizb al-Cha'ab* (حزب الشعب) (Parti du Peuple) fonctionne en fait depuis le mois de février comme groupe de pression non structuré. Dès le mois de mars, il organise une manifestation lors d'une visite de Lord Balfour à Damas. En juin, ses effectifs atteignent le millier de membres issus pour la plupart des élites damascènes. Financé par le Congrès syro-palestinien du Caire, le Parti diffuse ses idées à travers le journal *al-Mufîd* (جريدة المفيد) (fondé par la famille Haydar de Baalbek). Outre Chahbandar, président, et Fâris Bey al-Khûrî (فارس الخوري), vice-président, le comité directeur compte une dizaine de Damascènes : Lutfî al-Haffâr (لطفي الحفار), 'Abd al-Majîd Tabbâkh (عبد المجيد) et Abû-I-Khayr al-Mawqî' (ابو الخير الموقع) (الطيباخ) et Abû-I-Khayr al-Mawqî' (ابو الخير الموقع) représentent les riches marchands ; Ihsân al-Charîf (إحسان الشريف), Fawzî al-Ghazzî (فوزي الغزي) et Sa'îd Haydar (سعيد حيدر) appartiennent aux milieux de juristes ; Jamîl Mardam (جميل مردم بك) et Tawfiq Châmiyya (توفيق شامية) sont des propriétaires terriens ; Adîb al-Safadî (أديب الصفدي) est un journaliste et Hasan al-Hakîm (حسن الحكيم) vient du Mîdân. Le *Hizb al-Cha'ab*, plus que parti politique, fonctionne de fait comme une coalition de notables, chacun arrivant avec les frustrations et les revendications de son groupe social d'origine et de sa clientèle.

Sa plate-forme politique, d'orientation laïque (à l'image de l'éducation de ses auteurs), appelle à la réalisation des principes suivants : souveraineté nationale syrienne et unité à l'intérieur des frontières naturelles de la Syrie (grande Syrie), liberté des personnes sous toutes ses formes, éducation populaire, protection des industries nationales, meilleur développement et exploitation des richesses naturelles syriennes, unification du système éducatif incluant l'enseignement primaire

obligatoire.

Le Parti de l'Unité syrienne.

En mai 1925, un parti opposé aux nationalistes fait son apparition à l'instigation du haut-commissariat, sous la direction de Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي). Le journal du *Hizb al-Wahda al-Sûriyya* (حزب الوحدة السورية), *al-Zamân* (الزمان), accuse le Parti du Peuple de vouloir créer un État islamique, sous la houlette hachémite.

4 – La Grande révolte syrienne (1925 -1926).

A la veille de la Grande révolte syrienne (الثورة السورية الكبرى), la France n'a plus que 15 000 hommes au Levant, étant parvenue à réprimer tous les mouvements de résistances et les soulèvements armés. La résistance politique commence à s'organiser autour des thèmes de l'union de la Syrie et de l'autonomie mais demeure profondément divisée entre factions rivales. Ce n'est d'ailleurs pas de son côté que jaillit la Grande révolte syrienne mais d'une revendication autonomiste et locale druze.

La vieille revendication autonomiste druze.

La volonté traditionnelle d'indépendance du Djebel druze remonte à l'installation de druzes du Mont-Liban dans cette région du sud de la Syrie au XVIIIème. Entre 1889 et 1911, on ne compte pas moins de six insurrections armées contre des tentatives de contrôle jugé trop direct de la part des autorités ottomanes. Celles-ci ont accepté depuis le XVIIIème siècle l'autorité *de facto* d'un clan sur la communauté tout entière, les Hamdânî (الحمداني) jusqu'en 1869 et les Attrache (الأطرش) depuis. Depuis la fin du XIXème, l'ouverture sur le monde extérieur se montre inéluctable et les liens avec Damas se multiplient du fait de la commercialisation des produits agricoles et de la modernisation des moyens de communication. Les relations avec le gouvernement Faysal sont bonnes du fait que des druzes, dont Sultân Pacha al-Attrache (سلطان باشا الأطرش), ont participé à l'armée chérifienne.

Les origines de la révolte.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux minorités ethniques et religieuses, le mandat reconnaît en mars 1921 la spécificité du Djebel druze en en faisant une unité administrative spéciale, distincte de l'État de Damas et dotée d'un gouverneur autochtone et d'un *majlis* représentatif. Proclamé indépendant en 1922, le Djebel druze est placé sous l'autorité de Salîm al-Attrache (سليم الأطرش). À sa mort en septembre 1923, des rivalités à l'intérieur du clan Attrache ajoutées à des oppositions entre petits notables et grands clans empêchent tout accord sur la désignation d'un président druze du *majlis*. C'est un Français qui est donc élu, le capitaine Gabriel Carbillet. Énergique à outrance et paternaliste, l'officier veut transformer de fonds en comble la région et se lance dans de grandes

opérations de modernisation et de réformes économiques et sociales. Ces mesures ne font qu'entraîner une opposition quasi-générale parmi la population qui se sent agressée dans son mode traditionnel de vie tandis que les notables considèrent leur prépondérance comme menacée.

Plusieurs chefs druzes protestent auprès du nouveau haut-commissaire, le général Sarrail, qui refuse de les entendre et en fait arrêter certains. Le 18 juillet, Sultân Pacha al-Attrache (سلطان باشا الأطرش) décide de passer à l'action en organisant plusieurs escarmouches. Le 3 août, une colonne de 3 000 hommes dirigée par le général Michaud est mise en déroute. La victoire druze conduit à la généralisation de la révolte dans la région et consacre la suprématie des Attrache.

Druze, la révolte devient nationaliste.

Malgré ses liens avec les druzes par l'intermédiaire de Nasîb al-Bakrî (نسيب البكري), le Parti du Peuple apparaît comme peu préparé face à cette rébellion. Le 19 août, une délégation nationaliste rencontre Sultân Pacha. Un serment de coopération est prêté afin de rejeter la présence française au nom de l'unité et de l'indépendance de la Syrie. Plusieurs nationalistes sont arrêtés à Damas. D'autres, dont Chahbandar, se réfugient dans le Djebel où un gouvernement nationaliste provisoire est proclamé le 9 septembre. La révolte druze devient nationaliste. Présidé par Sultân Pacha al-Attrache, le gouvernement adopte le drapeau du Congrès syrien de 1920 et appelle à la révolte syrienne, réclamant l'unité, l'indépendance, l'évacuation des troupes françaises, la mise en place d'un gouvernement national et d'une assemblée librement élue, la mise en application des droits de l'homme et des idéaux de la révolution française.

Extension de la révolte.

Le mouvement prend de l'ampleur avec l'avancée des rebelles dans les faubourgs de Damas. Sous la direction de Fawzî al-Qâwuqjî (فوزي القاوقجي) (et avec le soutien de la population locale, des légionnaires dissidents et des bédouins de la tribu Mawâlî (الموالي) de Ma'ârat al-Nu'mân (معرة النعمان) détruisent les bâtiments officiels de Hamâh début octobre. Les Français répliquent par des bombardements qui détruisent une bonne partie du centre-ville et contraignent Fawzî et ses partisans à se réfugier dans les campagnes. Le mouvement gagne aussi le nord avec l'armée d'Ihsân al-Jâbirî (إحسان الجابري), "armée du nord", créée en janvier 1926.

Fin septembre, les rebelles augmentent le nombre de leurs actions dans la Ghouta [oasis de Damas] tandis qu'une manifestation anti-française organisée dans Damas connaît une sévère répression. Le 18 octobre, trois bandes armées -celle de Hasan al-Kharrât (حسن الخراط) du quartier Châghûr (حيّ الشاغور), celle du druze Nasîb al-Bakrî (نسيب البكري) et des Kilâwî (الكلاوي) du Midân (حيّ الميدان) et de Bâb al-Jâliyya (باب الجالية), et celle de Ramadân Pacha Challache (رمضان شلاش) de Deir ez-Zor- pénètrent

dans la ville et occupent le palais 'Azm, qui sert de pied-à-terre dans la capitale syrienne au haut-commissaire. Du 18 au 20 octobre, la ville, vidée au préalable de toute présence armée française, subit un bombardement d'envergure qui détruit toute une partie du souk et cause de très nombreuses victimes. Chassés de Damas, les rebelles retrouvent la Ghouta pour terrain d'action, organisant régulièrement des raids sur les faubourgs, le Mîdân principalement. Le mouvement s'étend jusqu'au Liban avec la prise de Hâsbayâ et du Mont-Hermon en novembre. Le bombardement, condamné internationalement, entraîne la chute de Sarrai et la démission de Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي).

Négociations avec le Congrès syro-palestinien.

Pour enrayer le mouvement de rébellion, Paris envoie un nouveau haut-commissaire, civil pour la première fois, Henry de Jouvenel, libéral et journaliste de formation. Afin de faire montre de sincérité et d'ouverture, il rencontre avant son départ de Paris, Chakîb Arslân (الأمير شكيب أرسلان), délégué du Congrès syro-palestinien auprès de la Société des Nations. Celui-ci lui présente des revendications modérées ; il reconnaît que "les frères du Liban" peuvent désirer un État séparé mais réclame cependant un vote d'autodétermination dans les districts rattachés au petit Liban en 1920. Il demande le rattachement de l'État alaouite à la Syrie et accepte de "garantir certains avantages économiques et stratégiques à la France". Jouvenel accepte d'étudier cette proposition mais refuse le rattachement du territoire alaouite.

Fin novembre, Jouvenel rencontre au Caire une délégation du Congrès syro-palestinien ; cultivant le sentiment d'avoir été "court-circuité" par Arslân, Lutfallâh et son clan font état de revendications beaucoup plus extrêmes qu'à leur habitude, allant jusqu'à réclamer le retrait immédiat de la France. Quelques heures après la réunion, s'apercevant de son manque de réflexion, le comité émet une nouvelle liste de revendications, abandonnant celle de l'immédiateté du retrait : formation d'un État syrien unifié et organisation d'un plébiscite au Liban pour savoir s'il se joindra à cet État ; établissement immédiat d'un gouvernement national et d'une loi organique basée sur les principes de la souveraineté nationale ; tenue d'élections au suffrage universel direct pour la constitution d'une assemblée constituante ; abolition du mandat et établissement d'un accord avec la France de durée limitée ; évacuation de l'armée d'occupation. Toutes ces revendications sont jugées inacceptables par Jouvenel qui propose, cependant, en décembre une amnistie générale des rebelles en échange de l'abandon des armes. L'offre repoussée, Jouvenel annonce peu après son programme : consolidation du *statu quo* territorial et désarmement des insurgés.

Répression et fin de la révolte.

À partir d'avril 1926, l'armée française reprend le contrôle du sud et nettoie la Ghouta en juillet ; en

avril un nouveau bombardement des faubourgs de Damas a lieu. Vers la fin de 1926, la révolte prend fin. Plusieurs familles druzes prennent le chemin du désert transjordanien, sous la surveillance de 'Abdallâh ; certaines reviendront en Syrie un an après, d'autres, avec Sultân Pacha al-Attrache (سلطان باشا الأطرش) prenant le chemin du Nedjd. Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) quant à lui, connaît l'exil en Irak. Ces deux ans de révolte n'ont apporté aucun résultat positif ; pas d'unité ni d'autonomie en vue, un leadership nationaliste disséminé et divisé, une accumulation de ressentiment, un grand nombre de morts et de destructions, une perspective de négociation franco-syrienne encore plus improbable.

Comment rendre compte de la révolte ?

Les événements syriens de 1925-1926 peuvent être définis comme une révolte populaire, grandement anti-impérialiste avec des orientations nationalistes prononcées (KHOURY, *PHD*, p. 527 ; toutes les analyses qui suivent proviennent de cette thèse).

Une révolte populaire.

Populaire, la révolte l'est en effet puisqu'elle rencontre le soutien de la quasi-totalité des couches de la société, gros propriétaires terriens absentéistes urbains, bourgeoisie commerciale urbaine, intelligentsia appartenant à la classe moyenne (de formation européenne ou issue des-milieus religieux), classe laborieuse, paysannerie et quelques nomades. Parti du Djebel druze, le mouvement embrase Damas, Homs, Hamâh, la Syrie du nord, le Liban du sud ; seuls la région alaouite et le sandjak d'Alexandrette restent totalement à l'écart. Il ne s'agit cependant pas d'une insurrection d'une population entière en armes ; 16 000 personnes seulement prennent les armes. Le reste de la population soutient.

Une révolte anti-impérialiste.

La révolte semble l'expression culminante du ressentiment collectivement ressenti au bout de cinq années de présence capricieuse de la France représentée par trois hauts-commissaires aux conceptions politiques très différentes les uns des autres. À ce manque de continuité politique s'ajoute la situation catastrophique de l'économie du pays ; les budgets, majoritairement consacrés aux questions de défense et de sécurité, ne donnent lieu à quasiment aucun investissement productif ; la livre syrienne liée au franc perd toute valeur en quelques années ; le chômage grimpe de même que les impôts ; le contrôle de la France à la manière marocaine ne laisse aucune liberté aux leaders nationaux ; les divisions ethniques et religieuses, barrière traditionnelle à l'unité et au développement de la région, sont systématiquement encouragées et exploitées par la Puissance mandataire. On assiste ainsi à un rejet global de la présence française jugée responsable de tous les maux du pays.

Une révolte nationaliste ?

La révolte n'émerge pas des activités des cercles nationalistes damascènes mais d'un Djebel druze à vieilles tendances séparatistes refusant le changement imposé par le mandat. Elle est, cependant, déclenchée par la faction druze qui entretient des relations avec les nationalistes damascènes. Il est donc préférable de parler de mouvement anti-impérialiste. Ce n'est que dans un deuxième temps que les druzes ont découvert tout l'intérêt d'exprimer leur soulèvement en termes d'unité nationale.

Vers la moitié des années 1920, le nationalisme reste encore l'apanage des hautes et moyennes couches de la population urbaine. Aucun appel véritablement nationaliste n'émerge des classes populaires qui maintiennent leurs loyalismes traditionnels envers la famille, le clan, le quartier, le village et n'ont pas encore découvert le loyalisme à la nation ou à l'État. Les nationalistes urbains ont tout simplement su canaliser un mécontentement populaire dans un mouvement plus général anti-impérialiste, tout en lui donnant une coloration nationaliste.

Groupes sociaux ayant participé à la révolte.

Les propriétaires terriens absentéistes.

Dès la révolte druze connue, la classe des propriétaires terriens, absentéistes et urbains, apporte son aide aux rebelles et tient ensuite le leadership du mouvement. Impliquée depuis longtemps dans l'émergence du mouvement libéral arabe et arabiste, cette classe quasiment toute entière (à l'exception de ses éléments rejetés par Faysal pour leur loyalisme ottoman trop longtemps affiché) s'est trouvée précipitée dans les bras des rebelles par la politique du haut-commissariat. Tâchant de discréditer le leadership nationaliste urbain, le haut-commissariat s'est efforcé d'exacerber les rivalités internes à ce groupe tout en essayant de la priver de ses revenus ; l'accès des postes étatiques lui est interdit tandis que la réforme agraire projetée tente de réduire ses possessions agricoles. Contre les propriétaires terriens absentéistes, la France joue la promotion des notables ruraux et des *mukhtârs*. L'augmentation des taxes agricoles ne fait que précipiter dans les rangs nationalistes les propriétaires terriens absentéistes hésitants face au mandat. Le mieux éduqué et le plus politisé, ce groupe prend naturellement la tête de la révolte.

La bourgeoisie commerçante.

Il est toujours difficile de différencier ce groupe social de celui des propriétaires terriens absentéistes ; de nombreuses alliances familiales existent en sus des liens économiques. La bourgeoisie commerçante peut se répartir en deux catégories :

- Une bourgeoisie compradore, apparue au XIX^{ème} siècle comme agents de l'Europe dans la région. Chrétiens pour la plupart (la minorité juive appartient aussi à ce groupe), ces

commerçants voient d'un bon œil le mandat français, garant pour eux de stabilité et de faveur. Par peur de violences anti-chrétiennes, ce groupe observe cependant une neutralité effective.

- L'autre catégorie de la bourgeoisie commerçante est musulmane, maintenue à l'écart du capital étranger par la Puissance mandataire. Distributeurs locaux et exportateurs vers les provinces voisines de l'empire ottoman des produits autochtones (savon, textiles, peaux, blé, fruits et troupeaux), ces marchands ont subi de plein fouet le dépeçage de l'empire et les difficultés économiques et monétaires des premiers temps du mandat. Le nationalisme leur fournit un outil idéologique tout prêt à exprimer leur frustration. Malgré leur peur de perdre de l'argent, ils offrent un certain soutien aux rebelles.

La paysannerie.

Sans le soutien de la paysannerie, cependant, jamais la révolte syrienne n'aurait pu durer tant de temps. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce soutien. Sans aucun doute, l'insurrection a-t-elle manifesté son ressentiment devant les changements sociaux, économiques et politiques que la Puissance mandataire voulait lui imposer ; sans doute l'appétit de s'emparer des terres des quelques propriétaires terriens collaborateurs a-t-il joué son rôle ; la répression des résistances et la mauvaise qualité des dernières récoltes ont, enfin, poussé l'exaspération à son comble. Une raison plus profonde peut être avancée : les bandes de rebelles ont été les plus actives dans les régions où les relations capitalistes ont le plus pénétré depuis le milieu du XIXème sous la double influence de la pénétration européenne et de la commercialisation des produits agricoles ; de gros propriétaires terriens absentéistes sont apparus et cela principalement dans les jardins irrigués autour de Damas, et les régions céréalières du Hawrân, de Homs et de Hamâh. Une différenciation sociale par classes est ainsi apparue dans les campagnes parallèlement à l'effondrement de l'autonomie de la communauté villageoise. Les frustrations se sont ainsi accumulées.

Groupes sociaux absents de la révolte.

Seuls des membres de certaines minorités ethniques et religieuses coopèrent avec la Puissance mandataire dans la répression de l'insurrection. Il s'agit principalement de Circassiens et d'Arméniens ; la tribu bédouine des Rwala (قبيلة الروالة) de Syrie du sud, ennemie traditionnelle des druzes a, elle aussi, prêté son secours à l'armée française.

Certaines catégories de la population syrienne, tout en s'abstenant de prendre part à la révolte, évitent de s'engager au côté de la France. Il s'agit de segments de deux groupes sociaux qui tiennent à éviter de perdre leur position d'intermédiaire entre la société locale et l'État, contrôlé par la France : aile collaboratrice de la classe des propriétaires terriens absentéistes et des fonctionnaires

(rejetés par Faysal pour leur ottomanisme), et bourgeoisie compradore à dominante chrétienne. Les minorités religieuses urbaines, par instinct de protection, participent peu aux événements, d'un côté comme de l'autre.

5 – Vers l'établissement d'une constitution en Syrie.

Établissement d'une constitution libanaise (1926).

Durant la révolte druze, la vie politique ne cesse pas pour autant de se dérouler. Jovenel se consacre tout d'abord au Liban où il invite le conseil représentatif à fonctionner comme une assemblée constituante. Une constitution est adoptée en mai 1926, amenant une certaine détente entre communautés maronite et musulmane et un modus vivendi avec la Puissance mandataire. Amendée en 1927 et 1929, cette constitution met en place une république parlementaire à deux chambres en relation avec la Puissance mandataire. En 1932, l'aggravation de la crise économique, les protestations des artisans de l'union avec la Syrie et le risque de voir un cheikh sunnite, Muhammad al-Jisr (محمد الجسر), devenir président de la république conduisent la France à suspendre cette constitution et à restaurer une autorité plus directe du haut-commissaire. Le Bloc national (الكتلة الوطنية) de Riyâd Solh (رياض الصلح) canalise le mécontentement musulman, tandis que plusieurs organisations espèrent l'abolition du mandat à travers un accord contractuel avec la France.

Les élections syriennes de 1926.

En ce qui concerne la Syrie, Jovenel annonce en décembre 1925 l'organisation d'élections pour les conseils représentatifs dont le mandat arrive à échéance, et ce dans le territoire des alaouites et les zones syriennes non soumises à la loi martiale (c'est-à-dire en dehors de Damas, le Djebel druze et le Hawrân) ; les députés élus conviendront ensuite du statut constitutionnel à élaborer et des unions possibles à contracter entre eux. Les élections sont tenues en mars 1926. En territoire alaouite, elles connaissent un certain succès avec 77 % de participation, les sunnites et les grecs orthodoxes s'abstenant ; les représentants élus demandent le maintien de l'indépendance du territoire. Dans le sandjak d'Alexandrette, la participation est forte là aussi ; une demande d'indépendance complète de la part des représentants élus est rejetée par la France. À Alep, la ville boycotte les élections à l'appel des nationalistes dont beaucoup sont arrêtés ; seuls 23 % de la population urbaine vote (surtout les Arméniens et les syriens catholiques) tandis que le taux dans les campagnes atteint 81 %. Les représentants élus sont presque tous des minoritaires qui demandent cependant au haut-commissariat un État syro-libanais uni et la libération des nationalistes. Aucune élection ne peut avoir lieu à Homs et Hamâh, le boycott demandé par le Parti du Peuple ayant été strictement respecté.

Le gouvernement syrien.

À Damas, Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي) démissionne de son poste de président de l'État syrien en décembre 1925 suite au bombardement de Damas. Dans l'incapacité de lui trouver un successeur -le cheikh Tâj al-Dîn al-Hasanî (تاج الدين الحسني), pressenti, avance sous la pression du Parti du Peuple trop de revendications jugées inacceptables-, un régime d'administration directe est mis en place sous la direction de Pierre Alype, Le 28 avril 1926, le haut-commissaire nomme président de l'État syrien le Damad Ahmad Nâmî (الداماد أحمد نامي), aristocrate circassien de Beyrouth éduqué à Paris). Celui-ci tombe d'accord avec le haut-commissaire sur la nécessité d'élaborer un traité franco-syrien de 30 ans et de faire élire une assemblée constituante. Un cabinet est formé, avec la participation de trois membres du Parti du Peuple -Fâris Bey al-Khûrî (فارس الخوري), Lutfî al-Haffâr (لطفي الحفار) et Husnî al-Barazî (حسني البرازي)- qui ne parviennent pas, cependant, à faire entendre leur voix (demande d'amnistie générale, de création d'une armée nationale, de l'évacuation des forces françaises, de l'établissement d'un traité à durée limitée, de la tenue d'un plébiscite sur les frontières libanaises, et de l'unification de la Syrie). Refusant, en juin, de signer une condamnation des rebelles, ils sont arrêtés et remplacés par des notables plus complaisants. Jouvenel démissionne en juillet 1926 après avoir annoncé que la France souhaite négocier un traité franco-syrien sur le modèle du traité anglo-irakien de 1922.

Convocation des élections pour une assemblée constituante.

Son successeur, Henri Ponsot, diplomate de carrière, prend tout son temps pour visiter le pays et retourner à Paris chercher une solution aux différents problèmes. Pendant près de neuf mois, on observe quasi aucun changement sinon la constitution d'un gouvernement provisoire autonome du Djebel druze et d'un nouveau cabinet Nâmî à Damas. De retour à Damas en juin 1927, le haut-commissaire ordonne l'abolition du "régime spécial" militaire des dernières années, restaure l'administration normale et proclame une amnistie à l'intention de plusieurs leaders nationalistes. Le 27 juillet, par la bouche du général Georges Catroux appelé auprès du haut-commissariat, une déclaration politique dément les rumeurs selon lesquelles la France remettrait son mandat à la Société des Nations. La France y manifeste sa volonté de protéger les minorités tout en intégrant leurs régions à celles peuplées d'Arabes et de permettre la constitution d'une loi organique tout en confiant de plus en plus les affaires des États aux autochtones. La France ne saurait tolérer, cependant, de menace quant à la sécurité et à la maîtrise des "intérêts communs". Aucune mention n'est faite de la négociation d'un traité à l'image de l'anglo-irakien, d'une amnistie, des libertés personnelles et politiques et des futures frontières du Liban. À la fin juillet, le haut-commissaire annonce la prochaine tenue d'élections pour une assemblée constituante.

La réponse des nationalistes est donnée en octobre et constitue d'une certaine manière l'acte de fondation d'une nouvelle coalition nationaliste, le Parti du Peuple étant sur le déclin depuis 1927. C'est dorénavant *al-Kutla al-Wataniyya*, le Bloc national, qui tiendra le devant de la scène politique syrienne dans la prochaine décennie. Leur réponse évite l'emphase sur des revendications intolérables pour la Puissance mandataire et montre une certaine volonté de coopération dans la perspective des prochaines élections et de la rédaction d'une constitution.

6 – Le mouvement nationaliste au début des années 1930.

La fondation du Bloc national.

al-Kutla al-Wataniyya (الكتلة الوطنية) ne signe de son nom qu'à partir de l'automne 1931 et ne publie son programme qu'un an plus tard ; on peut cependant l'identifier dès les élections de 1928.

Sur les 15 représentants nationalistes réunis à Beyrouth en octobre 1927 pour répondre à M. Ponsot, 7 des 10 Syriens seront parmi les membres fondateurs du Bloc : Ihsân al-Charîf (إحسان الشريف) de Damas, Ibrâhîm Hanânû (إبراهيم هنانو) et 'Abd al-Rahmân al-Kayyâlî (عبد الرحمن الكيالي) d'Alep, Najîb al-Barâzî (نجيب البرازي) et 'Abd al-Qâdir al-Kilânî de Hamâh, Mazhar Raslân (مظهر رسلان) et Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي), président, de Homs.

Suite à l'amnistie de mars 1928, plusieurs nationalistes, retour en Syrie, rejoignent les rangs du Bloc : Fawzî al-Razzî (فوزي الغزي) et Lutfî al-Haffâr (لطفى الحفار) de Damas, Fâris Bey al-Khûrî (فارس الخوري), Husnî al-Barazî (حسن البرازي) de Hamâh et Sa'dallâh al-Jâbirî (سعد الله الجابري) d'Alep.

En mars toujours, un troisième groupe se joint aux deux premiers : Fakhrî al-Bârûdî (فخري البارودي), Zâkî al-Khatîb (زكي الخطيب), Ahmad al-Lahhâm (أحمد اللحام), 'Afîf Sulh (عفيف الصلح), Fâyiz al-Khûrî (فايز الخوري), Muhammad al-Nahhâs (محمد النحاس) et Jamîl Mardam (جميل مردم بك) de Damas ; Tawfîq al-Chîchaklî (توفيق الشيشكلي) de Hamâh ; Ahmad al-Rifâ'î (أحمد الرفاعي), 'Abd al-Qâdir al-Sarmînî (عبد القادر السرميني), Hasan Fu'âd (حسن فؤاد) et Jamîl Ibrâhîm Pacha (جميل إبراهيم باشا) d'Alep.

Le groupe dirigeant du Bloc est ainsi quasiment au complet. L'amnistie française, qui vise aussi à exacerber les jalousies, retient un certain nombre de nationalistes à l'étranger, entre autres Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر), Hasan al-Hakîm (حسن الحكيم), Sa'îd Haydar (سعيد حيدر), Nazîh Mu'ayyad al-'Azm (نزيه مؤيد العظم), Sultân Pacha al-Attrache (سلطان باشا الأطرش), Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي), Nabîh al-'Azma (نبيه العظمة), Chakîb (الأمير شكيب أرسلان) et 'Adil Arslân (الأمير عادل أرسلان), Ihsân al-Jâbirî (إحسان الجابري). Une seconde amnistie en juillet 1930 permet le retour de Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي) et de quelques anciens membres du Parti du Peuple. Le Bloc national devient alors le représentant des nationalistes, au détriment des leaders encore exilés.

Le Bloc comme coalition.

"Le Bloc national ne constitue pas un parti politique au sens moderne du terme et le choix du mot *kutla* n'est pas sans signification [...]. En fait, le Bloc fonctionne sur une base élitiste informelle en tant qu'instrument personnel d'un petit groupe d'individus ; il repose sur le partage d'une consécration à un but et sur leurs liens entre eux, tels le mariage et l'amitié, la vieille camaraderie d'école ou la participation dans le passé à d'autres organisations nationalistes. Chaque leader, en se joignant au Bloc, apporte à cette alliance son propre réseau de supporters qui lui vouent, à lui et non au Bloc, allégeance personnelle. Ces clients sont liés à leur patron dans une relation de dépendance dans laquelle ils offrent leur soutien en échange de certains bénéfices matériels ou services. Dès ses débuts, le Bloc s'est donc présenté comme un symbole des influences indépendantes de ses leaders et comme véhicule de la défense et de la consolidation de leurs intérêts de classe, plutôt que comme une assemblée dans laquelle les intérêts de nature catégorielle aient été intégrés. En conséquence, la direction du Bloc n'a jamais sérieusement essayé d'encourager la maturation d'une opinion publique ni de politiser systématiquement les diverses régions et populations de Syrie en vue de les amener dans le courant principal de la pensée et de la culture politiques arabo-syriennes. Plutôt que de développer un programme d'éducation politique des masses et d'action qui aurait débouché sur un parti de masse doté d'une idéologie unifiée, les dirigeants du Bloc ont préféré que les masses ne soient mobilisées qu'occasionnellement, c'est-à-dire aux seuls moments jugés opportuns par les dirigeants. Leurs intérêts ont ainsi dicté leur comportement" (KHOURY, *PHD*, p. 650-651).

Portrait social des dirigeants du Bloc.

Un haut degré d'homogénéité sociale, économique et culturelle caractérise le comité directeur du Bloc. Plus de 90 % sont des sunnites ; la plupart habitent les villes de l'intérieur (50 % environ sont de Damas et 30 % d'Alep) ; les 2/3 environ appartiennent aux hautes et moyennement hautes couches de propriétaires terriens ; plus de 90 % ont reçu une éducation laïque ; plus de la moitié a étudié à Istanbul dans des écoles spécialisées en vue de la fonction publique ou de l'armée ottomanes et 20 % ont fréquenté les universités européennes ou le Syrian Protestant College de Beyrouth ; 40 % sont des "professionnels de la politique", plus du tiers sont des juristes ou des enseignants de l'université de Damas, et le reste sont des pharmaciens, marchands, religieux, fonctionnaires, officiers chérifiens en retraite ; les 3/4 sont nés entre 1882 et 1895, l'année moyenne de naissance étant 1886-7.

Buts et stratégies.

Beaucoup moins militant que la Société de la Main de fer ou le Parti du Peuple, le Bloc national pratique la politique de la "coopération honorable" avec le haut-commissariat ; la tactique de la confrontation systématique est abandonnée au profit de la négociation lente et progressive tout en

se faisant reconnaître en tant qu'interlocuteur exclusif de la France au détriment des notables jusque-là en place dans les instances gouvernementales syriennes sous contrôle français.

Les principes généraux qui animent le groupe sont publiés en novembre 1932. Ils visent l'unité complète de la Syrie, son intégrité territoriale et son indépendance (le Liban pourra décider sur son destin politique à l'intérieur de ses frontières antérieures à 1920). Le Bloc préconise aussi de combiner ses efforts avec ceux d'États arabes en vue de l'unité tout en veillant à ce que les intérêts de chacun soient respectés. On y remarque une absence totale de programme social et économique.

Organisation.

En 1932, un bureau permanent (*al-Maktab al-Dâ'im*) est établi, comprenant sept membres élus : Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي), président ; Ibrâhîm Hanânû (إبراهيم هنانو), *za'im* ; Sa'dallâh al-Jâbirî (سعد الله الجابري), vice-président ; Fâris Bey al-Khûrî (فارس الخوري), *'amîd* ; Jamîl Mardam (جميل مردم بك) ; Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي) ; 'Abd al-Rahmân al-Kayyâlî (عبد الرحمن الكيالي). Responsable des activités du Bloc, le bureau se doit de convoquer régulièrement le conseil, *Majlis al-Kutla al-Wataniyya*. Un projet de réunir régulièrement un congrès général, *al-Mu'tamâr al-Hâmm*, groupant le *Majlis* et des représentants des divers comités est élaboré. Le Bloc contrôle deux journaux, *al-Qabas* (القبس) et *al-Ayyâm* (الأيام). En 1929, sous l'impulsion de Fakhrî al-Bârûdî (فخري البارودي), une organisation de jeunesse est créée, *al-Chabâb al-Watanî* (الشباب الوطني) ; peu disciplinée et peu organisée, elle ne parvient pas réellement à encadrer la jeunesse qui, en plus, devient plus radicale ; à partir de 1936, elle prendra force sous une forme paramilitaire.

Nationaliste arabe ?

Si l'utilisation du terme *kutla* correspond bien à la réalité de l'organisation, celle de *wataniyya* demeure ambiguë, toujours selon P. Khoury. Les dirigeants du Bloc, originaires des villes syriennes, ont quasi complètement négligé les zones rurales fortement pénétrées par les agents français ou francophiles et définitivement jugées par les nationalistes comme sous développées politiquement et intellectuellement. De même, ils ont très peu pénétré dans les zones de minorités compactes (Djebel druze et montagne alaouite). Au sein même des membres du Bloc, les loyalismes diffèrent, certains insistant par exemple sur la religion plus que sur l'État. La cohésion semble reposer avant tout sur l'opposition à la politique mandataire. En ce qui concerne l'arabisme proprement dit, le Bloc fait référence au nouveau cadre territorial imposé par les Puissances européennes. Le panarabisme fait quasiment défaut ; à titre d'exemple, les leaders du Bloc sont absents des manifestations d'août 1929 sur le problème palestinien, de peur de perdre la Grande-Bretagne alliée potentielle contre la France.

Le quartier urbain, base sociale du nationalisme.

La base des activités politiques nationalistes demeure la ville. Au début du XIX^{ème} siècle, la ville syrienne demeure caractérisée par les anciens clivages entre quartiers physiquement séparés et autonomes, entre groupes religieux et ethniques, entre riches et pauvres, entre différents corps de métier, entre anciens urbanisés et récents immigrés des campagnes. Le quartier constitue l'unité sociale fondamentale. Le loyalisme local par quartier ne commence à décroître qu'avec la prise en charge par l'État de la sécurité des habitants ; la modernisation des moyens de communication et de transport, la pénétration européenne et l'insertion dans l'économie mondiale, le renforcement de l'État ottoman dans l'administration et les écoles contribuent ensuite à l'accélération du processus. Le quartier demeure pourtant, à l'époque du mandat encore, la base même de la vie urbaine. Le mandat constitue une période intermédiaire entre la situation traditionnelle et l'apparition de la ville moderne avec l'apparition de véritables classes sociales et d'institutions qui coupent horizontalement les frontières des quartiers.

Les figures centrales du quartier sont le *mukhtâr* (ou *âghâ* selon les quartiers), les imams des mosquées, les *wujîha*, ou notables souvent riches marchands). Ces figures se réunissent en conseil informel (*Majlis al-hayy* ou *Diwân al-hâra*) lorsqu'il s'agit de régler des différends internes au quartier ou concernant les relations avec un autre quartier, et de protéger les habitants d'ingérences excessives de l'État. Ces *Majlis* sont maintenus sous le mandat et constituent la plate-forme la plus populaire d'information et de débat, contournant la question de l'analphabétisme, obstacle premier au développement de la presse.

Ces dignitaires de quartiers amènent une aide précieuse au mouvement de lutte nationale en se faisant l'instrument de mobilisation des masses dans les pétitions, les manifestations et les grèves. Ils contrebalancent l'absence relative des leaders du Bloc. Appartenant pour la plupart à la classe des propriétaires terriens absentéistes, ceux-ci ont abandonné depuis quelques années leurs maisons ancestrales dans les murs pour émigrer vers les nouveaux quartiers résidentiels du nord-ouest de Damas (vers le milieu des années 1930, 8 des 10 chefs du Bloc de Damas ont quitté la vieille ville). Leurs liens avec leur ancien quartier demeurent cependant ; présents à l'occasion des grandes fêtes, les leaders laissent leur salon ouvert à leur clientèle pour régler les problèmes quotidiens.

Les marchands et les religieux.

L'éloignement des leaders du Bloc se trouve aussi compensé par une certaine division du travail. Tandis que les activités idéologiques et "diplomatiques" sont du domaine des leaders, la mobilisation et la publicité sont du domaine des marchands et des religieux. Les premiers considèrent la France comme le pillard des richesses syriennes et l'obstacle majeur à son développement économique (la

partition de la Grande-Syrie les prive d'anciens marchés ; les nouvelles taxes et droits de douane réduisent leurs gains ; l'accès au capital étranger leur est quasiment interdit ; la livre syrienne, liée au franc français, connaît la chute libre) ; réticents à la lutte armée, la politique de diplomatie du Bloc les attire. Les religieux, de leur côté, en perte de puissance depuis longtemps déjà avec la sécularisation et l'augmentation du contrôle gouvernemental ne peuvent accepter que l'islam soit réduit à n'être qu'une religion parmi d'autres et que des non-musulmans aient le contrôle sur l'administration des *waqfs*. La mosquée demeurant le lieu public par excellence, ils en profitent pour appeler à la défense de l'islam face à l'agression étrangère.

Les professions libérales.

La position centrale du quartier décroît, cependant, parallèlement à la constitution d'institutions identifiées à la nouvelle classe moyenne des professions libérales dont les intérêts fondamentaux ne sont pas liés au quartier mais à la ville, à la nation ou à l'État. Juristes, médecins, ingénieurs, enseignants, journalistes constituent ce groupe en pleine expansion grâce au développement des institutions modernes d'enseignement laïc (entre 1924 et 1934, le nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire passe de la base 1 à 1,7 ; une université syrienne est créée ; des bourses d'études en France sont distribuées). Ce groupe en pleine expansion dans les années 1930 fournit la formulation idéologique au nationalisme syrien sous mandat et inaugure une critique de la "vieille garde" nationaliste (cf. *infra*).

7 – L'établissement d'une constitution syrienne (1928).

Les élections.

En février 1928, un gouvernement provisoire est constitué avec l'accord tacite du Bloc national sous la direction du cheikh Tâj al-Dîn al-Hasanî (تاج الدين الحسني) en remplacement du gouvernement Nâmî discrédité. Le nouveau cabinet (auquel participe Kurd 'Alî) affiche un programme modéré ; tout en présentant un certain nombre de revendications, il fait référence à la France et à la nécessité de concertation. Dans la perspective des élections, la France lève les restrictions sur la liberté personnelle imposées depuis 1925, allège la censure et proclame une amnistie pour tous les insurgés ; en sont exclues 64 personnes, dont Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر), Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي) et Sultân Pacha (سلطان باشا الأطرش) ; les membres de l'ex-*Istiqâl* sont aussi exclus.

Les élections, en avril 1928, se déroulent sans incidents notables et donnent la victoire aux nationalistes dans les villes et aux notables pro-français dans les campagnes. À Damas, 7 des 9 députés appartiennent au Bloc national ; les nationalistes obtiennent 22 des 70 sièges de l'assemblée constituante qui tient sa première session le 9 juin 1928. Les "modérés", quoique majoritaires,

n'obéissent à aucune organisation commune, n'ont de programme qu'un vague conservatisme et demeurent très influençables. Profitant de ces divisions, les nationalistes parviennent à faire élire président de l'assemblée Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي). Une commission se met au travail pour rédiger la constitution, sous la direction de Fawzî al-Ghazzî (فوزي الغزي) et Fâyiz al-Khûrî (فائز الخوري) ; la commission achève son travail en deux mois.

Le projet de constitution.

Une constitution de cent quinze articles est présentée, inspirée des démocraties européennes ; elle prévoit l'établissement d'une république parlementaire dotée d'une chambre élue pour quatre ans au suffrage universel, d'un président de l'exécutif musulman (précision donnée afin de désamorcer une éventuelle réaction des milieux religieux) et d'un ministère responsable. L'égalité des citoyens de toute confession est proclamée ainsi que la liberté de religion. À ces articles tout à fait acceptables pour la Puissance mandataire s'ajoutent cependant des stipulations considérées par la France comme contraires aux accords internationaux sur le mandat: La Syrie est décrite comme indivisible, incluant le Liban, la Transjordanie et la Palestine ; le gouvernement syrien a le devoir de constituer une armée nationale ; le président est investi du pouvoir de conclure des traités, de nommer et recevoir des ambassadeurs, d'accorder sa grâce et de déclarer la loi martiale.

Rejet de la France.

Suite au vote positif de l'assemblée le 7 août, le haut-commissaire refuse de promulguer cette constitution dans son état actuel ; il ajourne puis suspend l'assemblée constituante dès le 11 août avant de la dissoudre le 14 mai 1930. Lors de ces événements, la tension se fait très vive dans les villes du pays ; le calme cependant demeure, sous la pression du Bloc national décidé à poursuivre coûte que coûte sa politique "d'honorable coopération" accompagnée de meetings et de manifestations pacifiques. Chaque commémoration populaire se transforme ainsi en manifestation à caractère politique, sans toutefois montrer trop ouvertement de sentiments anti-français. À la fin octobre 1929, le Bloc national réuni en congrès à Damas réitère sa demande de traité franco-syrien, sans obtenir de réponse du haut-commissaire. À la fin de l'année, des dénonciations de la passivité du Bloc apparaissent dans les cercles nationalistes.

Les partis "modérés".

Devant la perte de prestige du cheikh Tâj al-Dîn auprès des modérés, la France favorise l'émergence d'une organisation politique de notables francophiles. Durant l'été 1929, Haqqî al-'Azm (حقي العظم) fonde le *Hizb al-Islâh al-Sûrî* (حزب الإصلاح السوري) (Parti syrien de la Réforme) avec d'anciens fonctionnaires ottomans et des propriétaires terriens : Badî' al-Mu'ayyad (بديع المؤيد), Ruchdî Pacha al-

Safadî (رشدي باشا الصفدي), Ra'ûf al-Ayyûbî (رؤوف الأيوبي), cheikh Sulaymân Jukhadar (الشيخ سليمان الجوخدار), 'Awnî al-Qudamânî (عوني القزماني), Sâmî Mardam Bey (سامي مردم بك). Le Parti demande une forme républicaine de gouvernement, une assemblée constituante et préconise une voie évolutive vers l'unité et l'indépendance. Ses effectifs sont quasi réduits à la bonne vingtaine de membres fondateurs et le parti ne survivra que durant deux années.

Le Parti constitutionnel (الحزب الدستوري), fondé par Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي) en 1930, pratique trop le népotisme et la collaboration avec la France pour avoir une influence réelle.

Le Parti libéral constitutionnel syrien, fondé par Châkir Na'ma al-Cha'bânî (شاكِر نعمة الشعباني) au début du mandat, continue à exister sans influence considérable lui non plus.

La constitution syrienne.

Suite à la détérioration rapide des conditions économiques et sociales en 1930, le haut-commissaire décide au mois de mai de dissoudre définitivement l'assemblée constituante syrienne et de promulguer des décrets politiques importants. Les statuts organiques des gouvernements de Lattaquié, du Djebel druze et du sandjak d'Alexandrette sont promulgués ainsi que les constitutions libanaise et syrienne. La constitution syrienne (les délais d'application ne sont pas fixés ; elle sera appliquée deux ans plus tard) est pratiquement conforme au projet de 1928. Les articles litigieux y figurent sous une forme peu modifiée mais un article additionnel sauvegarde le pouvoir mandataire ; dans les cas où la constitution s'opposerait aux droits et obligations du mandat, ce dernier aurait un droit de veto. Les protestations fusent tant en Syrie, qu'au Caire ou à la Société des Nations.

Le gouvernement "provisoire" de Tâj al-Dîn al-Hasanî (تاج الدين الحسني) poursuit son travail après quelques remaniements. Il parvient à obtenir l'abolition des tribunaux militaires et une diminution des pouvoirs des services spéciaux et réalise quelques réformes administratives. Aucune solution n'est trouvée aux problèmes économiques. La publication d'un traité anglo-irakien en 1930 renforce les revendications des nationalistes.

En vue de nouvelles élections.

En 1931, la France décide de procéder à de nouvelles élections au terme de trois années de quasi suspension de vie politique normale. Le haut-commissariat crée aussi un conseil consultatif (constitué des anciens présidents et gouverneurs d'États, des anciens premiers ministres et de six personnalités) afin de superviser la mise en œuvre de la constitution. Lors de sa première réunion, M. Ponsot annonce la préférence de la France pour l'établissement d'un traité avec la Syrie dans la perspective de la fin du mandat. Jamîl Mardam (جميل مردم بك), devenu entretemps l'interlocuteur privilégié du haut-commissaire, et Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي) annoncent leur décision de participer

aux élections, considérant avoir reçu suffisamment de garanties sur leur régularité. La division s'aggrave au sein du Bloc, certains membres jugeant que cette position relevait de la soumission alors qu'au même moment, la France commence à barrer la route des nationalistes à Alep.

Royaume ou république ?

Le haut-commissaire tente d'aggraver les dissensions au sein du Bloc national, en avançant une fois de plus la question du choix entre royaume ou république. Lors de la Grande révolte déjà, la question avait divisé les rangs nationalistes ainsi qu'en 1928 avec la question de la constitution. Un groupe monarchiste s'était alors constitué autour de certains officiers retraités et d'une partie de l'establishment religieux, divisé cependant entre partisans des Hachémites et partisans des Sa'ûd. Un *Hizb al-Umma al-Malakî* (Parti royaliste de la Communauté) (حزب الأمة الملكي) est d'ailleurs créé durant l'été 1928 avec Ridâ Pacha al-Rikâbî (علي رضا باشا الركابي). Le "parti" républicain regroupait tant l'aile collaboratrice des propriétaires terriens que le Bloc national.

En 1931, les divisions demeurent sur le sujet. Deux groupes défendent prioritairement l'idée d'indépendance syrienne, tout en laissant en arrière-plan celle de l'unité arabe. Le groupe Jamîl Mardam (جميل مردم بك) et l'aile droite du Bloc se montrent républicains et anti-hachémites. Le groupe Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) et l'aile 'Abidîn (جناح عابدين) [du nom de la rue où s'est tenue une réunion de cette tendance] du Congrès syro-palestinien défend l'idée monarchique, partisan de 'Abdallâh plus que de Faysal. Deux autres groupes font passer, quant à eux, l'idée panarabe avant même celle d'indépendance proprement syrienne. Le groupe Chukrî al-Quwatlî (تشكري القوتلي) rassemble des républicains hostiles aux Hachémites ; le groupe de Chakîb Arslân (الأمير شكيب أرسلان) et d'Ihsân al-Jâbirî (إحسان الجابري) se montre royaliste et théocratique.

Préparation des élections.

Malgré l'échec de sa politique d'"honorable coopération" et à cause de ses divisions internes, le Bloc national observe un profil bas afin de conserver sa place d'interlocuteur du haut-commissariat. Soutenant l'idée d'un gouvernement républicain, il travaille discrètement à l'établissement d'un trône pour Faysal. Nationaliste arabe, il s'abstient de participer aux manifestations d'avril et octobre 1931 contre les exactions italiennes en Libye, tout comme à la commémoration des pendaisons de nationalistes syriens de 1916, en mai. Le panarabisme du Bloc avait déjà subi un sérieux coup lors de l'abstention du Bloc aux manifestations antisionistes d'août 1929 par peur de perdre la Grande-Bretagne, alliée potentielle contre les Français.

De son côté, le haut-commissaire décide d'accroître sa présence dans les affaires gouvernementales, dans la perspective des élections. Il démet le cheikh Tâj al-Dîn (تاج الدين الحسني) et son ministre de

l'Intérieur trop impopulaires et assume lui-même la présidence de l'État ; le gouvernement est dirigé par le secrétaire général du haut-commissariat, assisté de quatre ministres syriens.

Les élections de 1931.

Les élections ont lieu en décembre 1931. Quatre factions sont censées s'affronter ; le Parti gouvernemental du cheikh Tâj al-Dîn al-Hasanî (تاج الدين الحسني), le Parti de la Réforme de Haqqî al-'Azm (حقي العظم), le Parti royaliste de Ridâ Pacha al-Rikâbî (علي رضا باشا الركابي) et le Bloc national. Une semaine avant le scrutin, la France parvient à constituer une coalition des trois premiers contre le Bloc national. Les fraudes électorales sont patentes, des heurts avec l'armée ont lieu et les traditionnels "modérés" ont la victoire. Les nationalistes obtiennent 17 sièges sur 70 ; minoritaires, ils parviendront cependant à entraîner la Chambre derrière eux dans leur opposition au projet de traité présenté par la France. Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي) est élu président de la chambre et Muhammad 'Alî al-'Abid (محمد علي العابد), président de la république. Le nouveau gouvernement, présidé par Haqqî al-'Azm (حقي العظم), comprend deux nationalistes, Mazhar Raslân (مظهر رسلان) et Jamîl Mardam (جميل مردم بك).

Le projet de traité franco-syrien.

L'attente de la présentation du texte du traité se fait longue, ponctuée de grèves dues à la situation économique. Le 10 octobre 1932, le Bloc national réaffirme sa volonté de collaborer avec le gouvernement ; peu après, devant l'absence de propositions françaises, le Bloc décide cependant de boycotter l'Assemblée. En novembre, M. Ponsot présente devant la Société des Nations la politique française qui ne laisse aucune chance quant à l'unité de la Syrie. Il serait créé une zone de traité et une zone mandataire (qui comprendrait le Djebel druze, les alaouites et le Liban). L'opposition nationaliste syrienne fait entendre son refus tandis que les négociations se poursuivent entre le haut-commissaire et le gouvernement syrien.

Le 18 février 1933, les nationalistes réitèrent leurs revendications, excluant tout compromis quant à l'unité syrienne. Les mêmes revendications sont rendues publiques le 18 avril dans un manifeste à la nation ; peu après les deux ministres nationalistes du gouvernement démissionnent. Les manifestations se multiplient mais la Chambre décide de poursuivre les négociations. En juillet, M. Ponsot est nommé au Maroc ; son successeur, le comte Damien de Martel, ancien ambassadeur à Tokyo, arrive à Damas début novembre, assistant à de violentes manifestations liées à la question de Palestine. Le 19 novembre, la France rend public le texte du futur traité qu'elle compte faire voter.

Le projet ressemble au traité anglo-irakien. Il prévoit une "étroite alliance" entre la France et la Syrie et aurait une durée de vingt-cinq ans à partir de l'admission de la Syrie à la Société des Nations. Le

transfert de l'autorité à la République syrienne se ferait en quatre ans par une série d'accords militaires, financiers, économiques et autres. À la fin de cette période transitoire, dans le cas où tout se serait bien passé, la France proposerait l'admission de la Syrie à la Société des Nations. Dans le même temps, la France devrait progressivement associer les Syriens à la conduite des Affaires étrangères et ceci en prélude à un régime de "consultation mutuelle" mis en place après l'indépendance. Une présence militaire française demeurerait sans qu'un détail ne soit donné sur la localisation. Dans des lettres attachées au traité, il est précisé que le Djebel druze et la montagne des alaouites demeurent séparés de la Syrie (de même que le Grand Liban).

L'agitation dans la rue et l'opposition de la Chambre sont telles que celle-ci est suspendue le 24 novembre 1933 et que le projet de traité est retiré. Les deux années qui vont suivre ne voient aucun progrès politique. En mars 1934, le cheikh Tâj al-Dîn (تاج الدين الحسني) est appelé à former un nouveau cabinet, le précédent ayant cédé au terme de multiples dissensions. La Chambre est définitivement dissoute en novembre 1934.

8 - La crise économique et sociale des années 1930 et le mouvement nationaliste.

La crise économique.

Les années 1930-33 voient naître une crise de confiance dans le Bloc national, cette coalition de notables dont la politique de "coopération honorable" avec le haut-commissariat n'a apporté aucune solution au problème politique. Ces mêmes années apportent en Syrie une crise économique sans précédent, conséquence de la crise mondiale et de l'absence de politique d'investissement économique mandataire. En trois ans, le chômage atteint entre 15 et 20 % de la force de travail syrienne (sans compter le chômage déguisé). La crise mondiale accélère l'effondrement des manufactures locales tandis que la timide apparition d'une industrie moderne ne parvient pas à compenser les pertes d'emploi. Avec la crise mondiale, les multiples dévaluations du franc et de la livre syro-libanaise et l'augmentation des taxes, le commerce s'effondre. Deux années de sécheresse et la crise économique empêchent les paysans, les marchands et les propriétaires de rembourser leurs dettes, conduisant à des banqueroutes financières.

La crise de confiance dans le Bloc national.

La dépression économique renforce le sentiment populaire non seulement de l'incapacité de la France et de ses alliés de vaincre ces problèmes mais de sa responsabilité directe dans leur multiplication. Une agitation urbaine récurrente et quelques révoltes paysannes dénoncent la Puissance mandataire. Le Bloc national lui-même ne reste pas à l'abri des accusations, surtout à la

suite de l'échec des négociations sur le traité. La génération montante des jeunes exerçant des professions libérales, mais aussi issus de familles de marchands ou de l'ancienne aristocratie, commence à critiquer la vieille garde nationaliste. Formés pour beaucoup en Europe, ces jeunes formulent leur malaise face au vieux monopole de direction du mouvement nationaliste et dénoncent son atmosphère de clan soudé par les liens familiaux et personnels, et son manque de volonté et de pugnacité.

L'Association de la Libération arabe.

À l'automne 1929, Farîd Zayn al-Dîn (فريد زين الدين), un druze d'origine libanaise (étudiant en économie à Paris où il anime une organisation d'étudiants arabes) rencontre à Genève un Palestinien, Darwîch al-Miqdâdî (درويش المقدادي), diplômé de l'American University of Beirut, il enseigne à Bagdad) et un Alépin, Nâfi' Chalabî (نافع شلبي). Inspirés par *al-'Ahd* et *al-Fatât*, ils veulent fonder une organisation clandestine présente dans tous les pays arabes et lui donnent le nom d'Association de la Libération arabe, *Jam'iyyat al-Tahrîr al-'Arabiyya* (جمعية التحرير العربية). Leur stratégie consiste tout d'abord à établir des relations avec les principaux leaders nationalistes connus pour leur panarabisme, à établir ensuite une branche de leur organisation dans chacun des pays arabes et à travailler enfin à la création de fronts nationalistes. Son organisation s'inspire de celles des partis communistes européens. En 1932, l'organisation est présente en Irak avec le groupe *Ahâlî* (مجموعة الاهالي) et en Palestine avec le Parti Istiqlâl (حزب الاستقلال) (Parti de l'Indépendance). En Syrie, un jeune juriste, 'Abd al-Razzâq al-Dandachî (عبد الرزاق الدندشي), tente de créer un front et fait partie du comité préparatoire du congrès de Qarnâyil (voir *infra*).

La Ligue d'Action nationale.

Le 20 août 1933, se tient à Qarnâyil (قرنايل) (Bekaa) une session secrète ayant pour but la réunification du mouvement nationaliste arabe. Durant quatre jours, une cinquantaine de jeunes nationalistes venus de Syrie et des pays arabes voisins dialoguent et décident de fonder une nouvelle organisation politique dont le centre serait en Syrie, des branches fonctionnant dans les autres pays arabes, la Ligue d'Action nationale ('*Usbat al-'Amal al-Qawmî*) (عصبة العمل القومي). Préférant au terme *wataniyya*, liant la nation à la terre de naissance (*watan*, patrie) (وطن), celui de *qawmiyya*, la Ligue indique ainsi son loyalisme à la nation arabe en tant que peuple (*qawm*) (قوم). Son programme appelle au "sauvetage" des Arabes de leur adversité et de leurs problèmes. Il commence par une sévère autocritique, dénonçant "l'individualisme excessif", "le manque de sens de l'organisation et de la collectivité", "la paralysie due à la crainte des pressions sociales et des coutumes", "l'adhésion aveugle aux traditions occidentales", "l'inégalité sociale des femmes et la décadence de la vie familiale", "l'absence de créativité", "l'échec à lancer des entreprises économiques conjointes afin de

mettre en valeur les richesses naturelles des pays arabes", etc., ces faiblesses conduisant à l'échec de la mise en œuvre de l'unité arabe.

Le programme émet ensuite des propositions positives, telles que "la grandeur des Arabes dans l'histoire", "l'usage répandu de la langue arabe", "la préparation de la nation arabe à la révolte", "l'importance internationale de la position du monde arabe et ses fortes possibilités de produire une économie puissante". Il appelle à une véritable renaissance arabe, visant l'indépendance et l'unité du monde arabe, ainsi que l'intégration économique arabe pour lutter contre la domination étrangère. Dans ses références spécifiques à la Syrie, il demande le rejet de la politique de "coopération honorable" et de toute tentative de faire reconnaître par le peuple le parlement frauduleusement élu et le gouvernement désigné par les Français. Il affirme, enfin, que tous les traités jusque-là passés sont en fait synonymes d'impérialisme.

Une même insatisfaction vis-à-vis de la vieille garde nationaliste apparaît dans les rangs de la jeunesse qui critique *al-Chabâb al-Watanî* (الشباب الوطني), l'organisation de jeunes du Bloc national, créée en 1929 et fonctionnant plutôt comme cercle d'une élite distinguée. Des luttes sévères ont lieu pour le contrôle tant des troupes de scouts que des écoles secondaires.

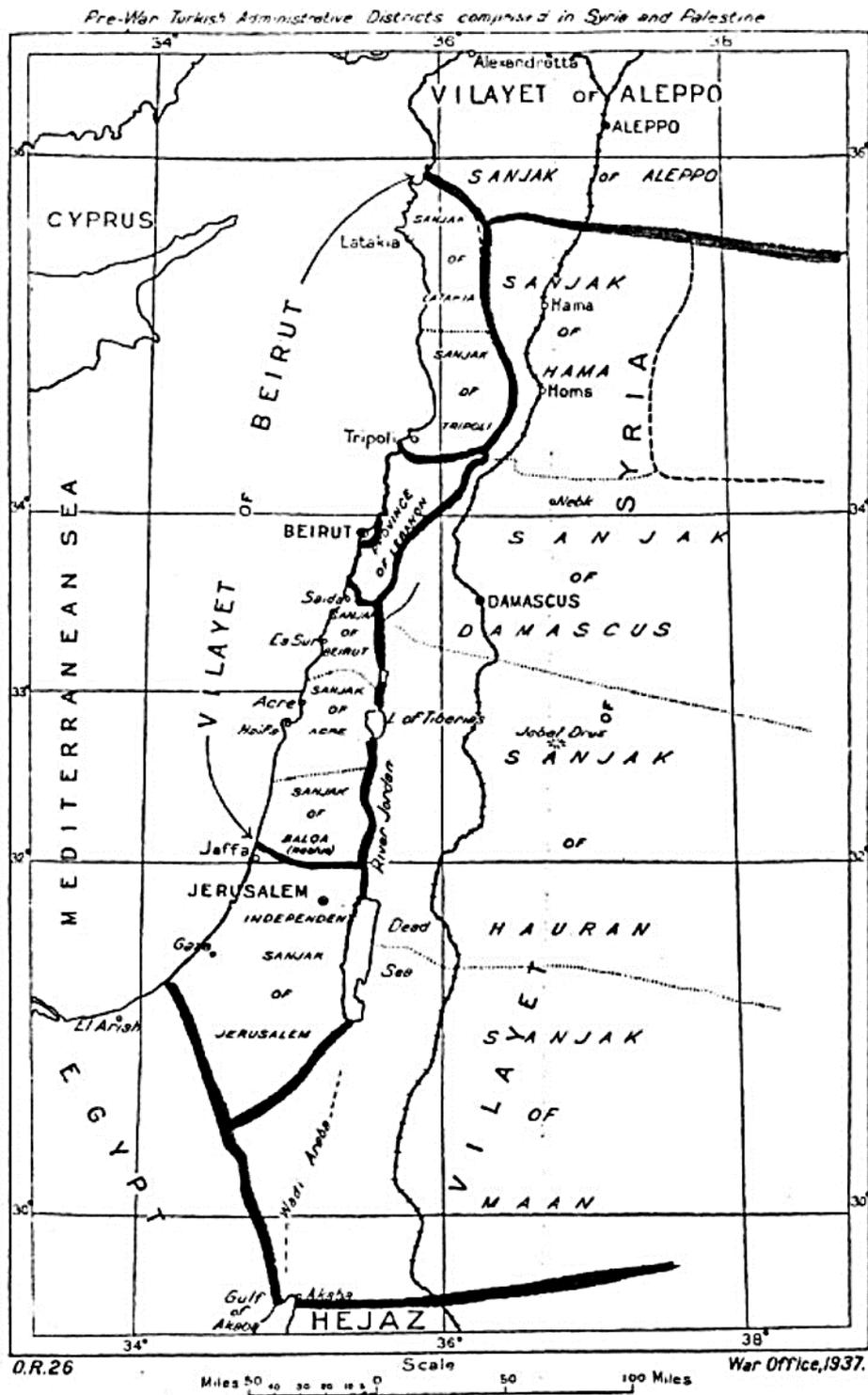
Portrait social des dirigeants de la Ligue.

Entre 1933 et 1936, le leadership de la Ligue est constitué de deux douzaines de jeunes. De 20 ans plus jeunes que les leaders du Bloc national (la moyenne d'âge est de 29 ans), ils ont pratiquement tous profité d'une formation universitaire (la moitié en Europe, l'autre moitié à l'université syrienne) (à titre de comparaison, seuls 20 % des leaders du Bloc national ont étudié en Europe, 56 % l'ont fait à Istanbul dans la perspective d'un emploi dans la fonction publique ottomane, 10 % n'ayant pas suivi d'études). La majeure partie de ses membres sont issus des branches pauvres des familles de gros propriétaires terriens ; d'autres viennent des familles de marchands. 60 % exercent une profession libérale (juristes ou professeurs de droit), les autres exerçant le métier de pharmaciens et enseignants (dans le Bloc national, 45 % des leaders vivent des revenus de rentes agricoles ou urbaines et 40 % de professions libérales). La Ligue s'exprime dans un hebdomadaire, *al-'Amal al-Qawmî* (العمل القومي) (*L'Action nationale*). Elle essaime dans la Syrie ; très puissante à Homs, fief de la famille al-Atâsî, et présente à Hamâh et Deir ez-Zor, elle ne parvient cependant pas à prendre pied à Alep, tenue par Hanânû qui cultive le particularisme alépin dans la peur d'avoir à se soumettre un fois de plus à Damas.

Si l'on observe des différences sociales entre les leaderships du Bloc et de la Ligue, on ne trouve cependant pas de rivalité économique de classes. Les membres des deux organisations appartiennent aux mêmes fractions de classes économiques dont les intérêts sont en contradiction

avec ceux de la France même si les leaders de la Ligue appartiennent à des couches un peu moins riches que ceux du Bloc. Il s'agit toujours de propriétaires terriens et de membres des professions libérales. Ni la Ligue ni le Bloc ne s'intéressent aux campagnes ; les officiers sont absents des deux organisations. La Ligue, enfin, entretient moins de rapports avec la bourgeoisie marchande que le Bloc ne le fait.

Annexes



Source - Palestine Royal Commission Report, 1937, Cmd 5479.

Palestine Royal Commission Report, Pre-War Turkish Administrative Districts Comprised in Syria and Palestine, 1937.

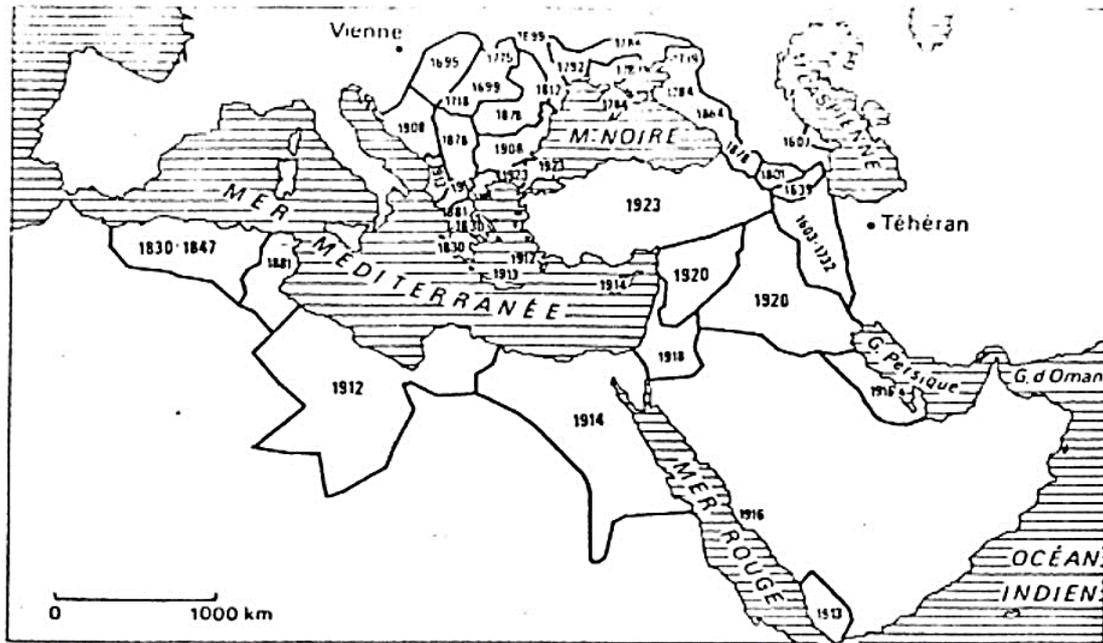
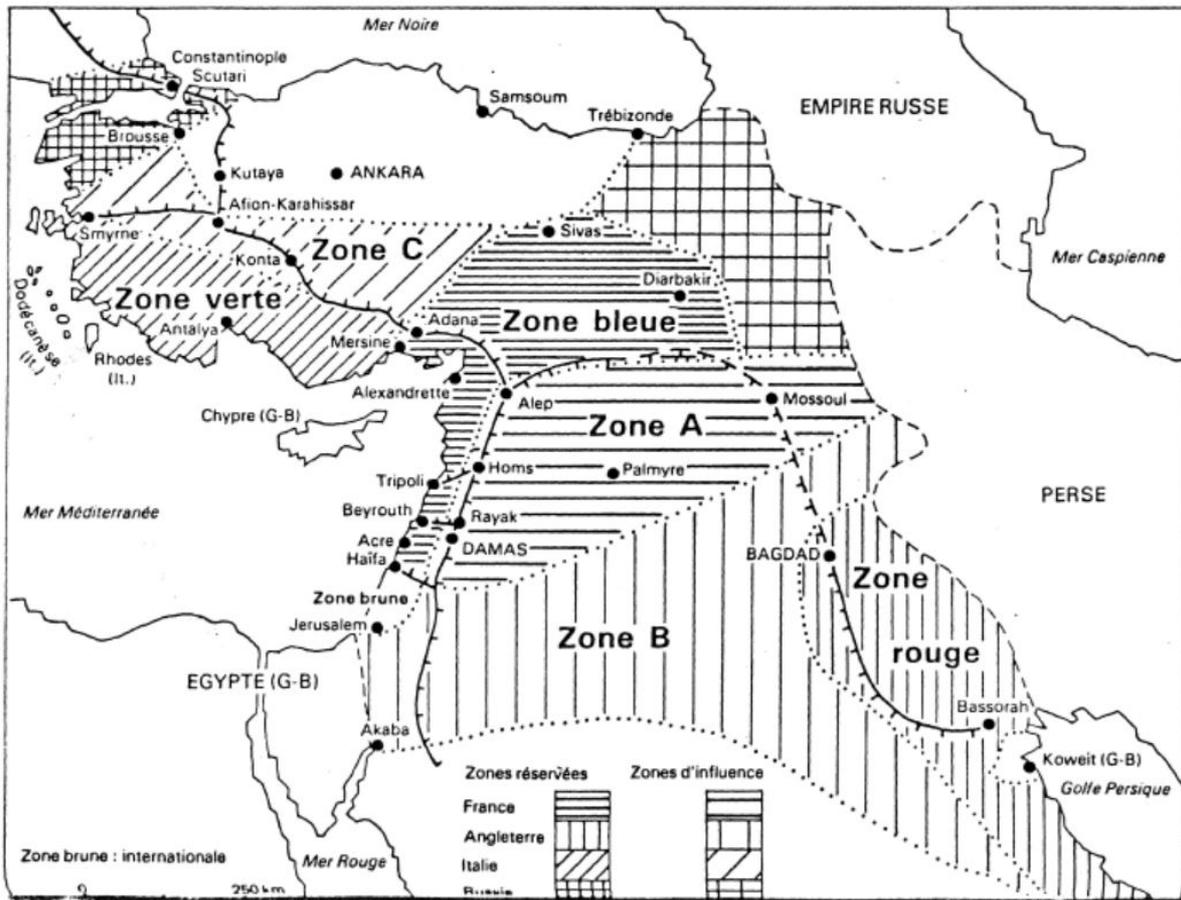


Fig. 7. — La contraction territoriale de l'Empire ottoman, 1699-1923 (les dates indiquent le retrait définitif et total).

La contraction territoriale de l'empire ottoman, 1699-1923 (Jacques Thobie, *op. cit.*)



Le partage de l'empire ottoman selon les accords passés entre les Puissances alliées (Jacques Thobie, *op. cit.*)

TABLE 2-A: CHARACTERISTICS OF THE NATIONAL BLOC LEADERSHIP (1928-1936) COMPARED WITH CHARACTERISTICS OF SYRIAN GOVERNMENT MINISTERS AND MODERATE OR PRO-FRENCH DEPUTIES WHO DID NOT BELONG TO THE NATIONAL BLOC OR ANY OTHER NATIONALIST OR PAN-ARAB POLITICAL ORGANIZATION

	NB ^a	Other ^b
Age (average by year of birth)	1886.0	1879.0
<u>Percentages</u>		
<u>Religion (by sect)</u>		
Muslim: Sunni	92.0	89.0
Christian: Protestant	4.0	4.0
Christian: Greek Orthodox	4.0	4.0
Jew	0.0	4.0
<u>Education</u>		
Advanced Ottoman	56.0	54.0
Advanced Western	20.0	7.0
Local Secondary	16.0	25.0
Traditional Religious Instruction	8.0	14.0
<u>Occupation</u>		
Landowner-Politician	40.0	28.5
Lawyer/University Educator (law)	28.0	11.0
Physician	12.0	0.0
Merchant	8.0	14.0
Religious Dignitary-Bureaucrat	4.0	11.0
Bureaucrat	4.0	32.5
Retired Military Officer	4.0	0.0
Journalist	0.0	3.5
<u>Class Origin</u>		
Landowning-Bureaucrat	40.0	43.0
Landowning-Scholar	16.0	18.0
Upper and Upper-Middle-Class Merchant	12.0	11.0
Middle Class Professional	8.0	0.0
Bureaucrat	8.0	0.0
Middle Class Merchant	4.0	3.5
Religious Dignitary	4.0	21.0
Middling Landowner	0.0	3.5

^aBased on information on 25 leaders in Table 2-C.

^bBased on information on 28 individuals in Table 2-D.

TABLE 2-B: CHARACTERISTICS OF THE LEADERSHIP OF THE NATIONALIST YOUTH (al-Shabāb al-watāni) AND THE LEAGUE OF NATIONAL ACTION (ʿUṣbat al-ʿamal al-qawmi)

	NY ^a	LNA ^b
Age (average by year of birth)	1904.0	1904.0
<u>Percentages</u>		
<u>Religion (by sect)</u>		
Muslim: Sunni	76.0	82.0
Muslim: Shiʿi	0.0	6.0
Druze	0.0	6.0
Alawite	0.0	6.0
Christian: Rūm Orthodox	14.0	0.0
Christian: Rūm Catholic	5.0	0.0
Christian: Armenian Catholic	5.0	0.0
<u>Education</u>		
Advanced Western	57.0	41.0
Local Secondary	29.0	6.0
Advanced Local	14.0	53.0
<u>Occupation</u>		
Lawyer	52.0	47.0
Lawyer/University Educator	0.0	23.0
Schoolteacher	0.0	6.0
Dentist	0.0	6.0
Merchant	5.0	6.0
Youth Leader	0.0	6.0
Physician	0.0	6.0
Landowner	19.0	0.0
Journalist	19.0	0.0
Engineer	5.0	0.0
<u>Class Origin</u>		
Landowning-Bureaucrat	24.0	23.0
Bureaucrat	9.5	23.0
Landowning-Scholar	9.5	18.0
Large Landowner	0.0	12.0
Middling Landowner	0.0	12.0
Upper and Upper-Middle Merchant	24.0	6.0
Religious Dignitary	5.0	6.0
Middle Class Merchant	28.5	0.0

^aBased on information on 21 members in Table 2-E.

^bBased on information on 17 members in Table 2-F.

Characteristics of the National Bloc Leadership (1928-1936), of the Nationalist Youth and the League of National Action (Philip KHOURY, PHD).

TABLE 2-C: BIOGRAPHICAL DATA: THE NATIONAL BLOC LEADERSHIP (1928-1936)

P. Khoury

Name	Year of Birth	Religion	Education	Occupation	Class Origin	Year Joined	Offices
<u>From Damascus</u>							
Nasib al-Bakr	1888	Muslim: Sunni	Local Secondary (Damascus)	Landowner, Politician	Large landowning-bureaucratic, <u>ashraf</u>	1932	Deputy (1932)
Fakhri al-Barudi	1889	Muslim: Sunni	Local Secondary (Damascus)	Landowner, Politician	Large landowning-bureaucratic	1928	Deputy (1928/1932)
Fawzi al-Ghazzi	1895 (d.1929)	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Lawyer	Large landowning scholarly (<u>ashraf</u>)	1928	Deputy (1928)
Lufti al-Haffir	1891	Muslim: Sunni	Traditional religious instruction (Damascus)	Merchant	Upper-Middle Class Merchants	1928	Deputy (1928)
Zaki al-Khatib	1887	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Lawyer, Politician	Prominent religious dignitaries (<u>ashraf</u>)	1928*	Deputy (1928/1932)
Faiz al-Khuri	1895	Christian: Gr. Orth.	Advanced Western (Paris)	Lawyer, Educator	Middle Class Professional	1928	Deputy (1928/1932)
Faris al-Khuri	1877	Christian: Protestant	Advanced Western (Beirut)	Lawyer, Educator	Middle Class Professional	1928	Minister (1926)
Ahmad al-Lahham	1883	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Retired Ottoman & Shari'ian officer	Upper-Middle Class Merchants	1928	Deputy (1928)
Jamil Mardom	1894	Muslim: Sunni	Advanced Western (Paris)	Landowner, Politician	Large landowning-bureaucratic	1928	Minister (1932-33); Deputy (1932)
Shukri al-Quwatli	1892	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Landowner, Politician	Large landowning-bureaucratic and merchant classes	1932	Minister (1936-)
Ihsan al-Sharif	1893	Muslim: Sunni	Advanced Western (Paris)	Lawyer	Ottoman officials and scholars	1928	Deputy (1928, 1932)
Cafti Sulh	1890	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Lawyer	Wealthy merchants and bureaucrats	1928	Deputy (1932)
<u>From Aleppo</u>							
Najib Bāqi Zādih	1877	Muslim: Sunni Arabized Kurd	Local secondary (Aleppo)	Merchant	Ottoman officials	1928	
Ibrāhīm Hanānū	1869 (d.1935)	"	Advanced Ottoman (Istanbul)	Landowner, Politician	Upper middling landowning	1928	Deputy (1928)
Hasan Fu'ād Ibrāhīm Pāshā	1879	"	Advanced Ottoman (Damascus)	Physician	Large landowning	1928	
Jamīl Ibrāhīm Pāshā	1882	"	Advanced Ottoman (Istanbul)	Landowner, politician	Large landowning	1928	Deputy (1928)
Sa ^c dallah al-Jābirī	1893	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Politician, landowner	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>	1928	Deputy (1928) Min. (1936-)
Ca ^c Abd al-Rahmān al-Kayyālī	1887	Muslim: Sunni	Advanced Western (SPC/AUB) (Beirut)	Physician	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>	1928	Deputy (1928) Min. (1936-)
Ahmad al-Rifā'ī	1887	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Lawyer	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>	1928	Deputy (1928)
Ca ^c Abd al-Qādir al-Sarmirī	1877	Muslim: Sunni	Trad. religious instruction (Aleppo)	Religious shaykh	Middling merchant	1928	Deputy (1928)
<u>From Hama</u>							
Hasni al-Barāzi	1893	Muslim: Sunni Arabized Kurd	Advanced Ottoman (Istanbul)	landowner, politician	Large landowning-bureaucratic	1928*	Min. (1926, 1934-36), Deputy (1928)
Najib al-Barāzi	1882	"	Local Secondary (Hama)	Landowner, politician	Large landowning-bureaucratic	1931	Deputy (1932)
Tawfiq al-Shishākli	1884	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Damascus)	Physician	Upper middling landowning	1928	Deputy (1932)

Biographical Data of the National Bloc Leadership (1928-1936) (Philip KHOURY, PHD).

TABLE 2-C (continued)

V

Name	Year of Birth	Religion	Education	Occupation	Class Origin	Year Joined	Offices
From Homs							
Hāshim al-Atās	1876	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Landowner, politician	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>	1928	Pres. (1936-), Deputy (1928, 1932)
Mazhar Raslan	1887	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Official	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>		Minister (1932-33), Deputy (1928, 1932)

-1116-

TABLE 2-D: BIOGRAPHICAL DATA ON "MODERATE" AND "PRO-FRENCH" POLITICIANS AND BUREAUCRATS, 1920-1936

Name	Year of Birth	Religion	Education	Occupation	Class Origin	Party, Year Joined	Offices
From Damascus							
Muhammad Ali al-Abid	1868	Muslim: Sunni	Advanced Western (Paris)	Landowner, politician	Large landowning-bureaucratic		President of Republic, 1932-1936
Atā al-Ayyūbi	1877	"	Advanced Ottoman (Istanbul)	Bureaucrat	Large landowning-bureaucratic*		Minister, 1925, 1934-1936
Abd al-Qādir al-ʿAzim	1881	"	"	Lawyer, educator, bureaucrat	Large landowning-bureaucratic		Minister, 1926
Haqqi al-ʿAzim	1864	"	"	Politician, landowner	Large landowning-bureaucratic	RP* 1929	Minister, 1932-34, Deputy, 1932
Badi Mu'ayyid al-ʿAzim	1870	"	"	Bureaucrat	Large landowning-bureaucratic	RP/ 1929	Minister, 1930-1932
Wāthiq Mu'ayyad al-ʿAzim	1885	"	"	Bureaucrat	Large landowning-bureaucratic		Minister, 1926
Naṣūhi al-Bukhārī	1881	"	"	Retired army officer/bureaucrat	Religious dignitaries		Minister, 1926-1928
Shākir al-Hambalī	1876	"	"	Educator/lawyer	Religious dignitaries	RP/ 1930	Minister, 1926, 1930-1931, 1931
Tāj al-Dīn al-Ḥikmānī	1885	Muslim: Sunni	Trad. relig. instruction (Damascus)	Religious dignitary, politician	Religious dignitaries		Minister, 1928-31, 1934-36; Deputy, 1928
Sulaymān Jukhadār	1867	"	"	Religious dignitary, educator, bureaucrat	Religious dignitaries	RP/ 1930	Minister, 1933-1934
Abd al-Qādir al-Khaṭīb	1880	"	"	Religious dignitary, bureaucrat	Religious dignitaries, <u>ashraf</u>		Director of Awqāf, 1928-1931
Nasīb al-Kilānī	1896	"	Local Secondary (Damascus)	Landowner, politician	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>		Deputy, 1932
Muhammad Kurd al-ʿAlī	1876	"	Trad. relig. instruction (Damascus)	Journalist, bureaucrat	Middling landowning		Minister, 1928-1931
Saʿid al-Mahāsini	1885	"	Advanced Ottoman (Istanbul)	Lawyer, politician	Religious dignitaries, middling landowners		Minister, 1928-29
Yusūf Linyālā	1872	Jew	Local Secondary (Damascus)	Merchant	Upper-class merchant		Deputy, 1928, 1932, 1936
Wadi al-Shishūklī	1888	Muslim: Sunni	"	Landowner, politician	Large landowning-bureaucratic		Deputy, 1928, 1932

-1117-

-1148-

Biographical Data on "Moderate" and "pro-French" Politicians and Bureaucrats (1920-1936) (Philip KHOURY, PHD).

Tawfiq Shāmiyah	1885	Christian: Gr. Orth.	Advanced Western (Beirut/SPC-AUB)	Landowner, merchant, politician	Large landowning		Minister, 1928-1931	
Jamīl al-Ulsh	1883	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul/Mil.Col.)	Landowner, politician	Upper middling land-owning-scholarly		Minister, 1928-31, 1934-36	
<u>From Aleppo</u>								
Şubh Baralāt*	1889	Muslim: Sunni	Local Secondary (Antioch)	Landowner, politician	Large landowning	LC**/1931	Minister, 1925; Deputy, 1932	-1149-
Henr Hindiyah	1897	Armenian Catholic	Local Secondary (Aleppo)	Merchant-banker	Middle-class merchants	LC/1931	Minister, 1934-36; Deputy, 1932	
Chālib Ibrāhīm Pāshā	1878	Muslim: Sunni Arabized Kurd	Advanced Ottoman (Istanbul)	Landowner-bureaucrat	Large landowning	LC/1931	Governor (Aleppo), Deputy, 1932	
Salīm Jambart	1873	Christian: Gr. Cath.	Local Secondary (Aleppo)	Merchant	Upper-middle class merchants	LC/1931	Minister, 1932-34; Deputy, 1932	
Nabīh Mardini	1884	Muslim: Sunni	Advanced Ottoman (Istanbul)	Bureaucrat	Religious dignitaries		Governor (Aleppo)	
Şafwat Qātira-ghāssi	1881	"	"	Bureaucrat	Large landowning-bureaucratic		Governor (Aleppo)	
Şubhī al-Nayyā	1874	"	"	Nāzir/Judge, bureaucrat	Large landowning-scholarly, <u>ashrāf</u>	LC/1931	Minister, 1928-30	
Muhammād Bašīm al-Qudsī	1883	"	Local Secondary (Aleppo)	Landowner	Large landowning-scholarly, <u>ashrāf</u>	LC/1931	Deputy, 1932	-1150-
Shāki Nišmāc al-Shācbāni	1871	"	Advanced Ottoman (Istanbul/Mil.Col.)	Politician, journalist	Large landowning-bureaucratic	LC/1931	Minister, 1926, 1933-34	
<u>From Hamā</u>								
Abd al-Qādir al-Kilāni	1875	"	"	Religious dignitary, bureaucrat	Large landowning-scholarly, <u>ashrāf</u>		Minister, 1928-30; Deputy, 1928	

*Originally from Antioch

**Liberal Constitutionalist

TABLE 2-B: BIOGRAPHICAL DATA: THE NATIONALIST YOUTH (al-Shabab al-Watani) 1929-1936

Name	Year of Birth	Religion	Education	Occupation	Class Origin	Year Joined
<u>From Damascus</u>						
Munir al-Catlani	1905	Muslim Sunni	Advanced Western (Paris)	Lawyer, politician, journalist, youth leader	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>	1934*
Naṣūh Babīl	1905	"	Local Secondary (Damascus)	Journalist	Middle class merchant	1931**
Mazhar al-Ba'ari	1900	"	Advanced Western (Grenoble)	Landowner	Large landowning bureaucratic, <u>ashraf</u>	1932
Mahmūd al-Ba'rūti	1903	"	Local Secondary (Damascus)	Merchant, youth leader	Middle class merchant, bureaucrat	1929
Wajīh al-Haffār	1912	"	Advanced Local (Damascus/Syrian University)	Journalist	Upper-middle class merchants	1931
Shafīq Jabri	1898	"	Local Secondary (Damascus)	Journalist	Ottoman official	1929
Sayf al-Dīn al-Mā'mūn	1905	"	Advanced Western (Paris)	Lawyer, youth leader	Middle class merchant, bureaucrat	1932
Abd al-Wahhāb al-Mā'ki	1898	"	Advanced Western (Paris)	Engineer	Large landowning-bureaucratic	1932
Rashīd al-Malūh	1902	"	Local Secondary (Damascus)	Journalist	Middle class merchants	1929
Khālīd al-Shīliq	1902	Muslim: Sunni	Advanced Local (Damascus/Syrian University)	Lawyer, youth leader	Middle class merchant	1929
Ahmac al-Sammān	1907	Muslim: Sunni	Advanced Western (Paris)	Lawyer, educator	Upper-middle class merchants	1932
<u>From Aleppo</u>						
Nā'im Antākī	1903	Christian: Gr. Orth.	Advanced Western (Beirut/Paris)	Lawyer	Upper-middle class merchants	1930*
Fathallah Asīyūn	1899	Christian: Armen. Cath.	Advanced Western (Cairo)	Lawyer	Upper-middle class merchants	1929**
Muṣṣūf al-Dawālibi	1908	Muslim: Sunni	Advanced Western (Paris)	Lawyer, educator	Middle class merchants	1936
Mikhā'il Ilyān	1905	Christian: Gr. Orth.	Local Secondary (Aleppo)	Landowner, politician	Upper class landowners	1932
Rushdī al-Kikhīyā	1900	Muslim: Sunni	Local Secondary (Aleppo)	Landowner, politician	Large landowning-bureaucratic	1929*
Nāzim al-Qudsī	1906	Muslim: Sunni	Advanced Western (Beirut/Geneva)	Lawyer, politician	Large landowning-scholarly, <u>ashraf</u>	1930*
Edmond Rabba'h	1904	Christian: Syr. Cath.	Advanced Western (Paris)	Lawyer, politician	Upper-middle class merchants	1930*
<u>From Hamat</u>						
Abdullah Farkūy	1905	Christian: Greek Orthodox	Advanced Western (Paris)	Landowner	Large landowning, merchants	1932
Ra'if al-Mu'qi	1902	Muslim: Sunni	Advanced Local (Damascus/Syrian University)	Lawyer, youth leader	Ottoman officials	1930
Muhammad al-Sarrāj	1910	Muslim: Sunni	Advanced Western (Paris)	Lawyer, bureaucrat	Religious dignitaries	1932

*Deputy (1936)

**Deputy (1928, 1936)

Biographical Data : The Nationalist Youth (1929-1936) (Philip KHOURY, PHD).

TABLE 2-F: BIOGRAPHICAL DATA: LEAGUE OF NATIONAL ACTION (ʿUṣbat al-ʿamal al-qawmi) 1933-1936

Name	Year of Birth	Hometown	Religion	Education	Occupation	Class Origin	Year Joined LNA
ʿAbd al-Karīm al-ʿAʿīdī	1909	Damascus	Muslim: Sunni	Advanced Local (Damascus/Syrian University)	Dentist	Religious scholars	1933
Ṣabrij al-ʿAsālī	1904	Damascus	"	"	Lawyer, youth leader	Upper-middle landowning bureaucratic	1933
ʿAbd al-Razzāq al-Dandashī	1905*	Tāll Kalakh Tripoli**	"	Advanced Western (Brussels)	Lawyer, youth leader	Large landowning	1933
ʿAlī ʿAbd al-Karīm al-Dandashī	1908	Tāll Kalakh Homs**	"	Local Secondary (Beirut)	Youth leader (Boy Scouts)	Large landowning	1933
Ruṣḥdī al-Jābī	1900	Damascus	"	Advanced Western (Paris)	Physician, youth leader (Boy Scouts)	Ottoman official	1933
Faḥmī al-Maḥāyri	1902	Damascus	"	Advanced Local (Damascus)	Lawyer, youth leader	Ottoman official	1933
Aḥmad al-Sharabāṭī	1905	Damascus	"	Advanced Western (Boston/Germany)	Merchant/ind. politician	Upper-class merchants	1933
Aḥmad al-Shihābī	1905	Damascus***	Muslim: Shīʿī	Advanced Local (Damascus/Syrian University)	Lawyer	Large landowning-bureaucratic, <u>Amirs</u>	1933
*d. 1935.	**Resident in Damascus.		***From Hasbaya, Lebanon.				
Shafīq Sulaymān	1903	Damascus	Muslim: Sunni	Advanced Local (Damascus/Syrian University)	Lawyer	Ottoman official	1933*
Farīd Zayn al-Dīn	1907	Damascus**	Druze	Advanced Western (Beirut/AUB, Berlin, Paris)	Educator, lawyer, bureaucrat	Ottoman official	1933
Ghālīb al-ʿAzīm	1905	Hama	Muslim: Sunni	Advanced Local (Damascus)	Lawyer, landowner	Large landowning-bureaucratic	1933
Muḥsin al-Barāzī	1904	Hama	Muslim: Sunni Arabized Kurd	Advanced Western (Paris)	Lawyer, educator	Large landowning-bureaucratic	1933
Muṣṭafā Ḥawrānī	1902	Hama	Muslim: Sunni	Advanced Local (Damascus/Syrian University)	Lawyer	Middling landowning	1933
ʿAdnān al-Atāsi	1905	Homs	"	Advanced Western (Geneva)	Lawyer, educator	Large landowning-scholarly, <u>ashrāf</u>	1933
Ḥilmi al-Atāsi	1902	Homs	"	Advanced Local (Dam./Syrian Univ)	Lawyer, youth leader	Large landowning-scholarly, <u>ashrāf</u>	1933
Makram al-Atāsi	1899	Homs	"	Advanced Western/Local (Beirut/AUB Damascus/Syrian)	Lawyer, educator	Large landowning-scholarly, <u>ashrāf</u>	1933
Zakī al-Arsūzī	1901	Antioch	Alawite	Advanced Western (Paris)	School-teacher	Middling landowning	1933

Biographical Data : League of National Action (1933-1936) (Philip KHOURY, PHD).

Transformations sociales et revendications nationales dans le Proche-Orient (1876-1945)

Jean-François LEGRAIN

Les pages qui suivent constituent la seconde partie du cours. Elles couvrent la période allant de 1936 à 1939.

Bibliographie complémentaire.

Outre LONGRIGG et RAYMOND déjà cités, les sources principales sont :

Albert HOURANI, *Syria and Lebanon, a Political Essay*, Oxford University Press, 1946.

Nadine MEOUCHY, *Les formes de conscience politique et communautaire au Liban et en Syrie à l'époque du mandat*, thèse en cours.

En ce qui concerne la seconde guerre mondiale, nous renvoyons à la bibliographie générale à laquelle il convient d'ajouter pour cette période :

Michel-Christian DAVET, *La double affaire de Syrie*, Paris, Fayard, 1967.

1 - La scène politique syrienne au début des années 1930.

Le début des années 1930 est caractérisé par l'apparition de nouveaux partis ou groupes basés essentiellement sur la jeunesse urbaine. Il marque aussi une étape dans la maturation de la doctrine nationaliste. De multiples conférences et congrès se tiennent, à Homs fief de Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي) mais aussi à Damas ou à Alep, afin de définir les aspirations et les stratégies des forces politiques. Le processus de mise à l'écart de la vieille direction politique issue des élites traditionnelles (grand propriétaires fonciers absentéistes) au profit de couches sociales nouvelles et plus jeunes (petite et moyenne bourgeoisie) s'accélère.

Le Bloc national.

Le Bloc national (*al-Kutla al-Wataniyya*) (الكتلة الوطنية) occupe toujours le devant de la scène politique nationaliste. Il reste cependant profondément divisé entre, d'une part, la ligne dirigée par Jamîl Mardam Bey (جميل مردم بك) qui bénéficie de l'appui de Fâyiz al-Khûrî (فايز الخوري) et de Lutfî al-Haffâr (لطفى الحفار) partisans de la négociation fut-ce au prix provisoire de l'unité, et, d'autre part, celle des anciens Istiqlalistes animée par Zakî al-Khatîb (زكي الخطيب), Ihsân al-Charîf (إحسان الشريف), et Fakhrî al-Bârûdî (فخري البارودي), soutenue par Ibrâhîm Hanânû (إبراهيم هنانو) et Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي) plus radicale et intransigeante sur la question de l'unité. En avril 1933, les "radicaux" avaient contraint les partisans de la ligne Mardam à démissionner de leurs postes officiels ; les dissensions entre Hanânû et Mardam s'étaient ensuite estompées dans la lutte commune contre le projet de traité élaboré par le comte de Martel, sans toutefois disparaître. En dépit de ces tensions, le Bloc demeure la première force politique syrienne.

La Ligue d'Action nationale.

La Ligue d'Action nationale (*'Usbat al-'Amal al-Qawmî*) (عصبة العمل القومي) (cf. première partie du cours) regroupe un certain nombre d'opposants au Bloc national, principalement à la ligne Jamîl Mardam (جميل مردم بك). Fondée par 'Abd al-Razzâq al-Dandachî (عبد الرزاق الدندشي), elle a Homs pour centre, s'active à Alep et Hamâh mais demeure faible à Damas bien qu'elle y ait son siège. Elle bénéficie du soutien de Zakî al Khatîb (زكي الخطيب) et de Subhî Barakât (صبحي بك بركات الخالدي). Selon le haut-commissariat, le Dr Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) aurait patronné sa création. La mort de Dandachî en 1938 affecte ses activités tendues vers un nationalisme sans compromis, le panarabisme et la laïcisation de l'administration liée à une réforme générale de la société.

Le Mouvement de la Jeunesse nationale et les Chemises de fer.

Plusieurs organisations structurent la jeunesse syrienne. Le Mouvement de la Jeunesse nationale (*al-Chabâb al-Watani*) (الشباب الوطني) est fondé au début de 1936 par le Bloc national en vue de battre sur

son terrain la Ligue d'Action nationale. Le mouvement est animé par Najîb Rayyis (نجيب الريس) et Adîb al-Safadî (أديب الصفدي).

Le mouvement possède sa propre organisation paramilitaire, les Chemises de fer (*Chabîbat al-Qumçân al-Hadîdiyya*) (شبيبة القمصان الحديدية) pour attirer les jeunes, au-delà des groupes rivaux, et constituer ainsi l'embryon de ce qui devrait devenir prochainement l'armée nationale syrienne. Son animateur est Munîr al-'Ajlânî (منير العجلاني), gendre de Chahbandar et rédacteur en chef du *Qabas*. Il est secondé par Sayf al-Dîn al-Ma'mûn (سيف الدين المأمون), avocat. Des officiers à la retraite s'occupent de l'entraînement. Les Chemises de la "Garde nationale" (*al-Hars al-Watanî*) (الحرس الوطني) opèrent en lien avec le Bloc et s'opposent à une organisation chrétienne, l'Insigne blanc (*al-Châra al-Baydâ'*) (الشارة البيضاء), dirigée par 'Abbûd Qumbâz (عبود قمباز), ouverte à tous les minoritaires et francophile. Homs a ses "Jeunes Arabes" (alliés au Bloc) et Hamâh ses "Jeunesses patriotes". Les troupes scout survivent quelques temps à une quasi dissolution de bon nombre d'entre elles ordonnée par le haut-commissariat au printemps 1936 et organisent elles aussi des parades para militaires favorables aux nationalistes. Elles sont peu à peu délaissées au profit des organisations nationalistes paramilitaires, fascinées par les exemples fascistes et nazis.

Les monarchistes.

Les monarchistes profitent des difficultés du Bloc entre 1933 et 1936 pour soutenir l'idée d'une royauté sous la couronne de Faysal. Mais de très nombreux autres noms circulent tout au long de ces années 1930 y compris au sein du Bloc, tel celui de l'émir 'Abdallâh soutenu par Chahbandar, celui de l'émir 'Abd al-Mun'im, fils de l'ex-khédive d'Égypte, celui de 'Abbâs 'Ilmî neveu du roi Fu'âd, ceux de princes saoudiens (soutenu par la branche anti-hachémite Arslân-Istiqâl) ou de princes tunisiens et d'autres encore. L'union entre la Syrie et l'Irak sous la couronne de Faysal II sera même envisagée par certains. L'idée monarchique demeure assez populaire en Syrie du fait de son contenu religieux et de certaines nostalgies de l'empire ottoman ou de la royauté de Faysal. Elle ne se montre pas forcément en contradiction avec les revendications du Bloc national quoique l'idée républicaine y soit majoritaire.

Les "modérés" pro-Français connaissent une éclipse entre 1936 et 1939, date à laquelle ils reprennent de l'activité avec la mise à l'écart des nationalistes.

Un autre groupe, aux origines contestées, apparaît dans les années 1930 autour de Zakî al-Arsûzî (زكي الأرسوزي). Après de multiples métamorphoses et alliances, en particulier avec les cercles de Michel Aflak (ميشيل عفاق) et Salâh al-Dîn al-Bîtâr (صلاح الدين البيطار), il formera le parti Baath (حزب البعث العربي الاشتراكي).

Le Parti communiste.

Le Parti communiste syro-libanais (الحزب الشيوعي السوري اللبناني) se constitue progressivement autour d'éléments détachés du Parti communiste palestinien et tient ses premières réunions à Damas au tout début des années 1930. Ses fondateurs sont principalement des Arméniens. Plusieurs intellectuels éduqués en URSS l'animent dont Khâlid Bakdâch (خالد بكداش) qui évince en 1933 Fû'âd Chimâlî (فؤاد الشمالي) au secrétariat général du Parti en Syrie. En 1936, après des hésitations, le Parti accorde son soutien aux nationalistes. Quoiqu'ultra minoritaire, le Parti est très actif, principalement dans le nord de la Syrie.

2 - Regain du sentiment national.

L'accession à l'indépendance de l'Irak et les événements de Palestine et d'Égypte font prendre conscience à beaucoup de la nécessité de s'agiter pour faire avancer les choses. L'idée nationale arabe gagne encore du terrain. La mort d'Ibrâhîm Hanânû (إبراهيم هنانو), leader alépin du Bloc national, marque le début des événements syriens. Ses obsèques donnent lieu à de nombreux discours anti mandataires et sont suivis d'une grève générale qui, partie de Damas, gagne la majeure partie des villes syriennes où éclatent de nombreuses manifestations.

Le Bloc national publie au même moment un "pacte national" (*al-Mîthâq al-Watanî*) (الميثاق الوطني), demandant l'indépendance de la Syrie, l'égalité des droits entre membres de toutes les confessions, l'unité nationale, la coopération avec les organisations nationalistes des autres pays arabes, l'amélioration du niveau économique, culturel et social de la population et l'abandon de la politique Balfour en Palestine.

Face aux manifestations, la première réaction du haut-commissariat est la répression, un certain nombre de leaders nationalistes étant arrêtés. Ces mesures, cependant, ne font que multiplier les manifestations et les pétitions, le Bloc national manifestant ainsi sa capacité à se ressouder et à mobiliser un grand nombre de personnes jusqu'à réussir une grève générale.

Le haut-commissariat adopte ensuite des mesures plus conciliantes. En février, il obtient la démission du Cheikh Tâj al-Dîn al-Hasanî (تاج الدين الحسني), remplacé à la tête du gouvernement par 'Atâ al-Ayyûbî (عطا الأيوبي), mieux accepté par les nationalistes ; Ayyûbî prend aussi le portefeuille de l'Intérieur ; Sa'îd al-Ghazzî (سعيد الغزي), Justice ; l'Émir Mustafâ al-Chihâbî (الأمير مصطفى الشهابي), Éducation ; Edmond Homsî (إدمون الحمصي), chrétien d'Alep, Finances ; Mustafâ al-Qusayrî (مصطفى القصيري) d'Antioche, Économie, Travaux publics et Agriculture (LONGRIGG, p. 217).

Malgré quelques libérations et la promesse de normalisation faite par le haut-commissariat, les nationalistes demeurent dans l'expectative et réitèrent les exigences du Pacte national. De

nombreuses manifestations de soutien au peuple palestinien en mars 1936 sont l'occasion de rappeler au pouvoir mandataire l'aspiration unitaire arabe de la population.

3 – Négociation d'un traité franco-syrien.

Une mission syrienne à Paris.

En mars 1936, le haut-commissariat ayant obtenu quelque liberté de la part du Quai d'Orsay parvient à un accord provisoire avec les nationalistes en acceptant l'envoi d'une délégation syrienne à Paris afin de négocier la conclusion d'un traité franco-syrien. Des libérations ont lieu et la presse peut reparaitre normalement. Ces mesures suscitent des manifestations de liesse populaire telles que l'on n'en avait pas vues depuis les jours de l'Assemblée constituante.

La délégation arrive à Paris en avril 1936. Présidée par Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي), le chef du Bloc national, elle comprend aussi Jamîl Mardam Bey (جميل مردم بك), Sa'dallâh al-Jâbirî (سعد الله الجابري), et Fâris Bey al-Khûrî (فارس الخوري), membres du Bloc, Edmond Homsî (إدمون الحمصي) et Mustafâ al-Chihâbî (إدمون رباط), ces deux derniers appartenant au cabinet. Edmond Rabbath (إدمون رباط) et Na'îm Antâkî (نعيم أنطاكي) font office de secrétaires, Ahmad al-Lahhâm (أحمد اللحام) d'expert militaire.

Les négociations butent sur les mêmes questions qu'en 1933, l'annexion à la Syrie du Djebel druze et de la région de Lattaquié ainsi que le degré de contrôle qui serait maintenu par la France sur le pays. L'arrivée au pouvoir en juin 1936 du gouvernement de Front populaire présidé par Léon Blum dénoue la situation, sous l'égide du ministre des Affaires étrangères, M. Yvon Delbos, et de son sous-secrétaire d'État, M. Pierre Viénot. Un texte est mis au point dès le 9 septembre.

Le projet de traité franco-syrien.

Le projet de traité franco-syrien de 1936 (voir le texte in A. H. HOURANI, *Syria and Lebanon*, p. 314sv.) considère dans son préambule "les progrès réalisés dans la voie de l'affermissement de la Syrie comme nation indépendante" et décide de mettre en œuvre "toutes conditions propres à assurer l'admission de la Syrie à la Société des Nations, dans un délai de trois ans, à dater des formalités de ratification". Les gouvernements français et syrien décident de conclure un "traité d'amitié et d'alliance" pour définir "les relations qui subsisteront entre les deux États après la cessation du mandat" ainsi que leurs conditions et modalités d'application (par le biais de protocoles et lettres annexes).

L'art. 1 établit une "alliance [...] entre les États indépendants et souverains". Des consultations "en toute matière de politique étrangère de nature à affecter leurs intérêts communs" seront maintenues entre les deux parties qui s'engagent à une défense mutuelle en cas d'agression. Le gouvernement syrien s'engage à donner assistance et facilités au gouvernement français en matière

de communications. La convention militaire attenante précise que la Syrie "se substituant aux autorités françaises, prend sous sa responsabilité les forces militaires constituées, avec les charges et les obligations afférentes". Une coopération dans le domaine de l'instruction militaire, de l'armement et du financement s'engagera entre les deux États. La France conservera deux bases aériennes et maintiendra durant cinq ans ses troupes dans le Djebel druze et la région de Lattaquié. Un échange de lettres porte, par ailleurs, "transfert au gouvernement syrien des prérogatives de souveraineté sur les territoires du Djebel druze et de Lattaquié" et établit un "régime spécial administratif et financier" qui sera défini dans le cadre de "règlements organiques". D'autres échanges de lettres précisent que la parité entre les deux monnaies sera maintenue et que le gouvernement français pourra ultérieurement demander remboursement des dépenses militaires et civiles faites durant la période mandataire. Le projet de traité ne contient pas de reconnaissance formelle de l'existence séparée de la république libanaise. Il précise, cependant, dans un protocole, la disposition de la Syrie à négocier avec le Liban l'ensemble des questions en suspens.

Le traité ainsi que les documents attenants devront entrer en vigueur à la date d'admission de la Syrie au sein de la Société des Nations. Ils devront auparavant être ratifiés par le gouvernement syrien issu des élections tout proches ainsi que par les parlements français et syrien. Une période transitoire de trois ans viendra ensuite durant laquelle les institutions d'un État indépendant seront progressivement mises en place. La Syrie pourra alors poser sa candidature à la Société des Nations.

Mise en œuvre du traité.

Les premières mesures sont prises dès le retour triomphal de la délégation syrienne de Paris. Des élections législatives sont organisées en novembre ; elles donnent la victoire très nette au Bloc national. Au même moment, des négociations s'engagent à Beyrouth entre le haut-commissariat et M. Émile Eddé (إميل أده), président de la république libanaise. En novembre, un traité franco-libanais est signé.

Lors de sa première session le 21 décembre, la Chambre syrienne élit à sa présidence Fâris al-Khûrî (فارس الخوري) et à celle de la république Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي), Muhammad al-'Abid (محمد علي) ayant présenté sa démission. Jamîl Mardam est chargé de former le nouveau gouvernement, issu du Bloc national : Sa'dallâh al-Jâbirî (سعد الله الجابري), Intérieur et Affaires étrangères ; 'Abd al-Rahmân al-Kayyâlî (عبد الرحمن الكيالي), Éducation et Justice ; Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي), Finances et Défense ; Mardam Bey prend aussi le portefeuille de l'Économie (LONGRIGG, p. 220).

L'opposition vient de la Ligue d'action nationale et de quelques étudiants qui manifestent dans les rues. Le Dr 'Abd al-Rahmân Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) condamne lui aussi le texte depuis son exil au Caire. La Chambre approuve cependant le traité à l'unanimité. Il est contresigné à Damas le 22

décembre 1936 par le comte de Martel, haut-commissaire, Jamîl Mardam Bey, président du Conseil, Sa'dallâh al-Jâbirî, ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères, et Chukrî al-Quwatlî, ministre des Finances et de la Défense.

À la fin du même mois, après consultation des notables du Djebel druze et du territoire des alaouites, l'annexion à l'État syrien est proclamée, accompagnée de la promulgation de statuts organiques garantissant leur autonomie administrative et financière en conformité avec le traité. Bien que celui-ci n'ait pas encore été ratifié par le Parlement français, la période transitoire de trois années est considérée par la France comme entamée à partir du 1er janvier 1937. Certaines attributions du haut-commissariat sont ainsi transférées au gouvernement syrien. Les fonctionnaires français sont informés de ne s'occuper que des affaires les plus importantes et de ne plus exercer de contrôle sur les activités de l'exécutif syrien. Le budget sera du ressort exclusif du Cabinet et de la Chambre ; la police urbaine ne relèvera que de la seule autorité syrienne. Le haut-commissaire lui-même propose de renoncer à son droit de veto sur les décisions syriennes. Ses services maintiennent cependant leur contrôle sur les "intérêts communs" et les tribus bédouines.

Ces événements constituent une victoire certaine pour le Bloc national. Parvenant à maintenir son unité, il domine la Chambre, occupe tous les postes ministériels et bénéficie d'un large soutien populaire. L'opposition demeure faible et inorganisée, éclatée entre des groupes séparatistes du Djebel druze, de la région de Lattaquié ou de Djézireh, et des groupes ultra-nationalistes et panarabes refusant le dialogue avec la Puissance mandataire. Les espoirs d'indépendance atteignent leur apogée en mai et juin 1937 avec le retour des "grands exilés", 'Abd al-Rahmân Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر), Sultân Pacha al-Attrache (سلطان باشا الأطرش), Chakîb Arslân (الأمير شكيب أرسلان) et Ihsân al-Jâbirî (إحسان الجابري).

4 – Facteurs de la mise en échec du gouvernement nationaliste.

Les deux années qui suivent vont connaître l'effondrement de ces espoirs. L'affaire d'Alexandrette, la croissance des mouvements séparatistes, les attermolements du gouvernement français puis son refus de ratifier le traité, les événements de Palestine, les difficultés internes à la Syrie et la constitution d'une véritable opposition vont mener à l'échec du gouvernement nationaliste.

L'affaire d'Alexandrette.

Au terme du traité franco-turc du 20 octobre 1921, dit "Franklin-Bouillon" du nom de son négociateur français, la Turquie avait accepté que la région d'Alexandrette (لواء إسكندرون) (*Hatay* en Turc) soit incluse dans les territoires sous mandat français, à la condition qu'elle puisse bénéficier d'un "régime administratif spécial" du fait de la présence d'une forte population turque et que "la

langue turque [y] soit officiellement reconnue". Ce régime a été mis en place et maintenu lors du rattachement du sandjak à l'État d'Alep, le 23 mars 1923, puis à celui de Syrie en 1925. Il fut confirmé par le traité de Lausanne (24 juillet 1923) au terme duquel la Turquie renonçait à toute prétention de souveraineté sur les territoires du Levant détachés de l'empire ottoman (voir A. H. HOURANI, *Syria and Lebanon*, p. 206-213 et Elizabeth PICARD, "Retour au sandjak", *Maghreb-Machrek*, n° 99, janvier 1983, p. 46-64.)

À l'occasion de la négociation du traité franco-syrien en 1936, la Turquie exprime son "inquiétude concernant la sécurité de la population turque majoritaire". *L'Asie française* en 1936 fait état de 39 % de Turcs au sein de la population totale ; selon la presse turque de 1937, les Turcs formeraient 80 % de cette même population, alaouites, Kurdes et Tcherkesses étant considérés comme Turcs. Les élections législatives de novembre donnent la victoire à deux candidats apparentés au Bloc national et sont l'occasion d'affrontements intercommunautaires.

Par deux fois, le gouvernement français refuse la négociation réclamée par la Turquie d'un traité séparé avec le sandjak. Saisi par la France et la Turquie, le Conseil de la Société des Nations envoie une mission d'enquête sur le terrain. Le 27 janvier 1937, le Conseil adopte les conclusions du rapporteur qui mènent à la constitution d'une sorte de condominium franco-turc. Le sandjak y constitue une unité séparée, autonome quant à ses affaires internes, mais rattaché à la Syrie sur les plans diplomatique, monétaire et fiscal, à la France et à la Turquie dans le domaine de la Défense, le sandjak étant démilitarisé. La langue officielle serait le turc, le Conseil étant habilité à y adjoindre d'autres langues. Un résident, de nationalité française, serait nommé par le Conseil. Le 29 mai, la Société des Nations adopte le statut et la loi fondamentale du sandjak qui s'inspirent du projet de janvier, tout en souhaitant que l'arabe constitue la langue officielle au même titre que le turc. Ils prévoient aussi l'élection par les différentes communautés d'une assemblée de quarante membres investie du pouvoir législatif. Un traité est signé en même moment entre la France et la Turquie, garantissant l'intégrité du sandjak. La Loi fondamentale et les statuts sont appliqués à partir du 29 novembre.

Tous ces événements suscitent des heurts intercommunautaires dans le sandjak, la troupe française devant intervenir. À Damas, le gouvernement demeure impuissant. En mai puis en décembre 1937, la Chambre refuse de reconnaître le nouveau statut du sandjak, les Turcs répliquant par la dénonciation du traité d'amitié de 1926.

Un recensement est organisé sous contrôle international au printemps 1938 afin de mettre à jour les listes électorales, chaque citoyen devant déclarer dans quel collège communautaire il désire voter, eu regard à sa langue et sa religion. Ces dernières précisions empêchent une majorité turque de se

dégager. La Turquie travaille donc à ce que la seule parole du citoyen suffise (acceptation par la Société des Nations en mars) et à ce que ses partisans parviennent à prendre le contrôle de la police et de la machine électorale.

Le 4 juillet, un nouveau traité d'amitié franco-turc est signé à Ankara, prévoyant la non-agression mutuelle et la coopération en Méditerranée orientale. Un accord tripartite devait suivre entre la France, la Turquie et la Syrie mais les pourparlers s'arrêtent quelques jours seulement après leur inauguration.

N'arrivant à s'acquérir une majorité dans le sandjak, la Turquie parvient en juin à faire entrer son armée afin d'assurer l'ordre public en commun avec l'armée française. Les pressions sur la population permettent enfin d'obtenir une majorité turque de 63 % et il est décidé que l'assemblée comporterait vingt-deux sièges réservés aux Turcs et dix-huit aux Arabes et autres populations. Réunie le 2 septembre, l'assemblée élue durant l'été désigne des Turcs aux postes de président et de premier ministre ; le cabinet ne comporte que des Turcs, le sandjak prenant le nom de *Hatay*.

Soucieuse de s'acquérir la neutralité de la Turquie dans la guerre toute proche, la France cède le Sandjak à la Turquie le 23 juin 1939, en contradiction avec les devoirs de Puissance mandataire définis par la Société des Nations. Elle signe aussi une déclaration d'assistance mutuelle.

Cette décision suscite une émigration massive de la population non turque vers la Syrie et le Liban. Les alaouites, dont certains s'organisent au sein du mouvement de Zakî al-Arsûzî (زكي الأرسوزي), *'Usbat al-'Amal al-Watanî* (عصبة العمل الوطني) (Ligue d'Action nationale) figurent parmi les plus actifs à défendre l'arabité du sandjak ; ils se trouveront ensuite à Damas et formeront un noyau important lors de la création du parti Baath. Un député damascène, Fakhri al-Bârûdî (فخري البارودي), fonde de son côté un comité, *Tanzîm Qawmî li-l-difâ' 'an 'Urûbat Iskandarûn* (تنظيم قومي للدفاع عن عروبة اسكندرون) (Organisation nationale pour la défense de l'arabité d'Alexandrette) qui oriente ses actions principalement vers les instances internationales. L'adhésion générale des diverses formations syriennes autour de la défense du sandjak n'arrivera qu'en juillet 1938, trop tardivement pour enrayer le processus, directement lié dorénavant aux préparatifs de guerre.

Les revendications druzes, alaouites et en Djézireh.

Si la responsabilité du gouvernement syrien n'est quasiment pas engagée dans la perte du sandjak et la crise de confiance qui s'en suit parmi la population, il en va autrement en ce qui concerne les graves événements survenus dans les régions druze et alaouite ainsi qu'en Djézireh. Un décret de décembre 1936 promulgue l'union du Djebel druze et de la région de Lattaquié avec la Syrie, prévue par le traité franco-syrien. Ces territoires doivent cependant bénéficier d'un statut administratif et financier spécial, étant assujettis par ailleurs à la constitution et aux lois de la Syrie. Le gouverneur

est désigné par le président de la république syrienne ; doté du pouvoir d'émettre des ordonnances, il doit être secondé d'un conseil administratif élu ; chaque région est représentée à la Chambre syrienne.

Si le traité est reçu avec une certaine satisfaction par les druzes et les alaouites, sa mise en application débouche très rapidement sur des problèmes. Dans le Djebel druze, le mécontentement apparaît dès le début de 1937 quand le gouvernement syrien, refusant de nommer un notable druze, Hasan al-Attrache (الأمير حسن الأطرش), au poste de gouverneur, lui préfère un sunnite de Damas, Nasîb al-Bakrî (نسيب البكري). Malgré un certain soutien accordé par les druzes aux nationalistes, des manifestations surviennent. Le gouvernement syrien demeure persuadé que la revendication autonomiste druze n'est que le fait d'encouragements coloniaux français. Les heurts ne cessent qu'à la fin 1937 suite à la démission de Bakrî et à son remplacement par Attrache. Un conseil peut alors être élu. Le calme règne durant une année seulement, les incidents reprenant en 1939. Un groupe séparatiste expulse alors les fonctionnaires syriens de la région et proclame l'indépendance du Djebel, sous la protection de la France.

De semblables maladroites vis à vis de la spécificité alaouite suscitent des incidents dans ce qui s'appelle désormais la province de Lattaquié. Après des élections sereines en 1937, les notables alaouites protestent devant la nomination de sunnites syriens aux postes de responsabilité, surtout devant celle de Mazhar Raslân (مظهر رسلان), sunnite de Homs, puis celle d'Ihsân al-Jâbirî (إحسان الجابري), sunnite d'Alep au poste de gouverneur. Contre ce manque de tact, répercuté à tous les échelons, une révolte armée s'empare du Djebel au début de 1939, sous la direction du député Sulaymân Murchid (سليمان مرشد), qui s'était proclamé Dieu lui-même et bénéficiant d'un certain appui français. Suite à des manifestations organisées devant le nouveau haut-commissaire, M. Gabriel Puaux, et réclamant l'autonomie, le gouverneur démissionne. Il n'est pas remplacé, ses pouvoirs étant assumés en juillet 1939 par le haut-commissaire lui-même.

Des maladroites affectent aussi la Djézireh, jusque-là administrée par des officiers français, maintenant remplacés par des fonctionnaires syriens. Malgré un soutien effectif au nouveau gouvernement nationaliste, des revendications pour une certaine autonomie se font entendre dans la région (encouragée, semble-t-il, par des agents français). Ces revendications trouvent un terrain favorable parmi les éléments réfugiés, souvent minoritaires et proches de la Puissance mandataire, Assyriens, Kurdes et Arméniens. Des soulèvements ont lieu épisodiquement. En juin 1937, les Kurdes de Hassaké se révoltent contre la nomination de fonctionnaires non originaires de la Djézireh, soulèvement relayé à Qamichli puis dans toute la région à travers des revendications autonomistes portées cette fois par des chrétiens. En août, puis en décembre, de graves événements embrasent la région, le gouverneur d'origine damascène étant même pris en otage. Les revendications séparatistes

sont reprises par le cardinal Tappouni, patriarche de l'Église syrienne catholique, qui évoque devant le ministre français des Affaires étrangères la menace de massacres de chrétiens.

Dans le domaine de l'administration publique, les leaders du Bloc national dépourvus d'expérience (mais à qui la faute ?) se montrent dépourvus d'imagination. Ils refusent d'appliquer les réformes prévues début 1936 visant à augmenter l'autorité des fonctionnaires locaux et des assemblées élues locales. Inefficiency, lenteur, népotisme caractérisent cette année 1937 au niveau local tandis que les sections locales du Bloc s'approprient des pouvoirs normalement dévolus à l'administration.

La crise économique.

Les conséquences de la crise mondiale de 1929 et de la politique mandataire ne sont pas atténuées par le gouvernement nationaliste. Aucune loi n'est élaborée pour améliorer les conditions sociales et économiques des paysans, pour revoir les relations entre les gros propriétaires (qui augmentent encore leur patrimoine) et les fermiers. Les campagnes demeurent à l'écart des efforts dans les domaines de l'éducation et de la protection sanitaire. L'artisanat traditionnel, dorénavant complètement effondré, n'est pas remplacé par de nouvelles industries. La dévaluation du franc en 1936 amène une fois encore de véritables désastres en Syrie.

La mauvaise volonté française.

Si la France a voulu marquer une bonne volonté certaine en décidant unilatéralement le début de la période transitoire le 1er janvier 1937, le processus connaît par la suite de nombreux retards et revirements de politique. Le transfert et le partage entre Liban et Syrie des "intérêts communs" témoignent par exemple de la réticence du haut-commissariat à se défaire de certaines de ses attributions. Les réunions conjointes du milieu de l'année 1937 ne donnent aucun résultat. Les intérêts communs demeurent donc sous le contrôle du haut-commissariat, assisté du fantomatique conseil interétatique. Des difficultés surgissent aussi quant à l'organisation d'une armée nationale syrienne. Ne constituer pour le moment qu'une force auxiliaire de l'armée française est rejeté par la Syrie ; la France, quant à elle, repousse la prétention des Chemises de fer (شبيبة القمصان الحديدية) à constituer l'embryon de cette future armée nationale. Le report de la date de ratification de la part des autorités françaises vient ensuite sanctionner cette réticence à accorder l'indépendance.

5 – Opposition syrienne au Bloc et amendements au traité.

Constitution d'une opposition syrienne.

L'unité du Bloc, menacé par ses échecs, est mise à mal avec le retour des "grands exilés" de la période 1925-26, tels Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر), Sultân Pacha al-Attrache (سلطان باشا الأطرش),

Ihsân al-Jâbirî (إحسان الجابري) et Chakîb Arslân (الأمير شكيب أرسلان). La vieille rivalité du début des années 1920 reprend de plus belle. De leur exil déjà, les Istiqlalistes se battaient sur des thèmes panarabes, se mobilisant, par exemple, sur la question palestinienne, tandis que les nationalistes syriens du Bloc prenaient leur distance, dans une vision beaucoup plus syro-centriste du nationalisme. Durant sa mission à Paris, Jamîl Mardam n'hésite pas à rencontrer, en cachette de ses collègues, Haïm Weizman, président de l'Organisation sioniste mondiale, auquel il se déclare favorable, selon le quai d'Orsay, à un projet d'accord judéo-arabe suggéré par son interlocuteur. Dès la publication du projet de traité franco-syrien, Chahbandar s'y était opposé le qualifiant de compromission inacceptable.

L'opposition au Bloc et au traité de 1936 s'organise alors autour de Chahbandar ; son nationalisme radical, sa vieille méfiance envers la politique de coopération du Bloc, ses relations difficiles avec Mardam et ses ambitions politiques personnelles peuvent expliquer son attitude. Il trouve un certain appui chez les anciens Istiqlalistes d'Alep, membres du Bloc mais préoccupés par leur particularisme alépin. Des heurts entre nationalistes ont lieu à Homs en juillet 1937 ainsi qu'à Alep en novembre. La prétention de monopole du nationalisme par le Bloc commence à se désagréger. Outre l'incapacité du Bloc à amener la France à signer le traité, ses erreurs en politique intérieure accroissent le ressentiment.

Côté français, les éléments hostiles au traité reprennent place au gouvernement dès le mois de juin 1937 avec la chute de Léon Blum. Pour certains, les Syriens ne seraient en aucun cas prêts à assumer leur indépendance dans de bonnes conditions ; pour d'autres, acceptant l'idée de l'indépendance garantie par un traité, la création d'un État unitaire ne saurait convenir à un pays aussi divisé que la Syrie ; les garanties portant sur les droits des minorités ne seraient pas suffisantes, pour d'autres encore, et la permanence d'une force armée française insuffisamment garantie ; d'autres demandent le remboursement des frais engagés durant toute la période mandataire à destination de la Syrie. Les perspectives de découverte de pétrole en Djézireh comptent aussi pour certains, qui regrettent encore la perte de Mossoul. Les menaces de guerre poussent, d'autre part, le gouvernement français à n'entreprendre aucun changement d'importance au Levant.

Les amendements de décembre 1937.

Devant l'impasse des relations de la Syrie avec la France, Jamîl Mardam accepte de venir à Paris s'entretenir des questions en litige. Il signe le 11 décembre 1937 avec François de Tesson, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, un échange de lettres visant "à développer dans une atmosphère d'amitié confiante leurs relations". Jamîl Mardam réaffirme que "l'attachement de la Syrie à son existence nationale n'a rien qui ne se concilie avec le plein exercice des droits qui sont garantis aux communautés et aux individus et auxquels se réfère l'annexe n° 5 du traité". Il annonce

à cet effet la mise en application de la réforme des *muhâfazât* (gouvernorats). Il écrit ensuite attendre la désignation par Paris des candidats aux postes techniques "pour l'organisation (des) services publics". Le gouvernement français en retour "s'emploiera à obtenir que la Chambre des députés entreprenne l'examen du traité du 22 décembre 1936 avant le premier mars prochain" (HOURANI, p. 337-340).

L'opposition se structure, Front national uni.

Retour à Damas, Jamîl Mardam doit affronter les inévitables accusations de faiblesse lancées principalement par Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر). En février, le gouvernement syrien réplique en ordonnant l'arrestation de plusieurs de ses partisans. Deux mois plus tard, l'opposition cristallisée autour de Chahbandar constitue un Front national uni (*al-Jabha al-Wataniyya al-Muwahhida*) (الجبهة المتحدة الوطنية المتحدة) animé par Munîr al-'Ajlânî (منير العجلاني) et Zakî al-Khatîb (زكي الخطيب). Le front publie un manifeste dans lequel il affirme que "toute ingérence dans les affaires syriennes sous couvert de protection des minorités serait considéré comme violation de la souveraineté nationale. Toute séparation d'une portion du territoire syrien en vue de son rattachement à un autre État ou de son maintien sous mandat serait considérée comme infraction au traité. Tout projet visant à maintenir la prépondérance de la France dans des Cours mixtes serait considéré comme équivalent au maintien du joug des Capitulations. Toute soustraction d'une partie de l'enseignement au contrôle national serait incompatible avec l'unité nationale et constituerait un danger pour la culture nationale. Tout retard dans la prise de contrôle de l'armée livrerait la Syrie au danger de l'agression. Lier la monnaie syrienne à une monnaie étrangère et accepter toute concession pétrolière qui n'assurerait pas à la Syrie une part équitable menaceraient la prospérité du pays." (HOURANI, p. 224).

À la mi-février 1938, le Front organise de violentes manifestations contre le traité ; en avril, les manifestations dénoncent les ingérences françaises et les concessions accordées à la France par le traité. En mars, Chukrî al-Quwatlî (شكري القوتلي) démissionne de son poste, officiellement pour raison de santé. Il devient un nouveau pôle d'opposition à Homs, critique face au gouvernement sans lui être complètement hostile. Il bénéficie alors du soutien d'une partie de la Ligue d'Action nationale. Une autre partie de la Ligue considère, quant à elle, que le traité de 1936 constitue déjà un trop gros sacrifice pour être accepté et se range résolument dans l'opposition.

Le Bloc constitutionnel.

Dès le mois de juillet, le gouvernement syrien assigne à résidence Chahbandar (عبد الرحمن الشهبندر) et suspend les journaux de sa mouvance. Ces mesures n'empêchent pas l'opposition à prendre force. À la fin de l'année 1938, un "Bloc constitutionnel" (*al-Kutla al-dustûriyya*) (الكتلة الدستورية) composé de 27 députés se forme, groupant tant les partisans de Chahbandar que des représentants des bédouins,

des druzes, des alaouites et des habitants de la Djézireh.

Le protocole franco-syrien de décembre 1938.

À la fin de 1938, Jamîl Mardam se rend à nouveau à Paris, décidé à sauver coûte que coûte le traité, quitte à signer de nouveaux amendements. Après trois mois passés entre Paris et Genève, il signe le 14 novembre un accord avec Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, consistant en une déclaration commune et un protocole (secrets, ils sont publiés par la presse un an plus tard). La déclaration commune fait état d'une concession française, la France décidant que le Parlement soit saisi "avant le 10 décembre prochain" des rapports des commissions sur l'entrée en vigueur du traité et que les textes soient ratifiés avant le 31 janvier 1939. Le protocole précise que la fin de la période transitoire pourrait être fixée au 30 septembre 1939. Le protocole énumère un certain nombre de points concernant "l'examen des différentes questions que soulève l'avenir des rapports" entre la France et la Syrie. Le gouvernement syrien réaffirme ses engagements du 11 décembre 37 quant aux droits des minorités et à la liberté de conscience, et se dit résolu "à reconnaître aux chrétiens, en toute matière, la faculté de récuser les canons et la juridiction coraniques". Le protocole proroge les conditions du "régime de la recherche et de l'exploitation des gites pétrolifères" ainsi que de la concession de la banque de Syrie. Des mesures seront prises pour multiplier les relations commerciales entre les deux pays, la France devant fournir une aide financière au gouvernement syrien. Le texte précise aussi que le gouvernement syrien aura à cœur à protéger l'enseignement du français, la France s'engageant à offrir un certain nombre de bourses à des étudiants syriens (HOURANI, p. 340-342).

6 – La rétractation de la France.

Malgré ces amendements, il est trop tard pour sauver le traité. En France, Les commissions des Affaires étrangères des deux Chambres demandent l'arrêt du processus de transition. Sous les pressions, M. Bonnet renonce le 14 décembre 1938, soit un mois après la signature du protocole avec Jamîl Mardam, à soumettre le traité au Parlement.

Côté syrien, le rejet des amendements se fait quasi unanime. Le 31 décembre 1938, la Chambre syrienne adopte une résolution à l'unanimité, définissant son attitude envers la France. Tout en marquant son désir d'une alliance, la Chambre s'en tient au traité de 1936 et rejette comme nul et non avenu tout engagement qui ne lui serait pas joint lors de la soumission à ratification. Elle regrette le non-respect de ses engagements de la part de la France et charge le gouvernement syrien de veiller aux droits à l'indépendance et à l'unité de la Syrie, l'invitant à prendre sans délai les pleins pouvoirs. Elle demande aux Syriens de ne collaborer avec aucune commission envoyée par le gouvernement français. Elle appelle le gouvernement à agir face aux actes de rébellion au Djebel

druze, à Lattaquié et en Djézireh.

Le processus qui devait mener à la dissolution du Bloc, à la suspension de la constitution et à l'échec complet de la politique ouverte en 1936 était engagé. Un nouveau haut-commissaire, Gabriel Puaux, arrive au Levant en janvier 1939. De nombreuses manifestations ont lieu, une grève générale de courte durée éclate tant à Damas qu'à Homs tandis que deux ministres, Lutfi al-Haffâr (لطفى الحفار) et Fâyiz al-Khûrî (فايز الخوري), présentent provisoirement leur démission. Plusieurs personnalités quittent le Bloc afin de protester contre le maintien au pouvoir de Jamîl Mardam.

La crise survient à propos du décret de mars 1936 émis par le haut-commissaire et portant sur les droits en matière de statut personnel des différentes communautés religieuses officiellement reconnues. Le décret avait été immédiatement suscité la condamnation des sunnites, qui refusent de se voir considérés comme formant une communauté parmi d'autres. L'application du décret avait été provisoirement suspendue à la promulgation d'une loi révisée par le gouvernement syrien. Celui-ci n'y étant pas parvenu, le haut-commissaire émet en novembre 1938 un nouveau décret modifiant quelque peu le précédent. Durant les premières semaines de 1939, l'hostilité envers le décret prend de l'ampleur. En février, une réunion se tient à Damas rassemblant les oulémas sunnites qui réaffirment l'identité traditionnelle de l'État et de la communauté, et réitérent leur condamnation du décret du statut personnel. Au même moment, le gouvernement syrien émet un ordre interdisant aux tribunaux de l'appliquer. Il envoie aussi un mémorandum au haut-commissaire lui faisant savoir que le pouvoir législatif appartient à la seule Chambre syrienne, les décrets mandataires ne pouvant bénéficier de validité en Syrie. Le 18 février, le haut-commissaire exige le retrait de l'interdiction envoyée aux tribunaux et l'application du décret. Jamîl Mardam et son cabinet démissionnent, bientôt suivis par plusieurs hauts-fonctionnaires.

La formation d'un nouveau cabinet, appartenant au Bloc, présente de nombreuses difficultés. Après deux tentatives de Mazhar Raslân (مظهر رسلان) et de Mustafâ Barmadâ (مصطفى برمدة), Lutfi al-Haffâr (لطفى الحفار) parvient à former un cabinet le 23 février 1939 ; al-Haffâr prend aussi le portefeuille de l'Éducation ; Nasîb al-Bakrî (نسيب البكري), Justice ; Salîm Janbart (سليم جنبرت), Économie ; Mazhar Raslân (مظهر رسلان), Intérieur et Défense ; Fâyiz al-Khûrî (فايز الخوري), Affaires étrangères et Finances (LONGRIGG, p. 235). Le cabinet démissionne dès le 16 mars, échouant sur les mêmes points que le gouvernement précédent. De violentes manifestations estudiantines entraînent une violente répression de la part de l'armée française. La direction de la police urbaine retourne sous contrôle français, tandis de nouvelles restrictions sont promulguées dans le domaine de la presse. Entre mars et avril, le désordre règne à Alep et Damas. Malgré l'acceptation, le 30 mars, de la part du haut-commissaire de l'abrogation de la mise en application en ce qui concerne la communauté sunnite du décret concernant le statut personnel, aucun ministère du Bloc national ne peut être formé. Le 6

avril, un cabinet non issu des partis est constitué sous la présidence de Nasûh al-Bukhârî (نصوح البخاري) (qui prend aussi le portefeuille de l'Intérieur) ; Salîm Janbart (سليم جنبرت), Économie et Éducation ; Muhammad Khalîl al-Mudarris (محمد خليل المدرس), Finances ; Khalîl al-'Azm (خليل العظم), Affaires étrangères ; Hasan al-Hakîm (حسن الحكيم), Biens religieux (LONGRIGG, p. 236). Quoique n'appartenant pas au Bloc, le cabinet se montre fermement attaché au traité de 1936 comme ses prédécesseurs.

Peu après la formation du cabinet, M. Puaux se rend à Paris pour discuter de la politique à suivre en Syrie. Trois possibilités auraient été étudiées. Négocier un nouveau traité, revenir à l'administration directe française, établir une monarchie. Début mai, M. Puaux regagne le Levant et annonce que la France est déterminée à parvenir à un accord avec la Syrie sur la base du traité de 1936 et des amendements de 1938 mais qu'elle se doit de donner satisfaction aux aspirations légitimes des minorités. La situation internationale nécessite aussi, selon le haut-commissariat, de nouveaux accords militaires. Le cabinet démissionne dès le 15 mai, ni 'Atâ al-Ayyûbî (عطا الأيوبي) ni Nasîb al-Bakrî (نسيب البكري) n'acceptant d'en prendre la succession. Le 20 mai, la Chambre renouvelle sa demande de mise en application immédiate du traité de 1936. Le 7 juillet, le haut-commissaire émet les décrets d'autonomie du Djebel druze et de la région de Lattaquié fort semblables à ceux en vigueur avant 1936 et établit une administration spéciale en Djézireh (cf. textes in HOURANI, p. 342-357). Hâchim al-Atâsî (هاشم الأتاسي) démissionne de la présidence de la république. Le 10 juillet, le haut-commissaire suspend la constitution syrienne, dissout la Chambre et nomme un conseil des directeurs généraux sous la direction de Bahîj al-Khatîb (بهيج الخطيب) (qui prend aussi le portefeuille de l'Intérieur) avec Husnî al-Bîtâr (حسني البيطار), Finances ; Khalîl Rif'at (خليل رفعت), Justice ; Yûsuf 'Atâ Allâh (يوسف عطا الله), Économie ; les ministères des Affaires étrangères et de la Défense étant abolis). Le Conseil est chargé de gouverner par décrets contresignés par le haut-commissaire. Le 30 août, le général Weygand arrive au Levant pour assumer la charge de commandant en chef du théâtre des opérations au Moyen-Orient, relevant ainsi le haut-commissaire de ses devoirs de Défense.